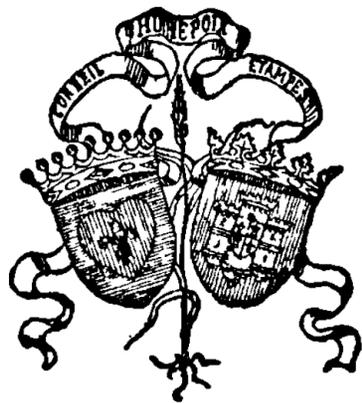


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

14^e Année — 1908



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMVIII

Per. 8^o
12437

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

STATUTS

*Approuvés par arrêté préfectoral en date
du 19 février 1895*

ARTICLE I. — Une Société est fondée à Corbeil sous le titre de Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix.

Elle a pour but les études, les recherches et les publications concernant l'histoire et l'archéologie de notre contrée et des régions circonvoisines, ainsi que la description et la conservation des monuments anciens situés dans ces mêmes régions.

Elle a son siège à Corbeil et tiendra ses séances soit à la Sous-Préfecture, soit à la Mairie, avec l'autorisation préalable du Sous-Préfet ou du Maire.

ART. II. — La Société s'interdit toutes discussions ou publications politiques ou religieuses.

ART. III. — La Société se compose de tous les fondateurs et, en nombre illimité, des personnes qui, adhérant aux Statuts, sont admises par le Conseil sur la présentation de deux membres.

Le Conseil peut aussi désigner des membres correspondants qui seront nommés par l'Assemblée générale.

Les mineurs ne seront admis dans la Société que sur le consentement soit de leurs parents, soit de leur tuteur.

ART. IV. — Le titre de fondateur est acquis : 1° aux signataires des présents statuts, 2° à tout membre qui fait don à la Société d'une somme de cent francs au moins.

ART. V. — Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de dix francs ; cependant cette cotisation est réduite à cinq francs pour les personnes appartenant au clergé et à l'enseignement.

ART. VI. — Tout membre adhérent qui aura effectué un versement de cent francs au moins sera exonéré du paiement des cotisations annuelles.

ART. VII. — La Société est administrée par un Conseil composé de vingt et un membres, élus pour trois ans en Assemblée générale. Ce Conseil se renouvelle chaque année par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. VIII. — Le Conseil, sur la proposition du Comité de publication, statue sur l'impression des travaux et la composition des bulletins ; il soumet aux auteurs les modifications qu'il juge nécessaires et détermine l'ordre des insertions.

ART. IX. — Aucune dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil. Le trésorier ne doit effectuer aucun paiement sans le visa du Président ou d'un Vice-Président.

ART. X. — La Société se réunit tous les ans, au mois de mai, en Assemblée générale, soit à Corbeil, soit dans toute autre ville désignée par le Conseil.

Cette assemblée nomme les membres du Conseil.

Elle entend les rapports qui lui sont présentés par le Conseil et qui sont relatifs à l'état des travaux et à la situation financière de la Société.

Elle délibère sur toutes les propositions qui lui sont soumises par le Conseil.

ART. XI. — La Société pourra organiser des excursions archéologiques, faire exécuter des fouilles, établir une bibliothèque, un musée, acquérir, recueillir ou recevoir, à titre de dons manuels, tous les objets et documents qui l'intéressent. Toutes ces questions seront décidées par le Conseil.

ART. XII. — Les membres correspondants reçoivent les publications de la Société et sont affranchis de toute cotisation.

ART XIII. — En cas de dissolution de la Société, les membres titulaires, réunis en une Assemblée générale spécialement convoquée à cet effet, seront appelés à statuer sur la liquidation de l'actif social et sur la destination des collections appartenant à la Société.

ART. XIV. — Les présents Statuts pourront être modifiés par l'Assemblée générale, sur une proposition écrite et signée de dix membres au moins, mais aucune modification ne deviendra exécutoire qu'après avoir été autorisée par l'autorité compétente, en exécution de l'article 291 du Code pénal.

ART. XV et dernier. — Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts et le bon fonctionnement de la Société.

Vu par le Vice-Président :

P. BOUCHER.

Vu et soumis à l'approbation de
Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise.

Le Sous-Préfet de Corbeil,

G. DE LINIÈRE.

Le Préfet de Seine-et-Oise, Chevalier de la Légion d'honneur, autorise la « Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix » à se constituer légalement, en vertu de l'article 291 du Code pénal et conformément aux présents Statuts.

Fait à Versailles, le 19 février 1895.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire-général délégué,

DUFOIX.



RÈGLEMENT
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE
CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

Arrêté par l'Assemblée générale du 4 Décembre 1894

ARTICLE I. — Messieurs les Sous-Préfets de Corbeil et d'Etampes sont Présidents d'honneur de la Société.

ART. II. — Le Conseil, conformément à l'article VII des statuts, désigne, chaque année parmi ses membres, un Président, deux ou plusieurs vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire rédacteur et un Trésorier.

ART. III. — Le Président ouvre et dirige les séances, maintient l'ordre dans les discussions, fait exécuter les statuts et les décisions de la Société, la convoque pour les séances ordinaires et extraordinaires et ordonnance les dépenses.

En cas d'absence des Président et vice-Présidents, le Conseil est présidé par le plus âgé des membres présents.

ART. IV. — Le Secrétaire général est chargé, sous la direction du Conseil, de la composition et de la rédaction du bulletin ; il veille à l'impression et à la correction de toutes les publications de la Société ; il se met en rapport avec les auteurs et leur soumet, s'il y a lieu, les observations approuvées par le Conseil, sur le rapport du Comité de publication. Il fait annuellement à l'assemblée générale un rapport sur les travaux de la société ; enfin il remplit les fonctions d'archiviste.

ART. V. — Le Secrétaire rédacteur rédige les procès-verbaux des séances et est chargé de tout ce qui se rapporte à la correspondance.

ART. VI. — Le Trésorier est chargé du recouvrement des cotisations annuelles ; il paie les dépenses ordonnancées et donne, chaque année, à la séance générale, un état de la situation financière de la Société.

ART. VII. — Le Conseil se réunit tous les trois mois ; cependant le Président peut le convoquer chaque fois que les intérêts de la Société l'exigent.

ART. VIII. — Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des suffrages ; pour qu'elles soient valables, sept membres au moins doivent être présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

ART. IX. — Le Conseil statue sur les demandes d'admission et désigne la catégorie à laquelle doit appartenir chaque candidat admis, afin de déterminer le montant de sa cotisation, conformément à l'article V des statuts.

Les délibérations du Conseil ont lieu au scrutin secret, et les noms des candidats refusés ne sont pas inscrits au procès-verbal.

ART. X. — Les décisions du Conseil ordonnant une dépense sont transmises sans retard au Trésorier par un extrait du procès-verbal, signé du Secrétaire rédacteur.

ART. XI. — Les fonds disponibles de la Société seront déposés à la caisse d'épargne de Corbeil ou dans toute autre caisse désignée par le Conseil.

ART. XII. — L'ouverture de l'année sociale est fixée au 1^{er} janvier.

Tout candidat admis doit sa cotisation à partir du 1^{er} janvier de l'année de son admission.

ART. XIII. — La Société publiera un bulletin périodique et, si ses ressources le lui permettent, elle pourra également publier des mémoires et des documents.

ART. XIV. — Un Comité de publication, composé d'un vice-Président et du Secrétaire général, membres de droit, et de cinq membres choisis par le Conseil et renouvelables chaque année, proposera la publication, sous les auspices de la Société, des mémoires et documents dont il aura apprécié la valeur réelle.

ART. XV. — Les Sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société à partir de l'année de leur admission.

ART. XVI. — Tous les Sociétaires peuvent assister aux séances du Conseil, mais ils ne peuvent prendre part aux votes.

Le Président peut leur donner la parole quand ils ont à faire des communications qui rentrent dans l'ordre des travaux de la Société.

Cependant le Conseil peut se former en Comité secret sur la demande de deux de ses membres.

ART. XVII. — Les auteurs pourront faire exécuter, à leurs frais, des tirages à part des travaux publiés par la Société.

Tout tirage à part devra porter la mention du volume dont il aura été extrait.

Aucun tirage à part ne pourra être mis en circulation avant la publication par la Société du travail dont il est l'objet.

ART. XVIII. — Les demandes de modifications aux statuts devront être adressées au Président quinze jours au moins avant l'assemblée générale ; il en sera fait mention sur les lettres de convocation.

ART. XIX et dernier. — Le présent règlement pourra être modifié par le Conseil, sur la proposition et à la majorité de sept membres au moins.

Afin d'assurer l'envoi exact de nos publications, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire général, leurs changements de domicile, de titres, ou toutes autres rectifications.



LISTE DES MEMBRES

Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des MEMBRES FONDATEURS qui ont racheté leur cotisation.

- MM. ALLAIN, Maire de Soisy-sous Étiolles, 12, rue Godot de Mauroi, à Paris (IX^e).
- ALLEZ, au château de Belesbat, par Boutigny (S.-et-O.) et à Paris, rue de Berri, 5^{bis} (VIII^e).
- ALLORGE, Professeur de dessin à Montlhéry (S.-et-O.).
- AMIOT (Henri), avocat à la Cour, 207, Boulevard St-Germain, Paris (VII^e).
- AMODRU (D^r), Député, 66, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^e) et au Château de Chamarande (S.-et-O.).
- AUBLET-DELAUNAY M^{me}, 173, Boulevard Péreire, à Paris XVII^e).
- *AUBRY-VITET, Archiviste-Paléographe, 69, rue de Varenne, à Paris (VII^e).
- ASHER, à Berlin (Allemagne).
- AUSCHER, ingénieur expert, 24, rue La Fayette, à Versailles.
- BABIN, Maire d'Arpajon, à Arpajon (S.-et-O.).
- BARREAU Eugène), Juge au tribunal de commerce de Corbeil, à Ris-Orangis (S.-et-O.).
- BARTHÉLEMY (Louis), ingénieur, 5. avenue de Villiers, à Paris (XVII^e).
- BARTHÉLEMY M^{me} v^{ve}), rue Feray, à Corbeil.
- BARTISSOL, Maire de Fleury-Mérogis, par Saint-Michel-sur-Orge, et 17, avenue du bois de Boulogne à Paris (XVI^e).
- BASSERIE (M^{lle}, 49, rue St-Vincent, au Mans (Sarthe).
- BAUDELLOT, avocat, 2, rue de Miromesnil, Paris (VIII^e).
- BEGLET (Armand), rue du Cirque, 3, à Paris, et à Villefranche-sur-Mer, (Alpes-Maritimes), à l'usine à gaz.
- *BÉRANGER (Charles), 82, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^e).
- *BERNON (le Baron de , à Palaiseau, et à Paris, 3, rue des Saints-Pères (VI^e).

BIBLIOTHÈQUE (la) COMMUNALE DE CORBEIL, représentée par
M. DUFOUR, bibliothécaire.

MM. BLONDEAU, Architecte à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

BOËTE, Instituteur, à Villecresnes (S.-et-O.).

BONNEFILLE, Sénateur de Seine-et-Oise, à Massy (S.-et-O.).

BONNEFOY, à Paris, 4, rue de la Paix II^e.

BONNIN (l'Abbé), Curé d'Ablon (S.-et-O.).

BOUCHER (le Dr Paul), Médecin en chef de l'Hôpital de
Corbeil.

BOUGIN (Louis), 3, Place Jussieu, Paris (V^e).

BOUILLOUX-LAFONT (Maurice), banquier à Etampes.

BOUJU-TANDOU (J. Albert), 45, avenue Marceau à Paris (XVI^e).

BOULANGER, 19, quai Bourbon, Paris (IV^e).

BOULÉ (Alphonse), Juge de paix honoraire, à Lignières Cher).

* BOURDIN (Lucien), ingénieur chimiste, à Corbeil.

BRICARD, propriétaire, à Corbeil.

BRINON, vice-président de la chambre de commerce de Cor-
beil-Étampes, à Pussay (S.-et-O.).

BROSSELIN, propriétaire, à Étiolles, par Corbeil et à Paris, 89,
boulevard Malesherbes (VIII^e).

BRUNOY (le Maire de la commune de) (S.-et-O.).

BUNEL, agent d'assurances, 8, rue de la Cordonnerie, Etampes.

CALLIET, banquier, Maire de Corbeil.

CANOVILLE, Maire de Mennecy (S.-et-O.).

CARNOT (François), 16, avenue du Trocadéro, Paris (XVI^e).

CAUVIGNY (l'Abbé), Curé de Ballancourt (S.-et-O.).

* CAUVILLE (Paul de), ancien Sénateur, au Château de Old
house, par Lamorlaye (Oise) et à Paris, 15, avenue Mati-
gnon (VIII^e).

CAYRON (l'Abbé), Curé de Lardy (S.-et-O.).

CHAMBON, ancien avoué à Corbeil, 2, rue Villaret de Joyeuse,
à Paris (VIII^e).

* CHATONEY (Eugène), 6, rue Meissonier, Paris (XVII^e).

CHAVIGNIER (F.-P.), Greffier du tribunal de commerce de
Corbeil.

CHÉRON, à Lardy (S.-et-O.).

CHEUVREUX, à Étiolles, par Corbeil, et à Paris, 4, rue de Téhé-
ran (VIII^e).

- MM. CHEVALIER (Léon), Conseiller-Maître honoraire à la Cour des Comptes, à Soisy-sous-Étiolles, et à Paris, 216, rue de Rivoli (I^{er}).
- CIBIEL (Alfred), Député de l'Aveyron, au château de Tigery et 53, rue Saint-Dominique, à Paris (VII^e).
- CLAVIER (M^{lle}, professeur à Corbeil.
- CLAVIER (Paul, architecte, 21, rue de la Cordonnerie, Étampes.
- CLAYE, notaire, à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne).
- CLÉMENT, architecte de l'arrondissement, à Étampes.
- CLÉMENT l'Abbé, Curé de Génainville, par Magny-en-Vexin S.-et-O.).
- COCHIN (Henry), Député du Nord, au château de Mousseau, par Evry-petit-Bourg, et à Paris, 5, avenue Montaigne (VIII^e).
- COLLARDEAU DU HEAUME (Philéas), 6, rue Halévy, à Paris IX^e).
- COPPÉE (François), membre de l'Académie française, 12, rue Oudinot, à Paris (VII^e).
- COTHEREAU, Président du tribunal civil, à Corbeil.
- COURAUD l'Abbé, Curé de Garches (S.-et-O.).
- * COURCEL (le Baron Alphonse de), sénateur, au château d'Athis-Mons et à Paris, 10, boulevard Montparnasse (XV^e).
- † * COURCEL George de), à Vigneux (S.-et-O.).
- * COURCEL (Robert de), secrétaire d'Ambassade, à Vigneux (S.-et-O.).
- * COURCEL (Valentin de), à Athis-Mons (S.-et-O.), et à Paris, 20, rue de Vaugirard (VI^e).
- COURCEL (Henry de, à Villemoutiers, par Ladon (Loiret).
- CREUZET, principal clerc d'avoué, à Corbeil.
- * CROS Louis), Conseiller général de Seine-et-Oise, à Corbeil.
- DAMERON, Architecte, rue des Petites Bordes, à Corbeil.
- DANGER, ancien géomètre, 18, rue Brunard, à Étampes.
- DANZAS (M^{lle}), 49, rue Ampère, à Paris (XVII^e).
- † * DARBLAY (Aymé, au château de St-Germain, par Corbeil.
- DARBLAY Paul, au château de St-Germain, par Corbeil.
- DARBLAY (Robert), au château de St-Germain, par Corbeil.
- DARNET (Jérôme), Greffier en chef du tribunal de Corbeil.
- M^{me} DECAUVILLE, à la Ferme du Bois Briard, commune de Courcouronne, par Ris-Orangis (S.-et-O.).

- MM. DELAUNAY, à Saintry, par Corbeil.
 DELESSARD (Ernest , Ingénieur civil, à Lardy (S.-et-O.).
 DELORME (Victor , propriétaire à Saint-Germain-lès-Corbeil.
 * DEPOIN (Joseph), Secrétaire général de la Société historique de Pontoise, 50, rue Basse, à Pontoise, et à Paris, 150, boulevard St-Germain (VI^e).
 DESRUES (l'Abbé), Curé-Doyen de l'Isle-Adam (S.-et-O.).
 DESTARAC (l'Abbé , Curé de Wissous S.-et-O.), par Antony (Seine).
 DEVERRES (l'Abbé), Curé de Soisy-sous-Montmorency (S.-et-O.).
 DION (le Comte de), Président de la Société archéologique de Rambouillet, à Montfort-l'Amaury S.-et-O.).
 DORMANN, imprimeur, à Etampes.
 DOUCET (Jacques , 19, rue Spontini, Paris (XVI^e)
 DUBOIS (Robert , 7, rue d'Enghien, à Paris (X^e), et à Brunoy, 16, rue de Réveillon.
 DUCASTEL, Architecte à Juvisy S.-et-O.).
 DUFAURE (Amédée , ancien député, au Château de Gillevoisin, par Chamarande, et 116 bis, avenue des Champs-Élysées, à Paris (VIII^e).
 DUFOUR (M.A.), Conservateur de la Bibliothèque et des Archives de la ville de Corbeil, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.
 DUPUY-DUTEMPS, percepteur, à Corbeil.
 DURANDET l'Abbé , Curé de Ris-Orangis S.-et-O. .
 * DUVAL (Rubens), Professeur au Collège de France, à Morsang-sur-Seine par Corbeil, et à Paris, 66, avenue de la Grande Armée (XVII^e).
 DUVAL (M^{lle}), institutrice, à Palaiseau (S.-et-O.).
- ÉTAMPES le Collège Geoffroy-St-Hilaire .
 ÉTAMPES (M. le Conservateur du musée d').
- * FERAY (Georges), 31, rue de la Baume, à Paris (VIII^e).
 FLAMMARION (Camille , Directeur de l'Observatoire de Juvisy, à Juvisy, et à Paris 16, rue Cassini, (XIV^e), .
 FLIZOT, libraire, à Étampes.
 FORTEAU C.-M.), Trésorier de la Caisse d'Épargne, à Étampes.
 FOUCHER (l'Abbé , Curé-Archiprêtre de Corbeil.
 FODRIER (l'Abbé), Curé d'Arpajon S.-et-O.).

- MM. GAITET, Receveur des finances à Corbeil.
 GANAY (le Marquis de), au Château de Courances par Milly (S.-et-O.), et à Paris, 9, avenue de l'Alma (VIII^e .
 GANDRILLE (Victor), à St-Germain-lès-Corbeil, par Corbeil.
 GARNIER, négociant, quai de la Pêcherie, à Corbeil.
 GATINOT, inspecteur primaire honoraire, à Montgeron (S.-et-O.).
 GAUDIN, entrepreneur de travaux, à Corbeil.
 GENET l'Abbé), Curé de Méréville (S.-et-O.).
 GENTY (l'Abbé), Vicaire général de Versailles, 23, rue Saint-Honoré, à Versailles.
 GÉRARD Octave), avoué à Corbeil.
 Mgr GIBIER, Evêque de Versailles, à l'Evêché de Grandchamp, à Versailles.
 M. GILBERT (André), secrétaire d'ambassade, 17, avenue de Breteuil, Paris (VII^e).
 GIRARD (M^{me}), 61, rue Parisis, à Dreux (Eure-et-Loir).
 MM. GIRONDEAU, professeur au Collège d'Étampes.
 GLIMPIER (l'Abbé), Curé de St-Sulpice de Favières, par Boissy-sous-St-Yon (S.-et-O.).
 GOUJET (Roger) avocat, 118, rue du Temple, Paris (III^e).
 GRAILLOT, chef d'institution, à Monthéry (S.-et-O.).
 GRAND (Émile), avoué à Corbeil.
 GRAND (Mlle M.), à Corbeil.
 MM. GRONNIER, principal du Collège d'Étampes.
 GUÉBIN Edmond), Avoué à Corbeil.
 GUILBERT Denys), Avocat, au Château du Colombier, par St-Chéron, et à Paris, 116, rue de Rennes (VI^e .
 GUILLARD, banquier, à Corbeil.
 GUYOT Gustave), prop^{re}, à Massy (S.-et-O.), et à Paris, 63 bis, rue du Rocher (VIII^e).
 GUYOT (Joseph), au Château de Dourdan, et à Paris, 30, rue de Condé (VI^e).

 HABER (André), avoué, à Corbeil.
 HARO (Henri), Peintre-Expert, 20, rue Bonaparte, à Paris VI^e).
 HAÛET (Maurice), 22, rue de Turin, à Paris (VIII^e) et à Boissy-sous-Saint-Yon (S.-et-O.).
 HERVIER (Marcel , à Essonnes S.-et-O. .

MM. HOUSSOY (le Comte du), au château de Frémigny, par Bouray, (S.-et-O.), et 5, rue Beaujon, à Paris (VIII^e).

HUMBERT, notaire à Brunoy (S.-et-O.).

HUTTEAU (Léonce), 3, rue Saint-Jacques à Étampes.

ISBÈQUE (l'Abbé), Curé-Archiprêtre de Notre-Dame d'Étampes.

* JACQUEMONT (l'abbé, Curé-Doyen d'Argenteuil (S.-et-O.).

JALLEY (l'Abbé), Curé de Grigny, par Ris-Orangis S.-et-O.).

JEANGOURT-GALIGNANI, Maire d'Étiolles, par Corbeil, et à Paris, 82, rue du Faubourg St-Honoré (VIII^e).

JARRY (Henri), Membre du Conseil départemental d'hygiène, à Corbeil.

JOANNE (Edmond), Hôtel de Nesmond, 55 et 57, quai de la Tournelle, à Paris (V^e).

JOZON (Maurice), Notaire à Corbeil.

* La BAUME-PLUVINEL (Mlle de), au Château de Marcoussis, et à Paris, 9, rue de la Baume (VIII^e).

LACOMBE (Paul), Trésorier de la Société de l'histoire de Paris, 5, rue de Moscou, à Paris (VIII^e).

LADMIRAL (le Dr), au château d'Étiolles, par Corbeil.

LAROCHE (M^{me} Jules), rue Saint-Spire, à Corbeil.

LASNIER (E.), Receveur des Finances, en non activité, 28, rue de Champlouis, à Corbeil.

LAURISTON (de), propriétaire au Coudray-Montceaux, par le Plessis-Chenet (S.-et-O.).

LAVALLÉE (Pierre), au Château de Segrez, par Boissy-sous-St-Yon, et à Paris, 10, rue de Vézelay (VIII^e).

LEBRET (Georges), ancien garde des sceaux, avocat à la Cour, 11, rue Michelet, Paris (VI^e).

LECACHEUR (M^{me}), rue Saint-Spire à Corbeil.

* LEGRAND (Maxime), avocat, 96, rue St-Jacques, à Etampes.

LEGRIS, Procureur de la République, à Corbeil.

LEGROS, notaire, Maire de Boissy-Saint-Léger (S.-et-O.).

* LEHIDEUX (Roger), à la Brégallière, à Brunoy, et à Paris, 3, rue Drouot (IX^e).

LELONG, notaire à Corbeil.

LEMAIRE (A.), à Corbeil.

- MM. LEMAY (l'Abbé), Curé de l'Etang-la-Ville (S.-et-O.).
 LE PAIRE (Jacques-Amédée), à Lagny (S.-et-M.).
 LEROY (Jules), juge au tribunal de commerce de Corbeil.
 LESCUYER (Aug.), notaire à Etampes.
 LOISEL (Albert), rue du 14 Juillet, 21 bis, à Corbeil.
 LORIN, avoué, Secrétaire-général de la Société historique de
 Rambouillet, à Rambouillet.
- MAILLE ST-PRIX, au Château de la Grange, par Evry-Petit-
 Bourg, et à Paris, 11, Square de Messine (VIII^e).
 MALLET, père, banquier, à Corbeil.
 MALLET fils (Louis), banquier, à Corbeil.
 MALLET (Auguste), à la Roche, commune de Villebon, par
 Palaiseau (S.-et-O.).
 MARCHEIX, Conservateur de la bibliothèque des Beaux-Arts,
 47, rue de Vaugirard, à Paris (VI^e).
 MAREUSE (Edgar), Secrétaire du Comité des Inscriptions
 parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris (VIII^e).
 MARQUIS (M^{me} Léon), 3, rue du Flacon, à Etampes.
 MARTELLIÈRE, ancien magistrat, à Pithiviers (Loiret).
 MARTELLIÈRE fils, architecte à Paris, 33, rue Claude-Bernard (V^e .
 MARTIN, entrepreneur de travaux, à Corbeil.
 MASSON, Directeur des Ateliers de Chantemerle, à Essonnes
 (S.-et-O.).
 MASSUCHETTI (l'Abbé), Curé de Viry-Châtillon (S.-et-O.).
 * MAUBAN (Georges), à Soisy-sous-Étiolles, et à Paris, 5 bis,
 rue de Solférino (VII^e).
 MAUDUIT, géomètre, rue St-Antoine, à Étampes.
 MONTGERMONT (le Comte G. de), 62, rue Pierre Charron, à
 Paris (VIII^e), et au château de Montgermont, par Pon-
 thierry (S.-et-M.).
 MORAND (Raoul), attaché au musée de l'Armée, Hôtel des
 Invalides, à Paris, et villa Charmante, 4, rue du Pressoir,
 à Brunoy (S.-et-O.).
 MOREL D'ARLEUX (M^{me} , 5, rue du Renard, Paris (IV^e).
 MOTTHEAU, 8, place de la Mairie, à Brunoy (S.-et-O.).
- NOURRY, instituteur honoraire, à Mandres S.-et-O.).

MM. OUDIOU, architecte de la ville, avenue Darblay, à Corbeil.

PAILLARD (Julien , architecte, 13, rue Lacuée, à Paris XII^e).

PAISANT, Président honoraire du Tribunal de Versailles, 47, rue Neuve à Versailles.

PALLAIN, gouverneur de la Banque de France, Hôtel de la Banque, à Paris (I^{er}).

PAPIN, Agent des Assurances générales, à Corbeil.

PARA (Le Docteur), à la Ferté-Alais (S.-et-O.).

PASQUET (Alfred-Marc), Architecte de l'arrondissement, à Corbeil.

PASTRÉ, au Château de Beauvoir, par Evry-Petit-Bourg, et à Paris, 14, rue François I^{er} (VIII^e).

PAULIN (M^{lle}), Institutrice à Ferrières-en-Brie (Seine-et-Marne).

PELLERIN, à Saintry, par Corbeil.

PÉRIN (Louis), à Ris-Orangis, et à Paris, 8, rue des Écoles (V^e).

PÉRIN (Félix) Maire de Morsang-sur-Orge, par Savigny-sur-Orge (S.-et-O.).

PETIT (Félix , propriétaire, rue St-Spire, à Corbeil.

PETIT (Georges), agent d'assurances, à Corbeil.

* PIERREDON, 150, avenue des Champs-Élysées, Paris VIII^e).

PINARD (André), au château de Champcueil, par Mennecy, et à Paris, 54, quai Debilly (XVI^e).

PINTEAUX, 52, rue de Turbigo, Paris (III^e).

PLANCOUARD (Léon , correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Berck-plage (Pas-de-Calais), et à Arthies par Magny-en-Vexin (S.-et-O.).

POPOT père, caissier central honoraire de la Caisse d'épargne de l'arrondissement de Corbeil, à Corbeil.

PORLIER, Quai Bourgoin, à Corbeil.

POULTIER, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, 28, rue de Suresnes (VIII^e).

PRESTAT, 40, rue des Écoles, à Paris (V^e .

PRIVÉ, Directeur des grands Moulins de Salonique, à Salonique (Turquie).

PUYO, conservateur des hypothèques, à Corbeil.

RABOURDIN (Charles), Maire de Paray, à la ferme de Contin, par Athis-Mons (S.-et-O.).

- MM. RADOT (Émile), ancien président du tribunal de Commerce de Corbeil, à Essonnes (S.-et-O.).
- RAVAUT (Paul), 114, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^e).
- RESVE, chef d'institution à Montlhéry (S.-et-O.).
- RICHEMOND, Boulevard Malesherbes, 88, à Paris (VIII^e).
- RICHERAND (le Baron), Maire de Villecresnes, et à Paris, 13, rue Paul-Louis Courier (VII^e).
- RILLY (le Comte de), au château d'Oyzonville, par Sainville (Eure-et-Loir), et 61, rue de Varennes, à Paris (VII^e).
- ROBIN fils, marbrier, à Corbeil.
- ROUSSEL, Docteur de l'Université de Paris, 71, rue de Grenelle, Paris (VII^e).
- ROUSSELIN (l'Abbé), à la Courneuve (Seine). (S.-et-O.).
- ROUSSEAUX, avoué à Corbeil.
- ROYER, Pharmacien, 143, rue de Paris, à Pantin (Seine).
- SABATIER, Maire de Viry-Châtillon (S.-O.), et à Paris, 48, rue de Grenelle (VII^e).
- SABROU (Charles), rue St-Spire, à Corbeil.
- SAINTIN (Alfred), Maire de Montlhéry (S.-et-O.).
- * SAY (M^{me}), au château de Lormoy, par Montlhéry (S.-et-O.) et à Paris, 179, avenue Malakoff (XVI^e).
- SERGEANT, notaire honoraire à Milly (S.-et-O.).
- SIMON (André), Maire à Bruyères-le-Châtel (S.-et-O.).
- SIMON (Paul), architecte, à Villeuve-St-Georges (S.-et-O.).
- SIMON (l'Abbé), Curé de Livry (S.-et-O.).
- SOUPAULT, 59, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).
- STECHERT, à New-York (Etats-Unis).
- TANON M. L.), Président de Chambre à la Cour de Cassation. 46, rue Jacob, à Paris (VI^e), et au château du Clos-Bernard, à Soisy-sous-Étiolles (S.-et-O.).
- TAVERNIER, architecte, 19, rue Soufflot, à Paris V^e.
- TETON (Gabriel), instituteur à Epinay-sous-Senart, par Brunoy (S.-et-O.).
- THIBAUT, propriétaire à Saintry, par Corbeil.
- THIRROUIN (Achille), à la ferme de Beaurepaire, commune de Lisses, par Essonnes (S.-et-O.).

- MM. THOMAS, architecte de la ville, Corbeil.
 THOMAS (Henri), 25, rue St-Jacques, à Étampes.
 TOURNEUX (Maurice), à Morsang-sur-Orge, clos de la Gué-
 nière, et à Paris, 34, quai de Béthune IV^e.
 * TREUILLE (Raoul), 156, rue de Rivoli, à Paris (I^{er}).
 TREILHARD (le Comte), au château de Marolles-en-Hurepoix,
 et 10, avenue de Messine, à Paris (VIII^e).
 TROCHU (Jules), propriétaire, à Arpajon, et à Paris, 4, rue de
 Sèvres (VI^e).

 VALLET (l'Abbé), Curé de Ste-Escobille, par Authon-la-Plaine
 (S.-et-O.).
 VAUFRELAND (le Baron de), Maire de Morsang-sur-Seine, au
 château des Roches, commune de Morsang-sur-Seine, et à
 Paris, 38, avenue Gabriel (VIII^e).
 VAVASSEUR (l'Abbé), Vicaire-général du diocèse de Versailles,
 6, rue du Sud, à Versailles.
 VERDAGE (Émile), négociant à Corbeil.
 VERLEY (Marcel), Architecte, à Corbeil.
 VIAN (Paul), notaire honoraire, 9, rue Boissy-d'Anglas,
 à Paris (VIII^e).
 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (le Maire de la Commune de)
 (S.-et-O.).
 VOLLANT (Louis), ingénieur civil, Villa Rochefort, à Saint-
 Germain-lès-Corbeil, et 7, rue de Villersexel, Paris (VII^e).

 WARIN, Directeur des Papeteries d'Essonnes, à Essonnes
 (S.-et-O.).
 WALTER (Henri), au Mesnil-Longpont, par Montlhéry, et 217,
 rue Saint-Honoré, à Paris (I^{er}).

MEMBRES HONORAIRES CORRESPONDANTS

- MM. BOURNON (Fernand , Archiviste-Paléographe, 12, rue Antoine
 Roucher, à Paris (XVI^e).
 COÛARD (Emile), Archiviste de Seine-et-Oise, à Versailles,
 Hôtel de la Préfecture.
 DUTILLEUX (A.), Chef de division honoraire à la Préfecture de
 Seine-et-Oise, à Versailles, 19, avenue de Picardie.

MM. LEFÈVRE (Eugène), Archéologue, à Étampes.

PHARISIER, Rédacteur en chef de *l'Abeille de Seine-et-Oise*, à Corbeil.

STEIN (Henri), Archiviste aux Archives nationales, 38, rue Gay-Lussac, à Paris (V°).

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	MM.
BONNIN (l'Abbé), d'Ablon.	LASNIER (E.), de Corbeil.
BOUCHER (le Dr P.), de Corbeil.	LEGRAND (Maxime), d'Étampes.
BRICARD, propriétaire à Corbeil.	LELONG (M.), notaire à Corbeil.
COPPÉE (François), de Paris.	MAREUSE (Edgar), de Paris.
COURCEL (V. de), d'Athis-Mons.	MARTELLIÈRE, de Pithiviers.
DEPOIN (Joseph), de Pontoise.	MOTTHEAU, de Brunoy.
DUFOUR (M. A.), de Corbeil.	PASQUET (A. Marc), de Corbeil.
DUTILLEUX (A.), de Versailles.	POPOT père, de Corbeil.
GENTY (l'Abbé), de Versailles.	TOURNEUX (Maurice), à Paris.
GUÉBIN, Avoué à Corbeil.	VOLLANT, à Paris.
JARRY (H.), de Corbeil.	

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur :

M. le Sous-Préfet de Corbeil. — M. le Sous-Préfet d'Étampes.

Président :	M. François COPPÉE, de l'Académie française.
Vice-Présidents :	M. le Dr P. BOUCHER, Médecin en chef de l'hôpital de Corbeil.
	M. V. de COURCEL, d'Athis-Mons.
	M. M. LEGRAND, d'Étampes.
Secrétaire-Général :	M. DUFOUR, Conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville de Corbeil.
Trésorier :	M. POPOT père, caissier central honoraire de la Caisse d'Épargne de Corbeil.
Secrétaire-Rédacteur :	M. M. LELONG, notaire à Corbeil.

COMITÉ DE PUBLICATION

MM. le Dr P. BOUCHER, vice-Président, membre de droit.

A. DUFOUR, Secrétaire général, membre de droit.

V. de COURCEL, d'Athis-Mons.
 DEVERRE (l'abbé), Curé de Soisy-sous-Montmorency S.-et-O.).
 MAX. LEGRAND, d'Étampes.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France.
 Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
 Société archéologique de Rambouillet.
 Société historique et archéologique du Gâtinais.
 Société archéologique de Sens, à Sens (Yonne).
 Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
 Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
 La Bibliothèque de l'Académie Royale des belles-lettres, d'histoire et des antiquités à Stockholm Suède .
 Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil, à Paris (VIII^e).
 Société française d'archéologie, 13, rue de Phalsbourg, Paris (XVII^e).
 Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres (Eure-et-Loir .
 Société historique et archéologique de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne .
 Société des Bollandistes, 775, Boulevard militaire, à Bruxelles (Belgique .
 Bulletin historique du diocèse de Lyon, place Fourvière, Lyon (Rhône).
 Société Dunoise, à Châteaudun.
 Société Archéologique de Château-Thierry.
 Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, à Vendôme (Loir-et-Cher .
 La Bibliothèque de la Ville de Paris, à l'Hôtel Saint-Fargeau, 29, rue de Sévigné, à Paris.
 La Société archéologique et historique de Clermont (Oise .
 La Société des Sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).
 Société d'Archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, à Melun.

SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*tenue à l'hôtel-de-Ville de Corbeil (Salle de la Bibliothèque)
le 20 Janvier 1908.*

Présidence de M. le docteur Boucher, Vice-Président.

Etaient présents : MM. le docteur Boucher, Dufour, Lasnier, Guébin, V. de Courcel, Lelong.

Des excuses sont présentées au nom de MM. l'abbé Bonnin, Bricard, Pasquet.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

Le Conseil enregistre la démission de M. Bourdon, ancien Receveur des Finances à Corbeil et de M. Lafolloye, architecte à Paris.

Le Président déplore la perte des membres décédés dont les noms suivent :

M. Boselli, de Paris et Lille.

M. Prosper Thirouin, de Lisses.

M. Edouard Delessart, de Ris-Orangis et Paris.

M. Pinat, architecte à Saint-Germain-lès-Corbeil.

Le Secrétaire général donne ensuite lecture d'une liste de membres nouveaux, dont le Conseil est appelé à prononcer l'admission et dont voici les noms :

M. Boulanger (Emile) à Morigny et Paris, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

M. Simon (André) maire de Bruyères-le-Châtel, présenté par MM. Dameron et Barreau.

M. Clavier (Paul), architecte à Étampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

M. Thomas (Henri) d'Étampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

Mme Morel d'Arleux (Albert), à Paris et Brunoy, présentée par MM. l'abbé Muret et Robert Dubois.

Mlle Duval, institutrice à Palaiseau, présentée par MM. le docteur Boucher et Dufour.

M. l'abbé Clément, missionnaire apostolique, curé de Genainville, présenté par M. l'abbé Destarac et M. Dufour.

M. Humbert, notaire à Brunoy, présenté par MM. Robert Dubois et Guebin.

M. Dupuy-Dutemps, percepteur à Corbeil, présenté par MM. Jarry et Lelong.

M. Thomas, architecte de la ville de Corbeil, présenté par MM. Oudiou et Dufour.

M. Pastré (Joseph) à Beauvoir et Paris, présenté par MM. le docteur Boucher et Dufour.

M. Baudelot (Lucien), avocat, à Paris et à Brunoy, présenté par MM. l'abbé Muret et Robert Dubois.

M. Leuret (Georges), avocat, ancien garde des sceaux, à Paris, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

M. Amiot (Henri), avocat à la Cour d'appel de Paris, présenté par MM. Lelong et Guébin.

M. Amodru, député, au Château de Chamarande, et à Paris, présenté par MM. Lefèvre et Dufour.

M. Lescuyer, notaire à Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Thomas.

M. Gronnier, Principal du Collège d'Étampes, présenté par MM. Lefèvre et Girondeau.

M. Bunel, agent d'assurances à Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

M. Mauduit, géomètre à Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

M. Thirouin (Achille), à la ferme de Beaurepaire, présenté par MM. Dufour et Loisel.

A la suite de cette communication, M. le Président met aux voix la nomination des 20 membres nouveaux ci-dessus nommés, dont l'admission est prononcée à l'unanimité.

M. le Secrétaire Général apprend au Conseil que l'Institut vient de décerner le prix Berger, de 10.000 francs, à M. Maurice Tourneux, l'un des membres les plus érudits de la Société de Corbeil-Etampes. Le Conseil, sur la proposition de M. le Président, adresse de vives félicitations à M. Tourneux et charge M. le Secrétaire Général de lui en transmettre l'expression.

M. Dufour demande ensuite au Conseil l'autorisation de déposer dans une des bibliothèques, qui se trouvent à la Mairie dans le salon de réception de M. le Maire, les ouvrages composant la bibliothèque de la Société, en raison de ce qu'il n'a plus chez lui de place suffisante pour conserver cette bibliothèque dont l'accroissement est continu. Après en avoir délibéré, le Conseil accorde à M. Dufour l'autorisation qu'il sollicite, mais il exprime le désir que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la conservation et la propriété des ouvrages en question et que la clef de la nouvelle bibliothèque reste entre les mains de M. le Secrétaire général de la Société.

Puis M. le Trésorier donne un aperçu de la Situation financière de la Société au 31 décembre 1907, d'où il résulte que les recettes, y compris le solde de l'exercice de 1906, s'élèvent à la somme de. 6.391.55

Que les dépenses faites au cours de l'année 1907 s'élèvent à. 2.426.15

Qu'il existe par suite au 31 décembre 1907 un solde disponible de. 3.965.40

Qui se compose comme suit :

Fonds libres. 1.465.40

Somme réservée comme provenant du rachat de cotisations par 25 membres fondateurs. 2.500.00

Total égal. 3.965.40

Puis M. le Secrétaire général annonce au Conseil la prochaine mise au jour du 2^{ème} bulletin de 1907 et, peu après, la distribution de l'ouvrage de M. Martin-Sabon « Promenade artistique en Seine-et-Oise » qui formera le tome VII des mémoires de la Société. Il dit ensuite qu'il serait utile de préparer dès à présent la publication du T. VIII de nos mémoires ; il a reçu, depuis longtemps déjà, un manuscrit de notre Confrère, M. Mottheau, qui a consacré de longues années et de nombreuses recherches à écrire la monographie de la Commune de Brunoy. Cette monographie est connue et nos confrères de cette région en désirent vivement l'impression. Ce travail ne peut que nous faire honneur et, si nous ne l'imprimions pas, il pourrait nous échapper. Le Secrétaire propose donc au Conseil de commencer l'impression de la monographie de Brunoy, afin qu'elle puisse paraître au cours de l'exercice 1909.

Le Conseil en délibère, puis M. le Président, prenant la parole au nom du Conseil, adresse à M. Mottheau les remerciements de la Société, et, approuvant la proposition du Secrétaire général, l'engage à faire commencer au plus tôt l'impression de la monographie de la Commune de Brunoy.

Le Secrétaire général dit encore que le nombre des membres de la Société s'étant accru dans une assez grande proportion, il devient nécessaire d'augmenter le tirage des publications de la Société. Dans les dernières années on tirait à 300 ; il demande donc, afin de parer à tous les besoins, de porter à 315 ou 325 le tirage de toutes les publications de la Société à partir de l'année 1908.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que le tirage des publications de la Société sera augmenté dans les conditions indiquées par le Secrétaire général, et charge celui-ci de faire le nécessaire à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 1/2.



.

LA PAROISSE
DE
SAINT-PIERRE D'ÉTAMPES ⁽¹⁾

(SUITE)

LES SEIGNEURS DU BOURGNEUF

Nous avons vu précédemment que Bénigne le Ragois, seigneur de Guignonville, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, avait acquis, en 1580, le fief de la Mairie de Saint-Pierre et la seigneurie du Bourgneuf. Un acte de Notre-Dame, du mois d'août 1584, nous apprend qu'il était décédé à cette époque.

De son union avec Marie Faulerer, il paraît avoir eu au moins trois fils : Bénigne qui lui succéda ; Claude, seigneur de Bretonvilliers, et François ; et trois filles : Philippe, femme de François Prat ; Jeanne, femme de Jacques Baret, et Marie, citée comme marraine à Notre-Dame en août 1584.

Nous allons retrouver ces personnages en suivant maintenant les registres paroissiaux dans l'ordre chronologique.

1587. — Marie Faulerer, veuve de noble homme Bénigne Le Ragois, est marraine le 20 octobre à St-Basile. Elle se remaria en 1589 ou 1590, avec Pierre Amadon, commissaire des guerres, qui était venu à Etampes avec l'armée royale, au moment des troubles. Elle est encore mentionnée jusqu'en 1619.

(1) Pour la 1^{re} partie, voir Bulletin de 1907, pages 31 et 77.

1594. — 26 avril, marraine à St-Pierre, Philippe le Ragois, fille de défunt hble hoë maistre Bénigne Le Ragois ; le parrain était le sr Pierre Roger, archer des gardes du Roi ; peut-être était-il un descendant des anciens possesseurs du domaine du Bourgneuf ?

En 1599, nous voyons le nom de dame Flavie Saulcier, dame du Bourgneuf ?

Bénigne II Le Ragois, avocat au Parlement, est souvent parrain dans les différentes paroisses de la ville, en 1604, 1605, 1608, 1616, 1617, etc.

1605. — Dimanche 17 septembre, baptême de Philippe, fils de N. H. Jacques Baret, avocat en la Cour de Parlement, et de damoiselle Jehanne Le Ragois. Parrain et marraine, N. H. Benigne Le Ragois, Sr du Bourneuf, et Philippe Le Ragois, fme de N. H. François Prat, trésorier de Mgr de Montpensier.

Deux autres enfants de Jacques Baret, Marie et François, remplissent les mêmes fonctions en 1608 et 1616.

1617. — 28 avril, marraine, damoiselle Catherine Gosnier, femme de N. H. Bénigne Le Ragois, Sr du Bourgneuf.

1619. — 3 novembre, parrain et marraine, N. H. Claude Le Ragois, Sr de Bretonvilliers, conseiller du Roi, receveur général des Finances à Limoges, et damlle Philippe Le Ragois, femme de N. H. François Prat.

1621. — 21 août, de même Claude le Ragois et Catherine Gosnier. Dans cet acte, le mari de cette dernière est qualifié « conseiller secrétaire du Roy, Sr du Bourgneuf, trésorier provincial de Toul, Metz, Verdun et pays messin ».

En 1623, sont cités Jehan et Claude Le Ragois, fils de Claude.

Le 18 octobre de la même année, baptême de Bénigne, fils de Claude Le Ragois et de Marie Accarie. Parrain, Benigne Le Ragois, et marraine damoiselle Anne de la Bistrade, épouse de N. H. Guillaume de Fleury, trésorier général de France en Bourgogne et Bresse.

1624. — Jeanne le Ragois est indiquée comme femme de Jacques Baret le 27 septembre et même le 2 octobre, tandis que le 7 du même mois, Philippe Baret est dite « fille de défunt Jacques Baret ».

1624. — 2 octobre, baptême de Bénigne, fils de Bénigne Le Ragois, seigneur du Bourgneuf, et de Catherine Gosnier ; parrain, Jacques Petau, conseiller du Roi, lieutenant général civil et crimi-

nel du bailliage; marraine, damoiselle Jehanne Le Ragois, f^me de N. H. Jacques Baret, conseiller du Roi, référendaire à la Chancellerie de Paris.

Jacques Petau était le fils de Nicolas Petau, bailli d'Etampes, tué dans les troubles de 1589. Il avait épousé Catherine Alleaume. Par son testament, en date du 1^{er} novembre 1624, il fit un legs considérable au Collège de la ville. On en peut lire les détails dans la *Rapsodie* de maître Pierre Plisson.

1630. — « Bénigne Le Ragois adresse à César de Vendôme, duc d'Etampes, et à son conseil, une requête portant qu'il est propriétaire du Bourgneuf et de la mairie St Pierre, sises dans un des faubourgs d'Etampes, qu'à ce titre, il a droit de censive sur divers héritages tant dudit faubourg que des environs; que le principal manoir de ces seigneuries se trouve enfermé entre deux petites ruelles, fort rapprochées l'une de l'autre; l'une desquelles sépare le manoir d'avec son jardin; elles ne sont pas d'ailleurs d'un grand usage au public. Dans ces conditions, Bénigne Le Ragois demande l'autorisation de s'accomoder de l'une de ces ruelles en la joignant à sa maison à la charge de faire paver celle qui restera pour la rendre plus utile et de donner les dédommagements convenables ».

A la suite de la requête est l'ordonnance de renvoi aux officiers d'Etampes pour informer *de commodo et incommodo*, signée : C. de Vendosme.

« Le Dimanche 1^{er} septembre 1630, à l'issue de la messe paroissiale de St Pierre, faubourg d'Etampes, par maistre Philippe Batteau, prestre curé d'icelle église, sur la publicquation cejourd'hui faite au prosne de ladicte messe par ledict s^r Curé, que les habitants d'icelle paroisse eussent à eux assembler en nom collectif pour aviser sur les offres faites par noble h^oe Bénigne Le Ragois, conseiller du Roy, recepveur des finances *en* Limoges, seigneur du Bourgneuf, pour la cloture de la ruelle tenant et qui traverse en sa maison seigneuriale du Bourgneuf et le clos et jardin d'icelle, et transférance d'icelle ruelle en aultre lieu, se réunissent devant la porte de ladicte église et par devant notaire, le susd. curé, Jacques Vallée, F^o Paris, Can Mercier, Claude Faye le jeune, procureurs et marguilliers d'icelle église; Antoine Rué, André Godefroy, Estienne Colleau, Martin Moulin, Pierre Marseille, Julien Simonneau, Louis Hunger, Philippe Rousseau, Robert Le Franc, Pierre Jouasneau le jeune, Simon Papillon le jeune, Cantien Gorrion, Anthoine Beau-

vois, Jullien Chappes, Jehan Toullier, Pierre Boucher, Jehan Demollière, Jehan Simonneau, Pierre Pinguenet, Ferry Battereau, Jehan Faye, Eloy Dolton, Aubin ¹ et Jacques Colleau et Pierre Mathieu, tous lesquels habitans sont d'avis qu'au lieu de la dicte ruelle que led. s^r du Bourgneuf pourra faire enclore, il face paver, à ses frais, la rue Torse qui est devant la porte dudit lieu du Bourgneuf, et aussy qu'il face paver depuis le coing de lad. maison seigneuriale du Bourgneuf, la rue qui va jusqu'au coing de la maison de Pierre Jubin; et outre moyennant 25 livres tournois de rente annuelle à l'œuvre et fabricque de lad. église de St Pierre, icelle rente non racheptable, pour estre icelle rente employée *au paiement d'un maistre d'escolle* pour instruire la jeunesse du faubourg et autres affaires nécessaires de ladite p^{se} et outre ce fournir d'un logement pour icelluy maistre d'escolle » ².

Ce qui fut accepté. Bénigne Le Ragois donna une maison sise au faubourg St-Pierre contenant deux espaces, cour et petit jardin derrière, à la charge par les marguilliers de la faire habiter par un maître d'école pour l'entretien duquel il lègue une rente annuelle de 25 livres ³.

Catherine Gosnier, première femme de Benigne Le Ragois, dut mourir à peu près vers cette époque. Avant son décès, ils avaient acheté tous deux la ferme de Boissy-le-Sec dite « le Chastignier » moyennant la somme de 6.000 livres tournois que leur devaient les propriétaires Nicolas Gohory, conseiller du Roi et trésorier provincial à Metz, Toul et Verdun, et consorts.

1631. — Dame Catherine Gobelin, épouse de Bénigne Le Ragois ⁴, est marraine à S. Basile, le 19 août, assistée de messire Pierre Mortier, chevalier, baron de La Barre, seigneur de Champigny.

Bénigne et Philippe, fils et fille du Seigneur du Bourgneuf, sont plusieurs fois parrain et marraine en 1633.

1643 — Mardy dernier septembre, baptême de Claude, fils de Benigne Le Ragois, S^r du Bourgneuf, dont la marraine est damoiselle Anne Henriette de Bry, fille du lieutenant gal.

Claude Le Ragois, plus tard l'abbé Le Ragois, mourut à Paris, en

1. Aubin Colleau était redevable envers l'Hôtel-Dieu d'Etampes d'une rente de 8 sous 9 deniers, sur un demi-quartier de terre au champtier de Courte Cotte, terroir de St Pierre.

2. E. 3793. (Archives de Seine-et-Oise).

3. G. 657. (Arch. de S.-et-O.)

4. En 2^e mariage.

1685 ; grâce à l'influence du frère de sa mère, l'abbé Gobelin, directeur de Madame de Maintenon, il avait été nommé précepteur du duc du Maine. Il a laissé une « Instruction sur l'Histoire de France et sur l'Histoire romaine » (Paris 1684, in-12).

1644. — 21 octobre, baptême de Bénigne, fils de noble hoë Jacques Dujardin, conseiller du Roy en la cour des Aydes de Paris et de Marie Le Ragois. Parrain, noble hoë Bénigne Le Ragois, conseiller du Roy et payeur des rentes pour le grenier à sel en la ville de Paris ; marraine, dame Magdeleine Le Ragois fme de N. H. Charles Hébert, conseiller en la Cour du Parlement de Paris.

Le 23 février 1645. Pierre de Veillard, écuyer, S^r de La Chesne et des Murs neufs du Chesnay, et Jacques Godin, conseiller et avocat du Roi en l'élection d'Etampes, ce dernier agissant au nom de Bénigne Le Ragois et se portant fort pour lui, font les échanges suivants : Pierre de Veillard cède contre les trois quarts d'une métairie à Chesnay, la censive des Harengois à prendre annuellement sur plusieurs héritages sis au faubourg S. Pierre, ou faubourgs avoisinants, se montant à 2 sous 6 deniers parisis de cens annuel et perpétuel. Il donne, en outre, 300 livres tournois pour lesquels il constitue une rente de 111 livres 2 sous 2 deniers parisis (? ¹

En 1493, Michelle, veuve d'Etienne Picart, avoue tenir en censive de noble homme Jehan Lampens (?) S^r du Fresne, à cause de la censive des Harengois, un jardin sis au pont Quesneaux ².

En 1625, Pierre de Veillard, écuyer, S^r de la Chesne, des Murs-neufs et de la censive des Harengois, tant pour lui que pour son frère et sa sœur, héritiers bénéficiaires de feu Michel de Veillard, leur père, avoue tenir en plein fief, foi et hommage, d'Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, comte de Limours, abbé de St Benoît le Fleury-sur-Loire et S^r chatelain du Plessis-Authon, membre de ladite abbaye, la somme de huit livres deux sous parisis de cens, appelé la censive des Harengois qui, anciennement, valait 8 livres 19 sous 6 deniers ³.

1646. — Les lundi, mardi et mercredi 5, 6 et 7 mars, sont célébrés en l'église de S. Pierre des services funèbres pour Bénigne Le Ragois, mort depuis peu (à Paris probablement). Son fils, portant

1. E 3857. (Archives de Seine-et-Oise).

2. E 3855. (Arch. de S.-et-O.).

3. E 3856. id.

le même prénom, lui succède. Il est parrain le mardi 10 avril, assisté de Jehanne David, fille de feu Guy David, autrefois lieutenant assesseur au bailliage et maréchaussée.

« Le 24 mars 1655, Catherine Gobelin, veuve de Bénigne Le Ragois, écuyer, S. du Bourgneuf, tant en son nom que comme tutrice de Jean Le Ragois, leur fils mineur ; Bénigne Le Ragois, écuyer, S^r du Bourgneuf ; Madeleine Le Ragois, femme de Charles Hervé, conseiller au Parlement ; Bénigne et Madeleine, frère et sœur, enfants de Bénigne Le Ragois et de Catherine Gosnier, sa première femme, vendent à noble hōe Nicolas de Cœurs, conseiller du Roi, et à Antoinette Martin, sa femme, tout ce qui leur appartient de la maison, terre et seigneurie du Bourgneuf, le *moulin* de ce lieu à *présent en ruines*¹, et la *mairie Saint Pér*, avec tels cens, droits et devoirs seigneuriaux qui leur peuvent être dus à cause desdits fiefs leur appartenant, et les dépendances, le tout, sis faubourg Saint-Pierre-lez-Etampes, est tenu en fief, foi et hommage de M. l'Abbé de l'abbaye de S. Benoist sur Loire, diocèse d'Orléans. La vente est faite moyennant 51.662 livres 3 sols 2 deniers tournois.

« Claude Villette, receveur et payeur des rentes de la ville de Paris assignées sur les gabelles, reconnaît avoir reçu de M. de Cœurs 400 livres en faveur et pour le pot de vin de cette vente. — Marie Le Ragois et le s^r Dujardin, son mari, donnent quittance pour leur part dans le prix².

Parmi les censitaires du Bourgneuf on comptait alors, entre autres : l'abbé et les religieux de Morigny ; M. de S^t Bonnet³ ; les religieux de Sainte-Croix d'Orléans ; le Commandeur du Temple près Etampes ; M. de Valnay ; le duc d'Etampes ; M. de S^t Cyr⁴ ; le collège du Cardinal Lemoyne ; M. de la Montagne⁵ ; le prieur de la chapelle S. Macé, en l'église Notre-Dame ; M. de Boissy le Sec⁶ ; M. de Machault-Chambon, etc., etc.⁷.

1. Le moulin fut rétabli plus tard. Il existe encore. De 1701 à 1789, il fut occupé successivement par Pierre F^os Riou ; Louis Haudry et Françoise Couteau, sa femme ; Pierre Haudry et Madeleine Boucher sa femme ; Pierre Haudry fils et Jeanne Madeleine Dumortous, sa femme ; Claude Béchu et Marie Cantienne Gérosme, sa femme.

2. E. 3770-3772. (Arch. de S.-et-O.).

3. Jean CAMUS, sgr. de S^t Bonnet et de Gaudreville, bailli et gouverneur d'Etampes.

4. Guy DE SÈVE DE ROCHECHOUART, plus tard évêque d'Arras.

5. F^os Pépin.

6. Ch. de Paviot.

7. E. 3773. (Arch. de S.-et-O.).

Parmi les champniers et lieux dits, sont cités : Coquesalle, les Maisons-Godeluche, les 3 Mailles, Le Couvent, Sainvillier ; Cochereau, près la fontaine S. Pierre, grande rue du faubourg, Bretagne, le fief du Coudray, les Bastes, les grandes Blanches, Bargault, proche la Croix le long du pavé.

Dès la même année, le nouveau seigneur du Bourgneuf est mentionné dans les actes de l'Hôtel-Dieu d'Etampes comme étant redevable envers cet établissement d'une rente foncière de 40 sols tournois payable le jour de la Toussaint, sur une maison, cour et jardin au faubourg S. Pierre, donnant rue de Lalun et rue du Filloir, qui provenait d'un don fait en 1583 par Charles Thomas Guettard et Marie Guettard, femme de Philippe Cormereau.

L'Hôtel Dieu possédait encore à cette époque, au même bourg S. Pierre, 4 arpents $1/2$ et un demi quartier de terre qu'il avait loués à François Pérou, moyennant 6 setiers de méteil ¹.

Nicolas de Cœurs avait un frère nommé Barthélemy, simple marchand, qui est parfois cité dans les actes de S. Pierre.

« Aujourd'hui, 12 octobre 1655, furent fiancez et espousez M^e Jean Marye, fils de feu Pierre Marye, bourgeois de Chartres, de la p^{mo} S^t André dudit lieu, et Catherine Baudet, fille de feu Michel de cette paroisse, après avoir reçu le certificat de M. le curé de S^t André de Chartres — en présence de messire Claude Martin, prêtre habitué de Saint-Paul de Paris; de M. Nicolas de Cœurs, s^r du Bourgneuf, et de Barthélemy de Cœurs, beau-père de fait de la dite Baudet (?)

Quelques années plus tard, le 4 février 1664, a lieu le mariage entre Claude Poussard ², fils d'honnête personne Claude Poussard, notaire au lieu d'Auneau, et d'Anne Laigneau, et Charlotte de Cœurs, fille d'honorable homme Barthélemy de Cœurs et de Catherine Naudet, de la paroisse de *Tianville en Bausse* ³, par permission et certificat de messire Macé Marc, curé d'Auneau, et de messire Gastela, curé desservant, par ordre de Mgr de Chartres, la p^{mo} de Tianville.

1. « Les Restes de l'Hôtel-Dieu d'Etampes en 1665 ». (Bulletin de la S^{te} hist. Arch. de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, 1904).

2. Plus tard Greffier au bailliage d'Auneau.

3. Thionville, canton de Méréville. Une rente de 6 livres 5 sous tournois, sur les biens de Michel de Louye, laboureur à Thionville, est transportée à honorable homme Barthélemy de Cœurs m^d bourgeois, dem^t à Etampes, par Roland Babin, écuyer, s^r de Thionville, et sa femme Claude Thiboust. (E. 3794, 1637-1666 des Arch. de S.-et-O.).

Madame de Cœurs est marraine à S. Gilles, le 29 août, et son mari parrain à S. Pierre, le 12 octobre 1655. Leur fils François l'est aussi à S. Gilles, le 12 août 1656.

Les Le Ragois étaient demeurés seigneurs de Guignonville ; il l'étaient encore en 1661 d'après un état de déclarations passées à leur profit à cette époque.

Nicolas de Cœurs est parrain, le 8 août 1658, à S. Gilles, d'un enfant de Marin Savouré.

Pierre Boullemier, chantre et chanoine de la collégiale de S^{te} Croix, cède, en 1662, à Nicolas de Cœurs, S^r du Bourgneuf, une rente foncière de 20 # hypothéquée sur une vigne sise au terroir de Morigny (12 novembre) ¹.

1663. — Denis Leblanc, fils de feu Michel, passe titre nouvel d'une rente de 33 # 17 sous 6 deniers assise en partie sur la maison dite hôtellerie de la Herse, à Etampes, au profit de Nicolas de Cœurs, conseiller du Roi, receveur et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, S^r du Bourgneuf, ayant les droits acquis de feu Jacques Godin ².

1670. — 24 février, inhumé en la chapelle de Notre-Dame, ³ de Cœurs, fils d'honneste personne m^{re} François de Cœurs, conseiller du Roy en son Châtelet de Paris, et de dame Françoise....., âgée de 20 mois.

1672. — 28 avril, inhumation dans la chapelle de la Vierge, sous la tombe devant la porte de la sacristie, de noble h^{oe} Nicolas de Cœurs, conseiller du Roy, payeur des rentes de la Maison de ville de Paris, secrétaire du Roy, s^r du Bourgneuf, mort le jour de mardy (26) sur les 10 heures du soir, entre mes bras.

1673. — 8 nov., parrain, François de Cœurs, fils de noble h^{oe} François Alexis de Cœurs, conseiller du Roy en son châtelet de Paris, s^r du Bourgneuf, etc.

Toussaint Behade, prêtre, professeur en théologie, ministre et supérieur du couvent de la S^{te} Trinité d'Etampes, passe déclaration à Alexis François de Cœurs, s^r du Bourgneuf, pour des héritages tenus dans la censive du fief des Longs, ou de St-Bonnet (1^{er} juillet 1676) ⁴.

1. B. 3797. (Arch. de S.-et-O.).

2. E. 3805. id.

3. Le prénom est en blanc.

4. E. 3937. (Arch. de S.-et-O.).

1677. — Lundy 16 août, en conséquence de la permission dont la teneur s'ensuit : « Nous, archevesque de Sens, primat des Gaules et de Germanie, avons permis au s^r curé de la paroisse de St Pierre de la ville d'Etampes, d'ondoyer l'enfant dernier né de Madame du Bourgneuf, à la condition de faire au plus tost les cérémonies du baptesme suivant l'ordre de l'église. Donné à Paris, le 9^e jour du mois d'aoust 1677. Signé : J. (ou T.) de Montpezat, arch. de Sens — et plus bas : par monseigneur, Vincent », — j'ay ondoyé en la *chapelle du Bourgneuf*¹ ledit enfant, fille, en présence du s^r du Bourgneuf, le s^r Sauvaise et la damoiselle de Mézières, pourquoy icy dressé le présent.

1679 — Vendredy, 17 février, j'ay dit la sainte messe et fait sonner le glas pour M^r Maistre François Alexis de Cœurs, seigneur du Bourgneuf, qui en son 40^e an de son âge, après une longue maladie de flux hépatique, est trespasé en son logis, rue Beaurepère, à Paris, mardy dernier, 14^e du courant, et a esté inhumé en l'église Saint-Sauveur, sa paroisse.

Vendredy, 10 mars, inhumation dans la chapelle de la Vierge, en *nre* église, d'Armand Gabriel, fils de M^r Maistre Alexis de Cœurs, seigneur du Bourgneuf, et de Jeanne de Bérard, âgé de huit jours.

Ce mesme jour, a esté inhumée ladite dame du Bourgneuf avec et proche son dit mari, en ladite église S. Sauveur, devant la chaire à prescher, estant décédée trois semaines après son dict mari.

Vendredi, 11 avril, ont esté par moy suppléées les cérémonies du saint Baptesme, selon l'ordre de l'église, à Jeanne Gabrielle, fille de feu noble h^e Mons. Maistre François Alexis de Cœurs, vivant seigneur du Bourgneuf et de feu dame Jeanne Françoise de Bérard, laquelle avait esté cy devant ondoyée par moy, suivant la permission de Mgr l'Archevesque, ainsy qu'il se voit cy dessus le lundy 16 aoust 1677, comme il se voit par l'acte qui en fut pour lors dressé, et aujourd'huy, comme dit est, ont été suppléées les cérémonies servant à ce. Le parrain, noble h^e Gabriel de Bry, s^r d'Arcy, lieutenant général ; la marraine, damoiselle Marie Le Cat, femme de François Dumetz, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de cette ville,

En 1681, est cité François de Cœurs, s^r de Bourgneuf.

1691. — 24 juillet, inhumé dans la chapelle de la Vierge, Mar-

1. Cette chapelle existait depuis 1642. — L. Marquis, *loc. cit.*

guerite de Cœurs, fille âgée de 80 ans. Elle était sœur de feu le Sr du Bourgneuf.

François Alexis de Cœurs avait laissé une succession embarrassée et ses créanciers avaient désigné pour les représenter un fondé de procuration générale qui fut Marin Savouré, ainsi que nous l'avons constaté plus haut. Cependant le domaine demeura dans la famille. Par arrêt du Parlement du 6 mars 1701, Louise Julie de Cœurs « fille majeure, héritière de feu Jeanne Françoise de Bérard, sa mère, et créancière de la succession de feu Fois Alexis de Cœurs, fut déclarée adjudicataire des biens de la dite succession ». Mais, en 1710 (5 février-6 avril), la terre et seigneurie du Bourgneuf fut adjugée, par décret sur elle, au profit d'Alphonse de Germain de Guérin, chevalier, seigneur de Moulineuf et de Tiercelieu, lieutenant des gardes-françaises, moyennant le prix de 33.700 livres, à la requête de Pierre Lhuillier, avocat en Parlement. Les biens saisis comprenaient en outre le moulin du Bourgneuf, la ferme et métairie de Bois Mercier, etc., avec 737 livres 18 sous de rentes diverses ¹.

Le nouveau seigneur du Bourgneuf était fils d'Alphonse de Guérin et d'Anne Vedeau de Grandmont ; il avait épousé, en 1709, Henriette Françoise Le Camus, fille de Pierre Ignace Le Camus, trésorier général des Etats de Courtray et de Marie Angélique Vanacker. Il fut tué, étant colonel et premier lieutenant des grenadiers du régiment des Gardes françaises, le 13 octobre 1713, et inhumé au camp devant Fribourg en Brisgau, suivant un certificat délivré par l'Aumônier, M^{re} Leconte, bachelier de Sorbonne.

Une fille, seule enfant de son mariage, naquit après sa mort et fut baptisée à S. Pierre, sous les prénoms d'Anne Charlotte, le dimanche 5 novembre 1713, en présence de sa grand'mère, Anne Vedeau, et d'une parente, dame Anne Thérèse Vanacker, femme de Jacques Dupuis, seigneur de Lhumery.

Anne Charlotte de Germain de Guérin ne vécut que quelques jours ; elle fut inhumée dans la chapelle de la Vierge, le 24 novembre suivant, laissant en qualité de seule héritière et bénéficiaire, son aïeule qui, le 14 février 1714, par suite de transaction, abandonna à sa belle-fille, Henriette Françoise Le Camus, veuve à l'âge de 18 ans, les terres et seigneuries du Bourgneuf et ses dépendances,

1. E. 3772, 3774, 3811. (Arch. de S.-et-O.).

de Tiercelieu, et une portion dans le Greffe du vicomté de Rouen ¹.

En 1719, il fut dressé un état des rentes foncières, des baux d'héritages et des rentes héritières appartenant à cette dernière comme faisant partie du domaine du Bourgneuf. Le total des rentes s'élevait à 1722 livres 6 sous 9 deniers. Dans la liste des débiteurs, on remarque les noms du Prieur de Morigny, d'Etienne Geoffroy, maître chirurgien, de Jacques Dannery, Léon Charron, procureurs à Étampes. Il y en a en tout 64 ².

En 1721, la veuve de Germain de Guérin épousa M. de Valory, qui devint ainsi seigneur du Bourgneuf, et non par acquisition ainsi qu'il a été dit.

Louis Guy Henri de Valory était né en 1692, l'un des neuf enfants de Charles Guy de Valory, lieutenant général gouverneur du Quesnoy, et de Marie Catherine Vollant. Il s'était distingué aux sièges de Fribourg, où peut-être il avait connu le premier mari de sa femme, et de Landau. Le maréchal de Villars le choisit pour porter à Louis XIV, soixante-treize drapeaux pris sur l'ennemi (1713).

Les Valory portaient d'or à un arbre de sinople au chef de gueules.

Des difficultés s'étaient élevées après la mort d'Alphonse de Germain de Guérin au sujet des droits de mutations ou des produits féodaux des fiefs du Bourgneuf, de la Mairie et des Harengeois, relevant de la seigneurie d'Authon et du Plessis S. Benoît, que réclamait Jérôme du Faur de Pibrac, abbé de S. Benoît-sur-Loire.

M. de Valory combattit ces prétentions et parvint à obtenir un compromis par lequel il devait verser, pour terminer l'affaire, la somme de 2600 livres.

Le 3 mars 1730 seulement, l'abbé de Pibrac et Jean François Lambert, son receveur, signent quittance de pareille somme à eux remise, au nom du seigneur et de la dame du Bourgneuf, par leur frère et beau-frère ³, Paul Frédéric Charles de Valory.

Ce dernier, qui était né en 1682, est mort en 1770, étant grand prévôt du chapitre de Lille, vicaire général de Sens, abbé de S. Pierre de Sauve.

1736. — 11 juin, est parrain ⁴ messire Joseph Guy César de

1. E. 3775. Arch. de S.-et-O.).

2. E. 3820. id.

3. E. 3821. id.

4. A moins d'indication contraire, les actes cités sont tirés des registres paroissiaux de S^t Pierre d'Étampes.

Valory, marquis et page du Roi, fils de messire Guy Henri Louis de Valory, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de Rue, écuyer de la Reine, seigneur du Bourgneuf, de cette paroisse, et de dame Henriette Françoise Le Camus ; la marraine étant damoiselle Angélique Catherine Elisabeth de Poilloue de Bonnevaux¹, fille de Jacques Auguste de Poilloue, sgr de Bonnevaux, de la p^{mo} de St Basile.

Damoiselle Henriette Charlotte Edmée, damoiselle de Valory, fille mineure de haut et puissant seigneur de Valory, assiste à un mariage le 12 juin 1737. Elle est marraine le 9 juillet suivant et dite fille de noble homme messire Guy Louis *Servide* Valory, chevalier, Sr de Tiercelieu, le Bourgneuf et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis, gouverneur de Rue, colonel d'infanterie.

Le 15 février 1744 elle épouse son cousin dans l'église de S. Pierre :

« Mariage entre messire François Marthe Hubert de Valory, capitaine de cavalerie au régiment royal, fils mineur de haut et puissant seigneur messire Charles Louis François de Valory, chevalier Sr de Lecé, la Barre, Lugré, la Galopinière, Cussé et autres lieux et de haute et puissante dame Marie Jeanne Catherine de Cumont, de la p^{mo} de Varennes-sous-Mont-Sorreau, au diocèse d'Angers, et damoiselle Henriette Charlotte Edmée de Valory, fille mineure de haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry de Valory, chevalier, seigr du Bourgneuf, Tiercelieu et autres lieux, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Ruë, commandeur de l'ordre royal et militaire de S. Louis, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. très chrétienne à la cour de Prusse², et haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, de cette p^{mo}, fait par Paul Frédéric Charles, abbé de Valory, prestre docteur en théologie, prévost de l'église collégiale de S. Pierre de Lille en Flandre, abbé de Sauve, en présence de messire Henry Le Clerc de Fleurigny, chevalier, Sr d'Erinville ; messire Louis Marie de Ferron, lieutenant aux Gardes Françaises, chevalier de l'ordre

1. Décédée en 1737, à l'âge de 13 ans ; inhumée dans l'église de S. Basile le 25 décembre. Sa mère était dame Marie Thérèse Catherine Foudrier de Boirvaux.

2. Le cardinal Fleury, qui avait, en maintes occasions, éprouvé le tact et la prudence de Valori, lui confia une fonction fort délicate en Prusse, et Valori s'en acquitta avec tant de dignité et d'aménité qu'il s'acquitta pour toujours la sympathie de Frédéric le Grand (Dict. Larousse).

militaire de S. Louis ; damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory, sœur de la mariée ; messire Jules Hippolyte de Valory ¹, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ci-devant capitaine de grenadiers, régiment de la marine, oncle de la mariée ; dame Marie Simonne Louise Volant de Valory, sa tante ; messire Charles Joseph de Valory, ingénieur du Roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, son cousin. — Autres signatures apposées à cet acte : Chevreau, Haudry de Vaudouleurs, Chevreau de Vaudouleurs.

Le 2 juin, l'abbé de Valory assiste à un mariage, il signe l'acte, où l'on voit encore les signatures suivantes : « Le Camus, marquise de Valory — Valory de Lecé — Jeanne de Valory, — Jeanne de Cugnac ».

1749. — Janvier 27, baptême dans *la chapelle* du château du Bourgneuf, par permission de Mgr l'archevêque, de Adélaïde Camille, fille de messire François Marthe Hubert de Vallory de Lecé et de dame Henriette Charlotte Edmée de Vallory ; parrain et marraine : Jules Hippolyte de Vallory, ancien capitaine de grenadiers au régiment de la marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis ; marraine, damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Vallory, fille de messire Louis Henry de Vallory, lieutenant général des armées du roi et son ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse.

19 juin 1750. — Baptême de Charles Jean Marie ², fils de messire François Marthe Hubert de Valory, ch^ler, Sr de Lecé, La Barre, Lugré et autres lieux et de dame Henriette Charlotte Aimée de Valory : parrain, messire Jean de Valory, prêtre chanoine et doyen du chapitre de S. Pierre de Lisle en Flandre, représenté par Monsieur Louis Le Camus ; la marraine damoiselle Marie Florence de Valory.

9 août. — Adélaïde Camille de Lecé, fille de François Marthe Hubert de Valory, âgée de 19 mois, morte en nourrice, est inhumée dans l'église de S. Pierre.

1751, 3 avril ³. — François Joseph Tiffonnet, curé de la p^{se}

1. Dit le chevalier de Valory, frère de Guy Louis Henry, né en 1696, célèbre pour ses aventures amoureuses. Mme d'Épinay a écrit son portrait : Jean Jacques Rousseau dit de lui « qu'il ne passait pas pour bon ». Collé le donne comme un bon juge en fait de théâtre. On ignore l'époque de sa mort, mais il est probable qu'il vivait encore en 1789.

2. Qui succéda à son grand-père, par survivance, dans la charge de grand bailli d'épée du bailliage d'Étampes, en 1774.

3. E 3836, 1601-1786. (Arch. de S.-et-O.).

S. Pierre d'Etampes, au nom et comme chapelain de la chapelle S. Macé, fondée en l'église de Notre-Dame, en la présence et du consentement de Jacques Petit de Mezières, prêtre, chef chantre et chanoine, Jean François Aubry, Denis Parizot, Charles Gerbault, Marc Antoine Hamouy et Fiacre Sergent, tous prêtres chanoines capitulaires, baille à titre de bail emphythéotique pour 99 ans à François Marthe Hubert de Valory, ch^ler S^r de Lecé, la Barre, Lugré et autres lieux, capitaine de cavalerie au rég^t royal, demeurant au château du Bourgneuf, p^{mo} S. Pierre, tous les droits de censive et directs qui appartenaient à la chapellenie S^t Macé, sur partie des terres labourables et prés situés au terroir et dans la prairie de S. Pierre au champ tier dit la longue raye, près Vauroux, et entre les deux rivières de Juine et de Juineteau ; lesd. droits montant à 4 livres 10 sous 6 deniers, ou environ de menu cens, payable chaque année au jour S. Rémy. Le bail est fait moyennant la somme de 12 livres de loyer et redevance emphythéose.

1751. — 2 novembre, Guy René, fils de messire François Marthe Hubert de Valory de Lecé et de dame Charlotte Henriette Edme de Valory, est baptisé et a pour parrain haut et puissant seigneur messire René Louis de Voyer d'Argenson, ministre d'Etat et pour marraine, damoiselle Jeanne Louise Caroline de Valory, tante de l'enfant (sœur de sa mère).

Les d'Argenson étaient alliés aux Valory ; une dame Antoinette Catherine de Voyer d'Argenson de Paulmier est citée dans les pièces des archives de Seine-et-Oise E. 3943 — 1534-1770 comme étant veuve de Louis de Valory, chevalier, S^r chatelain de Détilly.

Le château du Bourgneuf était à cette époque dans sa plus grande splendeur ; il était devenu le rendez-vous des seigneurs de la Cour de Louis XV et de tous les princes et princesses des royaumes du nord. Les plus grands écrivains du temps y furent hébergés¹. Voltaire y fut le héros d'une aventure, paraît-il, dont il n'eut pas à se louer².

20 décembre 1751. — Mariage entre messire Etienne Firmin de Mazin³ chevalier, seigneur de la baronnie de Bouy, fils de défunt haut et puissant seigneur Guillaume de Mazin, gentilhomme de la maison du Roi, comte d'Arquien, et de haute et puissante dame

1. Vieux Souvenirs étampois. — « Les Valory » Eug. LEFEBVRE.

2. L. MARQUIS.

3. L'orthographe de ce nom est *Masens*.

Marguerite Le Bec, avec damoiselle Jeanne Florence de Valory, fille mineure de haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry, marquis de Valory, lieutenant général des armées du Roi, et haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, de cette p^{me} ; fait par.....¹ de Mazin, prêtre doyen de l'église royale et collégiale de la ville de Pontoise, prieur de Senon². En présence de Pierre Paul de Savary, chler, S^r de Boutervilliers, et de dame Anne Créquy de Sévelinges, son épouse, et de mesdemoiselles de Savary de Boutervilliers, cousin et cousines germaines du côté du marié ; des père et mère de la mariée, de François Marthe Hubert de Valory, etc. capitaine de cavalerie, et de sa femme, de damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory, frère et sœurs ; de messire Henry Ellie de Fleurigny, chler S^r d'Erinville ; de Pierre [de] Poilloue, chler, S^r du Petit S. Mard ; de François Pépin, chler, S^r de la Montagne, capitaine de cavalerie, chevalier de S^t Louis ; de Louis Henri Emmanuel Alphonse Le Camus, cousin germain de la future ; le doyen signe : « *Masens* » Autres signatures : Haudry de Boisablon — Barré-Fleurigny — S^t Périer S^t Mars.

1752. — 7 juin, inhumé dans l'église Guy René Valory, 7 mois, fils de messire François Marthe Hubert de Valory... en présence de Louise Leguay, sa gouvernante et de son père nouricier.

1753. — 2 juillet. Le marquis de Valory acquiert des Chartreux d'Orléans le droit de haute justice, sous le titre de prévôté, sur les maisons et héritages relevant en censive du prieuré de S^t Pierre d'Etampes³.

11 Août. — Baptême de Charles Guy Louis de Valory ; a été apporté à l'église par messire Paul Frédéric Charles de Valory, abbé commendataire de l'abbaye royale de Sauve, et par damoiselle Marie Louise Antoinette Valory de Lecé, fille de François Marthe Hubert de Valory, S^r de Lecé, capitaine au rég^t du Roi cavalerie et de dame Charlotte Henriette Esmée Valory.

1755. — 22 novembre, Le marquis de Valory achète des religieuses de Longchamps, le fief de ce nom, autrefois le fief de Foresta, consistant en 476 arpents, 18 maisons et 5 quartiers de pré.

Le couvent le tenait de Guiard ou Girart de Foresta, de Jacqueline, sa femme et de Pierre, son frère, clerc, moyennant 500 livres

1. En blanc, le prénom est JOSEPH.

2. Un autre document dit SÉRENT.

3. E 3833, Voir plus haut.

parisis (1266-1267) composant tout le cens qui leur appartenait sur des maisons, vignes et prés sis à Etampes, ainsi qu'un pressoir et la moitié du manoir où il était et le droit de pressurage ; toutes choses provenant de l'héritage maternel et tenues du Roi de France qui ratifia la vente ¹.

Le chapitre de Notre-Dame d'Etampes prétendit aussitôt que M. de Valory, en qualité de seigneur du fief de Foresta, percevait indûment un droit de censive sur deux arpents de terre usurpée sur celle du chapitre. Des procédures dont nous ignorons le résultat, furent commencées après la publication d'un mémoire dressé par M. Jean François Aubry, chanoine, le 8 mai 1756 ². L'affaire durait encore en 1765, malgré le peu d'importance de la cause.

16 octobre. — Baptême de Marie Jeanne Marthe de Lecé, fille de François Marthe Hubert de Valory, écuyer, S^r de Lecé, exempt des Gardes du corps du Roi, chevalier de S^t Louis, etc. ; parrain, messire Charles Louis de Valory, abbé de l'abbaye de Sauve, pourvu au nom de messire François Marie de Valory, prêtre, chanoine de S^t Pierre de Lisle en Flandre ; marraine, madame la marquise de Valory, grand'mère.

1758. — 20 juillet, baptême de Louise Sophie, fille de François Michel Hubert de Valory, mestre de camp, etc. ; parrain, très haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry de Valory, gouverneur de la citadelle de Lisle en Flandre ; marraine, h^{te} et puissante dame Sophie Theveno de Sibert, comtesse de Villefort.

Le marquis de Valory (Guy Louis Henry), est ainsi qualifié dans un acte de la même époque (1760-1768 ³ : « seigneur du Bourgneuf, haut justicier et censier du prieuré de S^t Pierre, Tiercelieu et des fiefs de S^t Bonnet dit des Longs, des Haraugeois, Foresta et autres terres ».

25 août. — Jean Charles Marie Valory de Lecé, fils, et Catherine Henriette Valory de Lecé sont parrain et marraine d'un enfant de Nicolas Fenet, valet de chambre du marquis de Valory et de M^{ie} Marg^{te} Malot, femme de chambre de la marquise.

1758. — 22 septembre, inhumation dans l'église du corps de

1. E 3866. (Arch. de S.-et-O.).

2. E 3842-3843. id.

3. E 3766. id.

très haute et puissante dame Henriette Françoise Le Camus, âgée de 63 ans, femme de très haut et puissant seigneur messire Guy Louis Henry, marquis de Valory, lieutenant général des armées du Roy, commandeur de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, gouverneur de la citadelle de Lisle en Flandre, chevalier, seigneur du Bourgneuf et de cette paroisse. En présence de messire Paul Frédéric Charles de Valory, abbé de l'abbaye royale de Sauve, son beau-frère, de François Marthe Hubert de Valory, escuyer, S^r de Lecé, exempt des Gardes du corps du Roi, chevalier de S^t Louis, mestre de camp de cavalerie, son gendre etc.

1758. — 17 novembre, inhumation dans l'église de Louise Sophie Valory, fille de François *Michel* Hubert, etc.

1759. — 27 décembre, baptême de Casimir Louis de Valory, fils de François Marthe Hubert etc ; a été parrain, par le ministère du s^r curé de cette église, messire Charles Casimir de Champignolles, maréchal des camps et armées du roi, chevalier, commandeur de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, chef de brigade des Gardes du corps du Roi, actuellement à Versailles ; marraine, Jeanne Louise Charlotte de Valory.

1761. — 22 mai, inhumé dans l'église le corps de très haute et puissante dame Henriette Charlotte *Emée* de Valory, femme de François Marthe Hubert de Valory, etc., âgée de 39 ans ; en présence de M. Philippe Poussin, chantre en dignité du Chapitre de S^{te} Croix, et de M. Gerbault, chanoine de Notre-Dame.

Le mari, François Marthe Hubert de Valory, mourut à Versailles le 11 mars 1765. La tutelle de ses enfants mineurs fut donnée à leur aïeul maternel, Guy Louis Henri, marquis de Valory.

1767. — 9 avril, le marquis de Valory est nommé gouverneur des ville et château d'Etampes, en remplacement d'Adrien Constant Esprit Regnault, marquis de Barres, qui avait donné sa démission en 1764, et du marquis de Feuguerre nommé après cette date et qui, nous ne savons pourquoi, ne put exercer cette charge. Les registres municipaux contiennent, le 12 janvier 1767, une délibération qui ordonne l'enregistrement d'un arrêt du Conseil faisant défense aux maire et échevins de reconnaître le marquis de Feuguerre pour gouverneur d'Etampes.

1769. — Il est rendu foi et hommage pour raison et à cause du droit de haute justice, sous le titre de prévôté, sur les maisons et héritages relevant en censive du prieuré du S^t Pierre d'Etampes

acquis des Chartreux d'Orléans le 2 juillet 1753, par 1^o Guy Louis Henry de Valory, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de S^t Louis, seigneur haut justicier du prieuré de S^t Pierre, le Bourgneuf, Tiercelieu et autres lieux; 2^o feu François Marthe Hubert de Valory, chevalier, seigneur comte de Lecé, la Barre, Lugré, etc., chevalier de S^t Louis, exempt des gardes du corps, en son nom, à cause de Charlotte Henriette Edmée de Valory, sa femme, et Jeanne Louise Caroline de Valory, sœur de la dite Charlotte, et, avec elle héritière présomptive par moitié de feu Henriette Françoise Le Camus, leur mère, femme de Guy Louis Henry, marquis de Valory sus nommé; 3^o Denis Pierre Chaillou, procureur de Charles Jean Marie de Valory, chevalier, seigneur du Bourgneuf et autres lieux ¹, garde de Sa Majesté, compagnie de Beauveau, en quartier à Troyes en Champagne, fils aîné et principal héritier de François Marthe Hubert de Valory et de Charlotte Henriette Edmée de Valory, ses père et mère, tant pour lui que pour Henriette Catherine de Valory, âgée de 24 ans; Charles Guy Louis de Valory, chevalier de l'ordre de S^t Jean de Jérusalem, âgé de 16 ans; Marie Jeanne Marthe de Valory, âgée de 13 ans; et Casimir Louis de Valory, officier de justice de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, âgé de 10 ans; 6^o (sic) le même Charles Jean Marie, marquis de Valory ².

1773. — 17 mai, mariage entre messire Louis Nicolas Dieudonné Cornette de Cely, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment royal *Polongne*, fils de feu Nicolas Philippe Cornette S^t Cyr de Cely, chevalier, conseiller du Roi en son conseil souverain en l'Isle Martinique, et de dame Marie Rose Daubas Dubreuil, de la p^{ss}e S^t Eustache de Paris, et damoiselle Henriette Catherine de Valory, fille majeure de deffunts messire François Marthe Hubert de Valory, chevalier de S^t Louis, S^r de Lecé et autres lieux, exempt des Gardes du corps de S. M. et de dame Henriette Charlotte Aimée de Valory; en présence et du consentement de messire Remy Le Roy de Vaudremont, capitaine d'infanterie, chargé de procuration, cousin germain du côté maternel; m^{rs} Jean Baptiste Poillou de S^t Mars, S^r de Bierville, officier de marine du Roi, cousin germain du côté maternel, à cause de dame Marie Louise Le Roy, son

1. Du vivant de son grand-père.

2. E 3833. Arch. de Seine-et-Oise.

épouse, tous parents de messire de Cély; de messire Guy Henry Louis, marquis de Valory, lieutenant gal des armées du Roi, commandeur grand croix de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, chevalier commandeur des ordres du Mont Carmel et de S^t Lazare, gouverneur de Rue, de la citadelle de Lille en Flandre¹, gouverneur et grand baillif d'épée de la ville d'Etampes, seigneur du Bourgneuf et autres lieux, ayeul maternel; messire Charles Jean Marie, comte de Valory, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment de Lorraine; Marie Jeanne Marthe de Valory, damoiselle, frère et sœur; M^{re} Jules Hippolyte de Valory, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, au régiment de la Marine, chevalier de l'ordre royal et militaire de S^t Louis, grand oncle maternel; Jeanne Louise Charlotte de Valory, tante maternelle; messire Guy Marin Terré du Petit-Val, écuyer, conseiller du Roi, receveur général des domaines et bois de Lorraine; S^t Denis Pierre de Chaillou, avocat au parlement; etc.

1774. — 26 août, parrain et marraine, Jules Hippolyte de Valory, chevalier de S^t Louis, et Jeanne Marie Marthe de Valory, fille de feu M. le comte de Valory, exempt des Gardes du Corps de S. M.

— 21 septembre, baptême de Louis Michel Amédée, fils de Louis Nicolas Dieudonné Cornette de Cély, chevalier, capitaine de cavalerie au rég^t royal Polongne, et de dame Catherine Henriette de Valory de Lecé; parrain, messire Guy Louis Henri, marquis de Valory, etc.; marraine, dame Maria Rose Daubas du Breuil de Cély, tous deux représentés par messire Charles Jean Marie, comte de Valory de Lecé, chevalier capitaine de cavalerie au rég^t royal Lorraine, gouverneur de la ville d'Etampes, et par damoiselle Jeanne Louise Charlotte de Valory.

— 20 octobre, inhumé dans la chapelle de S^t Nicolas de cette paroisse, le corps de feu messire Guy Henry Louis, marquis de Valory, décédé d'hier, âgé de 82 ans²....., en présence de messire Charles Jean Marie, comte de Valory etc., petit-fils; Charles Guy Louis de Valory, officier dans les dragons, chevalier de l'ordre de Malte, aussi petit-fils; de messieurs les curés, du clergé, du corps

1. Dans le contrat de mariage, on ajoute: « ci-devant ministre plénipotentiaire à la Cour de Prusse et à celle de S. M. Britannique.

2. On prétend que Frédéric le Grand, en apprenant la mort de Valory, prononça ces paroles élogieuses: « Les hommes de cette trempe ont été rares dans ce siècle! »

(Dict. Larousse).

de la noblesse de cette ville. Il n'y a d'autres signatures que celles des curés de S. Martin (Legrand), de S. Gilles (Doches), de Notre-Dame (Boivin), de S. Pierre (Barbier) et d'Ormoy (Durandet).

L'an 1775, le 21 du mois de juillet, messire Louis Nicolas Dieu-donné de Cornette de Cély, chevalier, capitaine de cavalerie au rég^t royal *Polongne*, âgé de 30 ans, fils déf. messire Nicolas Philippe de Cornette de S^t Cyr de Cély, chevalier, conseiller au Conseil souverain de la Martinique, et de dame Marie Rose Daubas du Breuil, et damoiselle Catherine Henriette de Valory, 29 ans, fille de deffunts messire François Marthe Hubert de Valory, chevalier de S^t Louis, S^r de Lecé et autres lieux, en son vivant exempt des Gardes du Corps de S. M. et de dame Henriette Charlotte Aimée de Valory de cette p^{me}; l'un et l'autre actuellement et publiquement de cette p^{me} depuis le 27 may 1773, ayant conçu des doutes sur la validité de leur mariage célébré dans cette église le 27 may 1773, à cause de l'omission de la publication des bans en l'église paroissiale de Sainte-Hyacinthe en l'isle de la Martinique, sur laquelle demeurait le seigneur époux et que celui qu'il avait à Paris, n'était pas suffisamment acquis par le changement de diocèse dont l'époque ne peut se fixer en ladite ville de Paris qu'au mois d'avril 1773, désirant calmer les inquiétudes de leur conscience et prévenir les difficultés qui pourraient naître sur les effets de leur mariage, comme sur l'état de leurs enfants nés ou à naître, nous curé soussigné de cette église, ayant reconnu qu'il avait été non valablement contracté par défaut de publication de ban en l'église paroissiale du domicile du futur époux qui n'était domicilié en la ville de Paris, p^{me} S^t Eustache, que depuis un mois, ou environ, nous curé susdit, les avons mariés de leur consentement mutuel, après la publication d'un ban en notre église et en celle de S^t Hyacinthe en la Martinique sans opposition, dispense des deux autres obtenue de Mgr l'Archevêque de Sens, signée Brincourt, vicaire g^{al}, datée et insinuée du 15 du courant, autre dispense obtenue du Préfet apostolique de l'isle Martinique, ainsy qu'il est attesté par le certificat du s^r Moulin desservant ladite p^{me}, en date du 28 février 1775, légalisée le 12 mars 1775 par le s^r Petit, juge royal en l'Isle, et scellée le même jour par le s^r Le Blanc, avec le consentement de la dame mère du seigneur époux, passé à l'effet du présent mariage par devant Mons. Catala, notaire à la Martinique le 19 février 1773, en présence de messire Jacques Gilbert, marquis de Fraigne, de messire Léon Pierre, che-

valier de Vigny ¹, témoins produits par le seigneur époux et de messire Frédéric Henry de Valory, chanoine de Lisle et S^r Antoine Tremeau de Fenneville ², témoins produits par la dame épouse.

Suivent les signatures des 4 témoins et du Curé, — et à l'instant du mariage ledit messire Louis Nicolas Dieudonné de Cornette de Cély et la dite dame Catherine Henriette de Valory nous ont déclaré qu'il est issu de leurs œuvres un garçon, né le 20 7^{bre} 1774, baptisé le lendemain dans cette église sous les noms de Louis Michel Amédée, fils de, etc. — qu'ils reconnaissent pour leur appartenir et entendent le légitimer par le présent acte à l'effet de succéder à leurs noms, droits et biens, et ont signé.

Le 13 avril 1779, est célébré, dans l'église de la Madeleine à Paris, le mariage entre Charles Jean Marie de Valory, capitaine de cavalerie au régiment royal de Lorraine, gouverneur et grand bailli d'épée de la ville, bailliage et duché d'Étampes, capitaine du château de ladite ville, seigneur du Bourgneuf et fiefs y joints, haut justicier et censier du prieuré de S^t Pierre d'Étampes, seigneur des terres de Lecé, la Barre et Lugré en Anjou, et autres lieux, et Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Duplex, fille mineure de feu Joseph François Duplex ³, comte de la Ferrière, commandeur de l'ordre de S^t Louis, gouverneur des établissements français dans l'Inde, gouverneur des ville et fort de Pondichéry, et de Claude Thérèse de Chastenay-Lancy.

1779. — 17 mai, au mariage de Jean Louis Darsonville, jardinier, fils d'Henri, domestique au Bourgneuf, avec Françoise Bouthé, fille de Claude, ancien cavalier de maréchaussée et de Françoise Marchand, assistent dame Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Duplex, marquise de Valory, f^me de Charles Jean Marie de Valory, avec Henriette Catherine de Valory de Lecé et damoiselle Jeanne Marie Marthe de Valory.

1782. — 12 août, damoiselle de Valory de Lecé, chanoinesse comtesse de L'Argentière, témoin du mariage d'une cuisinière du Bourgneuf au service de Mad. de Cély, signe: C^losse Marthe de Valory.

1. Léon Pierre de Vigny, S^r d'Emerville, capitaine d'infanterie, fils de Claude Henry et de Louise Charlotte de Marcadé, épousa en 1790 Mlle de Baraudin, dont il eut, entre autres enfants, Alfred Victor de Vigny, le poète.

2. Receveur du grenier à sel d'Étampes.

3. Mort le 11 nov^{re} 1763.

1783. — Sont cités plusieurs employés du château ; Louise Catin, femme de chambre de Mad. la marquise de Valory ; — Louis Darenne, fils de Charles, vigneron à Bagnolet, diocèse et banlieue de Paris et de def^e Louise Henriette Maheu, demeurant au château du Bourgneuf en qualité de laquais de madame la marquise de Valory ; il épousa le 15 janvier, Marie Gaudron, en présence de messire Charles Guy Louis de Valory, chevalier profès de l'ordre de Malte ; Jean Baptiste, baron de Boury (ou Bouy) ; aux signatures « Dupleix, marquise de Valory, le chevalier de Valory, la comtesse Marthe de Valory, le baron Debouy ».

Les nouveaux époux ont un fils prénommé Charles, baptisé en novembre suivant, qui a pour parrain messire Charles Jean Marie, marquis de Valory, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, mestre de camp, lieut. colonel du régiment de Bourbon-infanterie, seigneur du Bourgneuf et autres lieux, représenté par Jean Gangnebien, dit la Forest, valet de chambre de mondit S^r marquis de Valory. Et pour marraine dame Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Dupleix, épouse de mondit S^r marquis de Valory, représentée par Denise Gaudron, tante de l'enfant.

Sont cités en 1788, Albert Lanoit, cocher et François Durand, valet de chambre de M. de Valory.

1790. — 30 mai, parrain messire Charles Guy Louis, chevalier de Valory, commandeur de l'ordre de St Jean de Jérusalem ; marraine, noble demoiselle Hélène Marie Henriette Thérèse de Valory, représentés.

Le 15 juin suivant, est célébré par messire Jean Baptiste Antoine Amédée Barault, prêtre, chapelain de S^{te} Marie, le baptême de Charles René Marie, né de la veille, fils de haut et puissant seigneur messire Charles Jean Marie, marquis de Valory, gouverneur et grand bailli d'épée de la ville d'Etampes, colonel du 1^{er} régiment provincial d'état-major, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, seigneur du Bourgneuf, de Lecé et autres lieux et de damoiselle Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Dupleix, marquise de Valory ; le parrain, messire Charles Joseph René Dupleix de Mézy, conseiller au Parlement de Paris, y demeurant, rue des Petites Ecuries du Roy, paroisse St Laurent, lequel nous a fait et constitué pour son procureur général et spécial à l'effet de le représenter en cette qualité. La marraine haute et puissante demoiselle Marie Jeanne Marthe de Valory, chanoinesse du chapitre noble

de Largentière, tante paternelle, représentée par demoiselle Antoinette Thérèse Joséphine de Valory, sa nièce, sœur de l'enfant. En présence et du consentement de messire Dominique Antoine Mesnard du Montelet, chapelain de l'église de Paris, desservant ladite paroisse en l'absence du S^r curé, député à l'Assemblée nationale. Parmi les signatures, on remarque celle de la marquise de La Tour du Pin et de René de La Tour du Pin.

10 juillet. — Charles Guy Louis de Valory est témoin du mariage de Jeanne Gabrielle Rose Renard, fille de Guillaume, garde-chasse, avec François Durand. Il est qualifié « chevalier, commandeur de l'ordre de Malte ».

1791. — 12 avril, le marquis de Valory se rend adjudicataire moyennant 86.600 livres de la ferme du prieuré, d'un jardin près de l'Auditoire et d'environ 80 arpents de terre en divers champniers, le tout dépendant des Chartreux d'Orléans¹. La ferme consistait en une maison, colombier, granges, écurie, bergerie, étable et jardin, le tout enclos de murs contigu à l'église et au cimetière.

6 mai. — Inhumation dans ce dernier du corps de Antoinette Thérèse Joséphine de Valory, fille mineure de monsieur Charles Jean Marie de Valory, chevalier de l'ordre royal et militaire de S^t Louis et d'Adélaïde Louise Jeanne Joséphine Duplex, âgée d'environ onze ans.

Depuis cette inhumation il n'est plus parlé des seigneurs du Bourgneuf dans les registres. L'un des derniers actes, à Etampes, du marquis Charles Jean Marie fut sans doute l'offre qu'il fit aux administrateurs du directoire du district, par le ministère de Jean Elie Fromentin, 1^{er} huissier audiencier au tribunal, de la somme de 2051 livres 1 sou pour le rachat et l'amortissement de la rente foncière de 100 livres provenant de la vente des droits et censives du prieuré faite, le 2 juillet 1753, à son père, par les Chartreux d'Orléans, que nous avons mentionnée au chapitre du prieuré.

Le 7 novembre 1792, le notaire Louis Marin Venard, mandataire du marquis de Valory, fait, en conformité du décret du 23 août de la même année, devant la municipalité d'Etampes, la déclaration suivante :

« Ledit S^r de Valory s'étant absenté de cette ville dès le mois d'octobre 1791, pour accompagner la dame son épouse aux bains d'Aix-

1. Archives de Seine-et-Oise. L. MARQUIS, *Les rues d'Etampes*, 404.

la-Chapelle, il (le notaire) a régi pendant son absence et jusqu'au quinze de ce mois (?), terme accordé audit Sr Devalory par arrêté du département de Seine-et-Oise du 8 juin 1792, les biens qui appartenaient audit Sr Valory, sis en cette ville seulement, que ledit Valory n'étant pas de retour à présent, il croit lui, Venard, être dans le cas de la loi du 23 août d^{or}. En conséquence, il vient déclarer, pour se conformer à la loi, qu'il a dressé le compte de recette et dépense par lui faites pour led. Sr de Valory dont le résultat est qu'il redoit audit Sr Devalory la somme de 788 livres 11 sols 3 deniers, laquelle somme il offre de verser ès-mains de qui il appartiendra.

Il déclare, en outre, qu'il ne connaît d'autres biens à Etampes audit Sr de Devalory que sa maison du Bourgneuf, clos, jardin et dépendances ;

Une rente de 20 setiers de blé et 10 setiers d'avoine à prendre sur la ferme de Bois-Mercier ;

La ferme du ci-devant prieuré de S^t Pierre dont les produits ne sont pas encore certains et qui dépendront de la liquidation qui doit être faite entre le propriétaire et le fermier ;

Un lot de terres affermé à Charles Boucher et Germain Chevrier moyennant 326 livres par an ;

Une petite maison, rue du Sablon, louée à Jean Pierre Trinité et sa femme moyennant 75 livres par an ;

Une autre petite maison, sise rue de la Boucherie, près l'Orme S. Pierre, louée au né Delavaux, sabotier, moyennant 50 livres par an ;

Une autre maison, même rue, près le Bourgneuf, louée à la V^o Petit, dit Connelle, moyennant .. ¹

Un moulin à eau du faubourg S. Pierre, loué au Sr Besch, meunier, moyennant 4000 livres par an ;

Plusieurs pièces de pré, aunaies, futaies et bois taillis situés au lieu nommé Vauroux que fait valoir led. S. Valory ;

Une petite maison servant autrefois d'*Auditoire de la Prévôté de S. Pierre* ;

Un clos de vigne rue de l'Avaloir, en face du jardin du Bourgneuf ;

Plus 136 livres 9 sols de rentes foncières dues par 12 particuliers dont l'énumération est donnée et enfin quelques cens annuels dont il y a baux à cens.

1. Resté en blanc.

M^{re} Venard déclare encore qu'il a en sa possession les terriers et cueilloirs des anciens fiefs appartenant aud. S^r Valory, plusieurs baux et titres nouveaux des rentes ci-dessus dont il offre faire la représentation et remise à qui il appartiendra sous la réserve d'en retirer décharge au bas de l'état sommaire qui en sera dressé, etc.

Le marquis de Valory avait donc émigré en 1791, tous ses biens furent vendus au profit du domaine de l'an II à l'an VIII et le château fut démoli ; il n'en reste plus de trace aujourd'hui qu'un grand clos qui sert à la culture, où l'on se propose de bâtir des maisons particulières.

LES RECEVEURS DU BOURGNEUF

1586, Pierre Roger.

1600, Pierre Forest, auquel succéda Pierre Pinguenet, époux de Perrine Besnard, cité en 1609, le 7 octobre, à l'occasion du baptême de sa fille Marie qui a pour parrain le S^r du Bourgneuf et pour marraines, damoiselle Marie Saulcier, v^e de Pierre Amadon, commissaire des guerres, et Marie Baret, fille de N. H. Jacques Baret, avocat à la cour du Parlement. — François Baret, fils de ce dernier, est parrain d'une autre fille de Pinguenet, le 17 septembre 1616.

Nous relevons dans les registres paroissiaux les actes de baptême d'autres enfants du receveur.

1610. — 26 avril, Perrine Pinguenet ; parrain, honeste hœ Jehan Yvon, receveur de la seigneurie de Mesnil Girault.

1619. — 3 nov^e, Philippe (fille). Parrain, N. H. Claude Le Ragois, seigneur de Bretonvilliers, conseiller du Roi, receveur général des Finances à Limoges ; marraine, damoiselle Philippe Le Ragois, femme de N. H. François Prat, conseiller du Roi et trésorier de Mgr de Montpensier.

1624. — 26 mai, Catherine ; parrain et marraine, N. H. François de Gorry, S^r de la Tour, commissaire ordinaire des guerres, et Cantienne Thirouin, épouse de François Forest, sergent royal au bailliage.

Après un long espace de temps, nous voyons l'emploi tenu par le S^r Marin Savouré, époux de Marguerite Mary, dit Savouré l'aîné pour le distinguer de son fils qui prit la charge après lui. Il est dit,

en 1666, bourgeois d'Etampes, et en 1668, concierge de la maison du Bourgneuf.

En 1670, il est receveur de la seigneurie de Chalou-la-Reine, siège d'une commanderie de l'ordre de Malte, très ancienne et très connue. Une de ses filles, nommée Antoinette, eut un enfant naturel en 1674, dont le père était l'un des chevaliers de S^t Jean de Jérusalem. A la suite de ce scandale que nous avons rapporté ailleurs ¹, Savouré quitta le pays et revint à Etampes où il échangea la recette de Chalou contre celle du Bourgneuf.

Antoinette mourut à Etampes, veuve de Nicolas Bernier, bourgeois de Paris, âgée de 67 ans, et fut inhumée le 21 septembre 1721, dans l'église de S^t Pierre, en présence de son frère Marin Savouré le jeune, de ses neveux Marin Savouré fils ² et Antoine Hochereau, et de Jean Villemaire.

Les registres rapportent les actes de baptême de plusieurs des enfants de Marin Savouré le jeune, dont la femme était Marie Villemaire. En même temps que receveur du Bourgneuf, il était qualifié « capitaine de la bourgeoisie, de la gendarmerie, ou de la milice de cette ville ».

Ces actes offrent quelque intérêt, en raison de la qualité des personnes qui tinrent ces enfants sur les fonts.

Marie Anne, baptisée le 7 mars 1695, a pour parrain Dominique Artus Chevreau ³ et pour marraine, damoiselle Marie Anne du Tillet.

Louise (28 octobre 1696) : parrain et marraine, Michel Rouse, écuyer, conseiller du Roi, et son procureur au bailliage, prévôté, maréchaussée, hôtel et communauté d'Etampes, et damoiselle Louise Julie de Cœurs, fille de défunt Alexis de Cœurs, conseiller au Châtelet de Paris, seigneur du Bourgneuf.

Marin, dont nous avons parlé plus haut (1^{er} octobre 1698), parrain et marraine, Jean Villemaire et Edmée Marchand, femme de Pierre Laumosnier, receveur de Mesnil Girault.

Louis, baptisé le 13 juin 1702, et François en 1707.

En cette même année 1707, est cité comme receveur du Bourgneuf le S^r Lacroix.

(A suivre)

Ch. FORTEAU.

1. Voir nos « Registres paroissiaux du canton de Méréville », p. 133.

2. Sous-diacre à S. Pierre en 1722, mort curé d'Arrancourt en 1779.

3. De la famille des Chevreau de Boisablon, S^{rs} de Vaudouleurs et du Petit Villiers.

RECHERCHES SUR LES ENSEIGNES

ET LES VIEILLES HOTELLERIES DE CORBEIL (1).

ANCIENNES ENSEIGNES ET HOTELLERIES

Rue Saint-Spire

Côté droit ou côté du Cloître.

LA NASSE.

Emplacement: encoignure de la place
du marché et de la rue St-Spire.

La maison où pendait cette enseigne, qui remonte à la seconde moitié du xiv^e siècle, se trouvait au carrefour Notre-Dame et faisait le *coin de la place du marché* et de la rue du *Petit Pont* c'est-à-dire de la rue Saint-Spire; elle tenait du côté de la rue Saint-Spire à l'hôtel du *Petit Chaudron*, et, du côté du marché, à l'hôtel de la *Couronne*.

Sous cet hôtel, élevé sur piliers, existait anciennement un étal de boucher.

Un acte du 5 mars 1407 nous apprend que *l'église de Saint-Germain du vieux Corbeil* avait droit de prendre annuellement 6 livres parisis de rente sur cet hôtel, qui appartenait alors à Guillaume Dupont. *L'Eglise Saint-Nicolas de Corbeil* possédait aussi 20 sols parisis de rente à prendre, chaque année, sur l'étal, ainsi que le constate un acte du 23 mars 1422, en contenant cession, moyennant cette charge, par Philippe *Le Caulchois*.

(1) Pour la première partie, voir le Bulletin de 1907, page 100 et suivantes.

La maison de la NASSE était de la censive du Chapitre de Saint-Spire (1), auquel il était dû, en outre, une rente de 10 sols parisis.

Elle appartenait en 1461 aux héritiers de *Deniset Guiart*, qui la tenait de Colin *Dicteville*. Louis *Godefroy* et Pierre *Girard* la possédaient en 1544.

Robert de *Launay*, chirurgien à Corbeil, en fit déclaration au terrier de Saint-Spire, le 17 juillet 1607; elle lui provenait de Noëlle *Cordeau*, sa femme (2).

Cet immeuble, loué en 1636 à Nicolas Delamarre, marchand à Corbeil (3), appartint successivement au xviii^e siècle à Charles *Du Nas*, notaire (1654), Louis Trehet (1667), Jacques Darbonne (1690), Alexandre Lemerle (1697), qui en passèrent titre nouvel.

Enfin la maison de la NASSE, et celle appelée *le Chaudron*, furent aliénées le 31 octobre 1757, suivant acte de M^e Hazou, notaire à Paris, par Marie Marthe Lemerle, veuve de Louis Trehet, et les héritiers de ce dernier, à Pierre Bertrand, marchand épicier, moyennant 1300 livres, et 225 livres de rente annuelle, perpétuelle, et non rachetable.

La maison de la Nasse a appartenu au xix^e siècle à la veuve de Jean Adrien Aubry, épicière, Joseph Désiré Loudet, boucher (1830), Léonard Carré, boucher (1867), Alexandre Eslanger et Florent François, entrepreneur de peinture (1868).

Ceux-ci la firent démolir partiellement en 1879, et reconstruire telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Acquise en 1885 par Joseph Léon Grandin, négociant à Paris, celui-ci la revendit à Alexandre Chevalier, boucher à Corbeil, qui en est encore propriétaire.

Cadastrée section B, n^o 5.

LE PETIT CHAUDRON.

Rue Saint-Spire, n^o 2.

La maison dite l'hôtel du *petit Chaudron*, tenait à droite à la maison de la *Nasse* et à gauche à l'hôtel du *Grand Chaudron*.

A l'origine, elle faisait partie de l'hôtel du *Chaudron*.

(1) Le cens dû annuellement s'élevait à sept livres 6 deniers.

(2) Robert De Launay et Noëlle Cordeau étaient les père et mère de Jean de Launay, prévôt de Corbeil, de 1624 à 1653.

(3) Arch. de Seine-et-Oise, E. 6885. Acte Harly, notaire, du 10 janvier 1636.

Ce n'est qu'à la suite d'un partage de cet immeuble entre les héritiers Boudeaulx, au commencement du xvi^e siècle, que Nicole *Boullenger* et Denise Boudeaulx, sa femme, donnèrent le nom de *Petit Chaudron*, à la partie attribuée à cette dernière, par opposition à la partie donnée à un autre cohéritier, laquelle, désormais, s'appela le *Grand Chaudron*.

En 1544, Catherine Boucher, veuve de Jehan Hemon qui était au lieu des époux Boullenger, payait 12 deniers parisis de cens pour cet immeuble du Petit Chaudron, qui relevait de la censive de l'église Notre-Dame.

Au xvii^e siècle, ses propriétaires furent, successivement, Charles *Du Nas* (1609), Etiennette Pingret (1620), Jean Pia, épicier (1652), Louis Trehet (1667), Jacques Darbonne (1690), Alexandre Lemerle (1697), qui, tous, pour la redevance du cens, firent déclaration au terrier du Chapitre Saint-Spire, auquel avait été réuni le Chapitre de l'église Notre Dame, en 1601.

L'immeuble connu autrefois sous le nom d'hôtel du Petit Chaudron, appartient actuellement à M. Alexandre Chevalier, boucher à Corbeil.

LE GRAND CHAUDRON.

rue Saint-Spire, n^o 2.

L'hôtel du *Chaudron* est très anciennement connu. Vers le commencement du xvi^e siècle, il était la propriété de Pierre Boudeaulx; à la suite du partage entre ses héritiers, cet immeuble, qui s'étendait alors depuis l'hôtel de la *Nasse* jusqu'à la rivière Saint-Spire, autrement dit le canal de la Boucherie, et par derrière à l'hôtel de la *Couronne*, fut divisé en deux parties; l'une, celle où se trouvait l'enseigne, prit désormais le nom d'hôtel du *Grand Chaudron*; l'autre prit la dénomination d'hôtel du *Petit Chaudron*.

En 1544, le *Grand Chaudron* appartenait à Augustin Delacourt, à cause de sa femme, héritière de Yves Harmet, et à la veuve de ce dernier. Yves Harmet l'avait acquis des héritiers de Pierre Boudeaulx.

Cet hôtel, auquel un jardin attenait par derrière, et qui avait droit de port sur le canal de la Boucherie, était de la censive du Chapitre de Saint-Spire, lequel avait droit de percevoir annuellement un droit de cens de 4 sols 1 denier parisis.

Il était aussi redevable envers l'Eglise Notre-Dame de Corbeil d'une rente de six livres (1).

L'hôtel du *Grand Chaudron* a été reconstruit en 1594. En effet, suivant quittance passée devant M^e Etienne Grégoire, notaire à Corbeil, le 27 avril 1594 (2), Jean Dupré, « *masson en plastre* », demeurant à Corbeil, reconnaît avoir reçu de Charles *Du Nas*, marchand chandelier, demeurant en cette ville, la somme de 685 écus d'or sol. 40 sols tournois,

« Pour les ouvraiges de massonneries faictes par ledict Dupré, pour ledict Du Nas et Jehanne Lecoq, sa femme, pour avoir basti et reffait de fons en comble de neuf, une maison assis audict Corbeil, rue Saint Spire, appelée l'*hostel* du *Grand Chauldron*, et pour avoir, par ledict Dupré, fourny de toutes mathières convenables, tant chaulx, sables, pierres, plastre, thuille, clous, lattes et autres mathières qu'il a convenu fournir audict bastiment, que à l'exécution de la muraille de la court, estant au long de la rivière, le tout suivant les marchez tant par escript que verbalement qui en ont estez faictz entre eux ».

Au xvii^e siècle, l'hôtel du *Grand Chaudron* appartint successivement aux consorts *Du Nas*, à Philippe *Auberger*, et à Jacques *Trehet* et Charlotte *Létang*, sa femme ; ceux-ci en firent déclaration au terrier de Saint-Spire le 7 janvier 1697. Jacques Trehet le donna en dot à son fils *Louis*, lors de son mariage avec Marie Marthe Lemerle.

Nous avons dit que la veuve et les enfants de Louis Trehet aliénèrent cet immeuble en même temps que la maison de la *Nasse*, le 31 octobre 1757, à Pierre Bertrand, épicier.

Après avoir été possédée pendant près de 80 ans par la famille Loudet, cette ancienne maison fut acquise en 1881 par Joseph Léon André Grandin, négociant à Paris.

Elle est actuellement la propriété de M. Alexandre Chevalier, boucher à Corbeil.

LE PETIT PONT.

Rue Saint-Spire, n^o 4.

Cette enseigne tirait son nom de la situation de la maison où elle était appendue. Celle-ci est, en effet, partiellement construite au-dessus du *ponceau* du canal de la Boucherie. Elle se trouvait devant et vis à vis de l'hôtel de *l'Ange*, et tenait d'un côté à l'hôtel

(1) Compte de l'église Notre-Dame.

(2) Arch. de Seine-et-Oise, E 6847.

de la *Rose*, d'un bout à Pierre Hideux, à cause du port des Gobelets (1612).

Partie de l'emplacement de la maison portant l'enseigne du Petit Pont, avait été donnée à bail à cens, par le Chapitre de Saint-Spire, à Charles *Du Nas*, marchand de bois à Corbeil, suivant acte passé devant M^e Etienne Grégoire, notaire à Corbeil, le 13 février 1592 ¹.

Aux termes de cet acte, « M^{re} Martin Hiel, prestre, chantre et « chanoine de l'église collégiale monsieur Saint Spire de Corbeil, « représentant le chappitre de la dicte église, résidant actuellement, « seul chanoine en la dicte église » assisté de M^{res} Barthélemy Deschasteaux et Tristan Camus, chapelains, font bail à Charles *Du Nas*, « du droict de passaige et occupation estant au dessus de la « rivière qui fait meudre le moullin de la Boucherie, passant par « dedans la susdicte ville de Corbeil ».

Du Nas avait le droit de « pouvoir bastir sur la dicte rivière, sans « empescher le cours d'icelle, depuis l'arche sur laquelle on passe « jusqu'à l'encoignure de la muraille du port des Gobelets ».

En exécution de cette concession, *Du Nas* fit agrandir la maison qu'il possédait déjà, et bâtir sur la rivière jusqu'au port des Gobelets.

Par déclaration au terrier de Saint-Spire, passée devant Barré, notaire à Corbeil, le 29 octobre 1612, *Spire Du Nas*, notaire royal et procureur à Corbeil, reconnaît être détenteur

« d'une petite maison et petit comble de bastiment a costé, soubz partie duquel « est la porte et allée de la maison, le tout couvert de tuiles, cour derrière, assis « en la rue St-Spire, appelé l'hostel du PETIT PONT, devant et vis à vis l'hostel « de l'*Ange* ; laquelle maison, petit comble de bastiment et cour, fut à défunt « Nicolle Barré, demeurant à Corbeil, qui estoit au lieu de Spire de Santeny, « tenant d'une part au recognoissant, à cause de sa maison de la Roze, etc. ».

Le Chapitre de St-Spire avait droit de percevoir 3 sols 2 deniers parisis de cens sur cet immeuble, lequel était, en outre, chargé de 4 livres de rente envers l'église Notre-Dame de Corbeil, ainsi que le constate un acte passé devant M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 30 mars 1648, et contenant vente par Jehanne Girard, veuve de Jehan de Chartres, à Pierre de Chartres, marchand à Corbeil, moyennant 454 livres.

1. Archives de Seine-et-Oise, E. 6846.

La maison du *Petit Pont* appartient ensuite à Guillaume Darbonne (1668) ; à Pierre Debeines et Etiennette Baron, sa femme (1701) ; François Allevin et Magdeleine Gibier, sa femme.

Nous avons relaté, en son lieu, les modifications que la maison de Debeines eut à subir lors de la reconstruction de l'arche du canal de la Boucherie et de l'élargissement de la rue du Petit Pont, en 1732, ainsi que la transaction intervenue à cette époque, entre ce dernier et les consorts Allevin. Nous n'y reviendrons pas.

Des titres des années 1588, 1645, 1663 et 1707 font mention de six livres de rente, due le jour de Pâques, constituée par Cosme Poirier, sur la maison du *Petit Pont*, pour la fondation d'un salut le jour de Pâques, pour Charles *Du Nas*, et d'une messe basse de *Requiem* et *De profundis* le 10 novembre, à l'intention de Marie *Clément*, femme de *Du Nas*.

En 1707, cette rente était due par François Allevin.

La maison du *Petit Pont* appartient actuellement à madame Desassis.

LA ROSE,
devenue la ROSE BLANCHE.

Emplacement :
Rue Saint-Spire, n° 6.

La maison « où souloit pendre pour enseigne la Rose » consistait en : boutique, cuisine basse, deux chambres hautes, grenier dessus, montée dans œuvre et petite cour derrière ; elle tenait à la maison et cour de l'hôtel du Petit Pont, et se trouvait en face de l'hôtel de *l'Aventure*.

Le plus ancien titre s'y rapportant est une charte passée devant Jehan Charron, tabellion à Corbeil, le 1^{er} décembre 1467, faisant mention de 16 sols parisis de rente, constituée au profit de l'église St Nicolas de Corbeil, par feu Agnès Javet, veuve de Denis de Thiermont, sur « une maison ou souloit pendre pour enseigne la Rose ».

Des titres des années 1586, 1607, 1616, 1647, nous apprennent que Marie Guespereau, veuve de Robert d'Estrechy, avait, aux termes de son testament, daté de 1586, légué au chapitre de Saint-Spire 9 livres de rente, à prendre sur cette maison pour la fondation de deux saluts, le jour de Saint-Michel et le dimanche du saint

Sacrement. Par déclaration faite au terrier du Chapitre de St-Spire, par acte devant Barré, notaire à Corbeil, le 22 octobre 1609, Spire *Du Nas*, notaire royal et procureur, fils de Charles Du Nas, marchand de bois, reconnaît être propriétaire de la maison de la *Rose*, « qui fut à Michel Fontayne, et Marie Guespréau, sa femme, auparavant à Pierre « Langlois, tapissier qui estoit au lieu de Jehan du Moustier, tenant d'une part « à l'hostel des Gobelets, appartenant à Pierre Hideulx, notaire et procureur à « Corbeil... chargée de 22 deniers parisis de cens ».

Michel Fontayne avait cédé cet immeuble, à rente, à Charles *Du Nas* et Marie Clément, sa première femme, par acte devant Galien, notaire à Corbeil, du 21 mars 1583.

Noble homme, M^e Jean de *Launay*, conseiller du Roi, prévôt et président de la ville, prévôté et châtellenie de Corbeil, M^e des requêtes ordinaires de l'hôtel de la Reine, et Jeanne *Hideux*, son épouse, firent l'acquisition de la maison de la *Rose*, de messire Spire *Du Nas*, l'aîné, prêtre habitué au prieuré de Notre Dame de la Victoire des Champs, à Essonne, ci devant procureur et notaire royal à Corbeil, suivant acte reçu par M^e du Nas, notaire en cette ville, le 3 janvier 1650 ¹.

Nicolas de Launay, seigneur du Perré, chevalier de l'ordre militaire de S^t Louis, brigadier des armées du roi, à Paris, l'un des enfants de Jean de Launay², aliéna cet immeuble le 4 décembre 1706, par contrat devant Boisneuf, notaire à Corbeil, à Alexandre Lemerle, marchand à Corbeil, à charge, notamment, d'acquitter la fondation que nous avons relatée, et de payer 22 sols parisis de cens au chapitre de Saint-Spire.

La maison de la Rose, appelée vers la fin du xvii^e siècle la *Rose Blanche*, tombée en ruine, fut démolie en 1723.

LES GOBELETS
puis LA VILLE DE ROUEN.

Rue Saint Spire, n^o 8.

La maison appelée l'hôtel des *Gobelets*, comprenait deux corps de bâtiment, l'un devant l'autre, avec cour, grange, jardin. Elle avait droit de port sur la « rivière qui fait moudre le moulin de la Boucherie ».

1. Biblioth. Nat. Mss. Pièces originales n^o 1662, dossier 38637.

2. Il était né à Corbeil en juillet 1637.

Elle relevait de la censive du chapitre de Saint-Spire, qui avait droit de percevoir annuellement, à ce titre, un droit de 40 deniers parisis. Ce droit de censive est mentionné dans des titres de 1346, 1505 et 1578.

En 1597, à la suite de partage, l'hôtel des *Gobelets* appartenait, pour moitié, à Yves de Santeny, marchand, et pour l'autre moitié, à Antoine de Santeny, sergent royal à Corbeil.

La première moitié fut possédée, successivement, au xvii^e siècle, par Pierre *Hideux*, notaire royal à Corbeil, qui en passa déclaration au chapitre de Saint-Spire le 21 février 1609, puis à Jeanne Hideux, sa fille, épouse de Jean *de Launay*, prévôt de Corbeil, et à ses héritiers, qui en étaient encore propriétaires en 1702.

L'autre moitié appartient, dans le même siècle, à Antoine de Santeny (1610) ; à Jean Clozeau, notaire, et Marie de Santeny sa femme, (1650) ; à Marie Diane Mathis, veuve de Mammert Cressault (1697) ; à Nicolas Viellard et Louise Charron, sa femme, en 1707.

Vers 1720, l'enseigne des *GOBELETS* disparut ; elle fut remplacée par celle de la *VILLE DE ROUEN*.

L'IMAGE SAINTE BARBE

Emplacement :
rue Saint-Spire, n^o 10.

Cette enseigne remonte au xv^e siècle.

Par titre nouvel passé pardevant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 21 juin 1651, Jean de Santeny, sergent royal à Corbeil, se reconnaît propriétaire :

« d'une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, consistant en deux corps de
« logis, petite cour au milieu, et montée hors œuvre, en laquelle maison *soulloit*
« *pendre pour enseigne l'image de Ste Barbe*, acquise de M. Claude *Tarteret*, tenant
« d'une part à Jean Clozeau, notaire, d'autre à Jean de Launay, prévôt de Cor-
« beil (1), et à M^e Jacques Mathis, à cause de sa maison de l'*Homme sauvage*, abou-
« tissant d'un bout sur la rue, et d'autre bout sur la maison de l'*Homme sauvage* ».

Des titres de 1456, 1651, 1694 nous apprennent que le chapitre de Saint-Spire avait droit de percevoir annuellement, sur cette maison, 2 sols parisis de cens et 20 sols tournois de rente, payables le jour Saint Martin d'hiver.

1. A cause de la maison des *Gobelets*.

La communauté de l'église Notre-Dame de Corbeil était bénéficiaire d'une rente perpétuelle de 30 sols parisis, constituée et délaissée à son profit par Pierre le Bergier et Jehanne Camus, sa femme, à prendre sur cette maison de l'*Image S^{te}-Barbe*, et sur la moitié de l'hôtel des Maillets (1), moyennant et à la charge qu'elle « sera tenue de faire dire et célébrer, par chacun an, le jour de l'Assomption notre Dame, une messe haute du jour de l'Assomption » aux conditions énoncées dans un acte passé devant Beaujon, substitut de Ambert Destouches, tabellion à Corbeil, le 7 juin 1543.

La maison qui avait pour enseigne l'*Image Sainte-Barbe*, baillée le 23 décembre 1476, moyennant cens et rente, à Denis Boudeaulx, marchand tanneur, par Messieurs de Saint-Spire, et qui appartint ensuite à Louis *Destouches*, et depuis à Simon *Andrault*, fut possédée au xvii^e siècle par : Pierre *Mathis* et Catherine *Andrault*, sa femme (1609) ; Claude *Tarteret* ; Jean de *Santeny*, sergent royal à Corbeil (1651) ; Pierre de *Santeny*, son fils, et par Charles de *Santeny*, son petit-fils.

Celui-ci la fit démolir vers 1694, pour cause de vétusté.

L'ÉCREVISSE

Emplacement : rue Saint-Spire, 12.

La maison dite « l'*hostel de l'Écrevisse* » tenait d'une part à Pierre *Mathis* (1617), et du levant à la *maison de l'Homme sauvage*.

Le Chapitre de l'église Saint-Spire en consentit bail, en 1452, moyennant 16 deniers parisis de cens, et une rente perpétuelle de trois livres dix sols.

L'enseigne de l'Écrevisse est mentionnée dans des titres de 1428, 1451, 1452, 1521, 1564, 1611, 1702.

En 1617, elle appartenait à Pierre *Symerel*, marchand au faubourg de Corbeil, ainsi qu'il résulte d'une déclaration faite au terrier de Saint-Spire le 28 décembre de cette année.

Cette maison fut démolie à la fin du xvii^e siècle ; elle était alors la propriété des hoirs d'*Alexandre Regnault*, héritier de *Jean de Launay*, 2^e du nom, abbé de Saint-Spire et prévôt de Corbeil, qui l'était lui-même de *Jean de Launay*, 1^{er} du nom, aussi prévôt de Corbeil, son père.

1. Cet hôtel, situé place du marché, était contigu à celui de la *Coupe d'Or*.

Une déclaration faite en 1702, par les héritiers de Regnault, porte en effet « que les 16 deniers parisis de cens, dus au chapitre de Saint-Spire, étaient à prendre sur une place ou estoit ci-devant la maison de l'Écrevisse ».

L'HOMME SAUVAGE, devenu l'enseigne
des ARMES DE VILLEROY (1753). Rue Saint-Spire, n° 14.

L'enseigne de « l'Homme sauvage » est connue à Corbeil dès le commencement du xv^e siècle.

Par déclaration faite au terrier de Saint-Spire le 4 août 1609, Pierre *Mathis*, marchand, demeurant à Corbeil, reconnaît être détenteur

« D'une maison couverte en tuiles, comprenant deux corps d'hostel et petite cour au milieu, cave, grande cour derrière et port sur la rivière de la Boucherie, ladite maison d'hostel, appelée l'hostel de l'Homme sauvage, située rue St-Spire... tenant d'une part à la veuve et hoirs Jean Tortouyn et à M^e Jacques Barré, procureur ; le corps d'hostel de derrière et cour [du milieu], tenant à l'hostel de l'Image Ste-Barbe, et la cour de derrière tenant à la cour et mesure de la Chapelle St-Blaise ».

Ce bâtiment situé sur la rue, avait été acquis par Mathis des héritiers de Jean Beaujon, qui le possédaient « de grande antiquité, de Jean Marse, et depuis à Guillaume et Louis Destouches ».

La cour de derrière avait été prise à rente par Mathis, du chapelain de la Chapelle St-Blaise ; quant au second bâtiment et à la cour du milieu, ils étaient propres à Catherine Andrault, épouse de Mathis.

Par acte passé devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 19 août 1653, Jacques Mathis, bourgeois de Paris, époux de Louise Clozeau, consentit bail de la maison du *Sauvage*, au profit de Adrien Debonnaire, marchand potier en terre, et Nicole Clément sa femme, pour une durée de 9 ans, moyennant un loyer annuel de 100 livres.

Le Chapitre de l'église St-Spire avait droit de percevoir chaque année 13 sols 1 denier sur l'ensemble de la maison de l'Homme sauvage, qui appartenait au commencement du xviii^e siècle à François *Gaultier*, fils de Marie *Mathis*, qui en passa titre nouvel le 15 mai 1706, devant M^e Boisneuf, notaire.

François Gaultier ou Gauthier, qui était bourgeois de la ville

d'Etampes, et Geneviève Thibault, sa femme, aliénèrent cet immeuble à Jean de *Santeny*, traiteur et Marie-Anne Petit, sa femme, par contrat passé devant M^e Hucherard, notaire à Corbeil, le 25 Juin 1713.

Au décès de Jean de Santeny, la maison du *Sauvage* revint à Charlotte de Santeny, épouse de Jean-Baptiste *Jullien*, pâtissier à Corbeil, par suite de différents arrangements faits entre ces derniers et Jean *Fromentin* et Marguerite de Santeny, son épouse, suivant acte passé devant M^e Dupont, notaire royal à Corbeil, le 16 octobre 1743, moyennant, entr'autres charges, celle de payer 45 livres de rente aux époux Fromentin. En 1767, J.-B. Jullien consentit bail de l'immeuble qui nous intéresse à Cosme Joseph Mercier, marchand pâtissier traiteur et à Marguerite Françoise Bernard, sa femme, moyennant un loyer annuel de 450 livres (1).

C'est pendant la possession de J.-B. *Jullien*, qui avait sans doute quelque parenté avec Joseph *Jullien*, M^e de la manufacture de porcelaine et faïence de Mennecey-Villeroy, que l'hôtel de l'*Homme sauvage* abandonna sa vieille enseigne, et prit, pour nouvelle dénomination, les *armes de Villeroy*.

Les héritiers de Jullien : 1^o Jeanne Charlotte Jullien sa fille, épouse de Claude Philippe Duclerc, maître vitrier à Corbeil, et 2^o Marie Thérèse Aboilard, sa petite-fille, par représentation de Louis Aboilard, et de Marie Louise Jullien, aliénèrent cet hôtel à André Augustin *Bricard*, boulanger et Angélique Lepaire, sa femme, le 25 mars 1771. Ceux-ci la revendirent, en 1775, à Pierre-Nicolas *Beurré*, m^e maçon à Corbeil, moyennant 4000 livres, et l'acquit de 7 livres 9 deniers de cens envers le chapitre de Saint-Spire.

L'IMAGE NOTRE DAME.

Rue Saint-Spire, n^o 18.

La maison sise rue Saint-Spire, où « *souloit pendre pour enseigne l'IMAGE NOTRE DAME* » consistait en deux corps de logis, couverts de tuiles, l'un sur la rue, l'autre par derrière, au cloître de Saint-Spire, avec cour et jardin, ayant entrée par la rue Saint-Spire et par le cloître.

Cette maison est une des plus anciennes de la ville ; elle est en

(1) Acte Mallat, du 3 février 1767.

effet mentionnée dans des titres de 1378, 1429, 1442, 1475, 1510, 1512, 1513.

Elle dépendait de la seigneurie du Chapitre de St-Spire, qui avait le droit de percevoir chaque année 4 sols 2 deniers parisis de cens.

En 1505, Jean Aubert, potier d'étain, propriétaire de l'hôtel de l'Image Notre Dame, fut accusé d'un crime emportant peine capitale ; il fut arrêté et conduit dans les prisons du Châtelet de Paris, puis condamné à « *estre pendu et estranglé* ».

Les Abbé et Chanoines du Chapitre de Saint-Spire intervinrent au procès pour que Aubert leur fût rendu comme étant leur hôte, sujet et justiciable, l'hôtel de l'Image Notre Dame étant en la haute justice et seigneurie de Saint-Spire, à tout le moins, dit la requête :

« *S'il ne leur estoit rendu, que l'exécution qui seroit faicte de la*
« *personne dudict Aubert, si aucune exécution en estoit faicte, que ce*
« *fust sur la terre, haulte justice et seigneurie d'iceulx, et la confisca-*
« *tion desclarée à eulx appartenir des biens, estans et trouvez en leur*
« *terre, haulte justice et seigneurie* ».

Une information fut ordonnée pour connaître du bien fondé de cette prétention. Le 22 décembre 1505, le garde de la prévôté de Paris rendit, entre le chapitre de Saint-Spire et le procureur du Roy, la sentence suivante que nous croyons utile de rapporter, attendu qu'elle fixe les limites de la seigneurie du Chapitre.

• Veu de nous, icelluy procès, la production d'iceux de St-Spire, par laquelle
« nous est demandé le dict hostel de l'*Imaige Notre Dame*, assis en la grande rue
« St-Spire, auquel le dict Aubert estoict de son vivant, estant en la haulte, moyenne
« et basse justice et seigneurie desdictz de St-Spire, desquels une fourche patibu-
« laire, juge, officiers, prisons, moulin bannal et aultres choses, servant aux droictz
« de haulte justice, basse et moyenne desdictz de saint Spire, s'estendant en
« plusieurs lieux, rues et chantiers delad. ville et faulx bourg de Corbeil, et aussy
« hors dudict Corbeil, en plusieurs villages et territoires, et aussy ont censives et
« aultres droicts seigneuriaux ;

« Et spécialement nous est apparu que, dedans la ville de Corbeil, lesdictz de
« saint Spire ont justice en la rue de leur église, à costé de la dicte église, com-
« mençant à un petit pont et ponceau, pavé de carreaux par dessus, et par dessous
« lequel coule, en la rivière de Seine, ung bras de la rivière d'Essonne, jusques
« à une ruelle estouppée par devers ladicte rue, assise entre la maison de Mr le
« Prévost, procureur aud. Chastellet, et la maison qui fust à Vincent Thomas, et
« de la dicte ruelle par derrière le cloistre, le long des murs de la ville de Corbeil,
« jusques à l'arche St Nicolas qui est sur lesdictz murs, et dessous laquelle arche
« entre le bras de la rivière d'Essonne, qui *toute appartient* aux dictz de St-Spire,

« descend et reprend au moulin de la Boucherie, aux ditz de St-Spire appartenant ;
« dedans lequel enclos est assise la maison de l'imaige Nostre Dame où ledict
« Aubert estoit de son vivant.

« Et tout veu et considéré, ce qui estoit à voir et considérer de ceste partie,
« Nous disons que lesdictz héritiers 1) auront main levée de la confiscation des
« biens trouvés et qui estoient audict hostel de l'*Image Nostre Dame*, en la grande
« rue St-Spire dudict Corbeil, et en la haulte Justice et Seigneurie desdictz de
« St-Spire, par notre sentence définitive, jugement de droict. De ce, nous avons
« fait mettre à ces présentes le scel de la prévosté de Paris le lundy vingt deu-
« xiesme décembre mil cinq cens cinq » (2).

Par acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, du 26 février 1617, *Jacques Regnault*, procureur et notaire royal à Corbeil, contrôleur des deniers communs de cette ville, qui était alors propriétaire de la maison de l'*Image Notre Dame*, en consentit bail à *Martin Gougault*, menuisier, moyennant un loyer annuel de 60 livres.

Le 30 avril 1654 (3), *Pierre Mesnard*, pâtissier. et Denise Gilgard sa femme qui, déjà, en étaient locataires depuis 12 ans, renouvelèrent bail pour 3 ans, de *Nicolas Regnault*, procureur du roi à l'hôtel de ville de Corbeil et contrôleur des deniers communs de cette ville, moyennant 102 livres de location.

Au commencement du XVIII^e siècle cet immeuble était la propriété de Jean Regnault, marchand à Corbeil, héritier de Nicolas Regnault.

LE PILIER VERT

Rue Saint-Spire, n^o 20.

La maison qui portait l'enseigne du « *Pilier vert* » tenait au portail du cloître de Saint-Spire. Son origine est aussi ancienne que celle de la maison de l'Image Notre Dame.

De nombreux titres portant les dates de 1372, 1381, 1439, 1466, 1467, 1513, 1516, 1562, 1589, 1650, 1703, 1708 font mention de deux sols 6 deniers parisis de cens et de 7 livres de rente, en deux parties, dus au Chapitre de Saint-Spire sur cette maison, dont il consentit bail à cens et à rente, moyennant cette redevance.

Cette maison appartenait en 1608 à *Jean Parrichon*, qui en fit déclaration au terrier de Saint-Spire.

(1). C'est-à-dire les abbé séculier et chanoines du chapitre de Saint-Spire.

(2). Archives de Seine-et-Oise, G. 1085. Arch. de la ville G. G. 379.

(3). Minute Clozeau, notaire à Corbeil.

Par sentence de la prévôté de Corbeil du 26 novembre 1700, confirmée par arrêt du 31 août 1703, Simon *Révérénd*, marchand, qui en était devenu propriétaire, fut condamné à payer au Chapitre de Saint-Spire, le cens sur la maison du *Pilier vert*, qu'il avait obtenu, en 1708, d'exhausser sous différentes charges.

C'est à cette époque que les tourelles du portail de Saint-Spire furent absorbées partiellement par les maisons attenantes.

LE CLOITRE.

(Maisons se trouvant à l'intérieur)

L'on sait qu'au centre du cloître se trouvait et se trouve encore l'église *Saint-Spire*, au clocher de laquelle on mettait le guet, en temps de guerre.

• Devant le porche était le cimetière de la collégiale, qui était séparé de la rivière par une muraille, derrière laquelle passait le chemin de ronde, qui longeait les remparts de la ville.

A gauche de l'église, et séparée d'elle, on voyait une chapelle, datant du XIII^e siècle, dédiée à *Saint Loup* ou *Leu*, deuxième évêque de Bayeux, et placée, au commencement du XVIII^e siècle, sous le vocable de Saint Gilles.

Enfin, autour de l'église se trouvaient les maisons canoniales. C'est de celles-ci que nous allons parler.

A l'origine, ces maisons étaient la propriété du Chapitre ; mais, par suite des malheurs des temps et aussi des nombreuses guerres qui dévastèrent nos contrées du XIV^e au milieu du XVII^e siècle, le Chapitre fut souvent dans la nécessité de les aliéner, et de les racheter ensuite.

C'est ainsi qu'en 1556, le Chapitre de Saint-Spire fit l'acquisition de la maison dans laquelle logeait l'Abbé.

Après le décès, arrivé en septembre 1632, de Gabriel *Mathis*, successeur de Michel *Mathis*, Abbé séculier de l'église Saint-Spire, cette maison servit de résidence au prévôt du Chapitre, qui y tenait aussi ses audiences.

Les successeurs de Gabriel *Mathis*, notamment M^{es} *Lucas*, *Bourlon* et *Geoffroy*, successivement Abbés de l'église Saint-Spire, n'y avaient aucune résidence, et ne venaient qu'aux fêtes de Saint Spire et aux autres jours de fêtes solennelles ¹.

1. Arch. de Seine-et-Oise, E 6894.

En 1603, le Chapitre échangea six arpents de terre qu'il possédait à Mennecy contre une maison dans le cloître, tenant à Jacques Tréhet, au lieu de Etienne Regnault, laquelle maison était habitée, en 1723, par M^e Ducrocq, chanoine.

Un titre de 1629 fait aussi mention que le Chapitre a acquis une maison dans le cloître, devant la *Tour*, « qui est la moitié de « la maison que tenoit Lebon, chantre, et que tient présentement « M^e Chastillon, chanoine ».

Toutes ces maisons se trouvaient à *droite du cloître*, en entrant par la rue Saint-Spire. Du même côté, entre la chapelle Saint-Gilles et la maison de l'Abbé, était la maison, avec jardin derrière, dite de la *Chapelle Sainte-Croix*. Enfin, dans la ruelle conduisant au port des *Gobelets*, appelé vers 1700, le port de Saint-Gilles, disparu en 1904, on remarquait, à gauche, la maison du *Petit Réfectoire* et maîtrise des enfants de chœur de Saint-Spire, qui tenait à la maison portant l'*enseigne de Sainte-Barbe*, et à celle de l'*Homme sauvage*. A côté on voyait la maison de *Saint-Blaise* ; celle-ci fut démolie vers 1650.

A *gauche du cloître* se trouvaient les trois maisons des chapelains de *Saint-Martin*, de *Saint-Pierre et Saint-Paul*, et de *Saint-Nicaise*, mentionnées dans des actes de 1622 et 1623. Ces maisons étaient démolies en 1697, car une déclaration faite à cette date porte que Nicolas Regnault, notaire, à cause de Marie Clozeau, sa femme, était redevable de 7 livres de rente envers le Chapitre de Saint-Spire, sur un jardin où elles étaient édifiées.

Du même côté était aussi la maison du *chapelain de Saint-Denis*, qui, dès le commencement du XVIII^e siècle, n'était plus qu'une mesure, devenue inhabitable.

Enfin, c'était également dans le cloître que se trouvait la maison appelée la *Geôle Saint-Spire*.

LE POT D'ETAIN.

Rue Saint-Spire, n^o 24.

La maison du *Pot d'étain* était contiguë, du côté gauche, à une maison qui tenait au *grand portail d'entrée* du cloître Saint-Spire.

Cette enseigne, qui remonte au XIV^e siècle, a appartenu, dans la première moitié du XVIII^e siècle, à Léon *Fontaine*, notaire et procu-

reur, qui y transporta son étude, après avoir quitté la maison du *Barillet* en 1641.

Après son décès, la maison du *Pot d'étain*, estimée 2500 livres, fut attribuée à Etienne *Fontaine*, son fils, aux termes d'un acte de partage du 8 octobre 1653 ¹, dans lequel elle est ainsi désignée :

« Une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, appelée le *Pot d'Etain*, qui se consiste en un grand corps de logis, où il y a cave dessous, chambre basse, allée, « *estude*, et bouge, deux chambres hautes, l'une sur l'autre et grenier au-dessus ;
« un autre bâtiment joignant où il y a cellier, chambre haute, grenier et montée
« joignant lesdits lieux, le tout couvert de tuiles, et petite cour sur le cloître, et
« derrière la maison ci-après [celle tenant au portail], le tout tenant d'une part
« aux ayans cause de Claude Camusard, et à Jean Clozeau... et à l'endroit de la
« cour au cloître, par devant à la rue St-Spire, par derrière à Clozeau et au
« cloître ».

Par acte du 18 décembre 1653, Etienne Fontaine en consentit bail pour 9 ans, à M^e Jacques Barré, procureur et notaire royal à Corbeil, moyennant un loyer annuel de 72 livres.

Edme *Queudot*, sergent à cheval à Corbeil, et Anne *Lucas*, sa femme, étaient propriétaires de cette maison, en 1704. Des titres des années 1592, 1681, 1690, 1704 et 5 mars 1706, ce dernier passé devant Boisneuf, notaire à Corbeil, font mention de 12 deniers de cens et de 25 sols de rente dus au Chapitre de Saint-Spire, dus alors par les époux *Queudot*, pour une cour sise au cloître, qui est derrière la maison du *Pot d'Etain*, adjugée à Jacques *Moyen* par sentence du Chatelet du 26 janvier 1686. Ce dernier passa titre nouvel devant Cholière, notaire à Corbeil, le 28 mars 1690.

Suivant contrat passé devant M^e Popelin, notaire à Corbeil, le 22 mars 1770, Joseph *Loudet*, marchand, et Marie-Anne *Rousseau*, sa femme, firent l'acquisition, de Charles *Biétry*, maître menuisier, et Marie Jeanne *Rolin*, sa femme, d'une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, anciennement dénommée le *Pot d'Etain*, moyennant le prix de 153 livres de rente, dont 50 livres dues à l'Eglise Notre-Dame de Corbeil. *Biétry* tenait cet immeuble de Pierre *Poussin*, ouvrier en porcelaine, et Marguerite *Queudot*, son épouse, par acte devant M^e Clément, notaire à Corbeil, du 14 août 1769.

1. Minute Clozeau, notaire à Corbeil.

LE CHANDELIER

Rue Saint-Spire, n° 30.

Par acte du 21 octobre 1609, Jacques *Regnault*, l'ainé, procureur au siège royal de Corbeil, déclare tenir en censive du Chapitre de Saint-Spire :

« Une maison assise en la grande rue St-Spire, appelée la maison du *Chandelier*, tenant d'une part aux héritiers de la veuve Jacques Lemaire, d'autre part « à Claude Vivier, maréchal, aboutissant d'un bout par devant sur le pavé du Roy, « et d'autre bout à la Chapelle *St-Nicaise*, chargée de 8 deniers parisis de cens ».

Un titre du 29 mars 1706, passé devant M^e Boisneuf, notaire à Corbeil, fait mention de cinquante sols de rente, due alors par Jean *Richard*, chanoine du Chapitre de Saint-Spire, au lieu des héritiers Regnault, sur la maison du *Chandelier*, et constituée en 1571, par M^e Jacques *Regnault*, notaire à Corbeil, pour la fondation d'un salut le jour de la Toussaint, au lieu duquel se disaient, en 1706, trois messes basses, les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre, pour l'âme dudit Regnault.

LA SERAINE, ou SIRÈNE.

Rue Saint-Spire, n° 34.

D'après un titre nouvel du 8 février 1638, de 18 livres 15 sols, de rente, consenti par Michel *Besché*, hôtelier à Corbeil, au profit de l'église de St Germain le vieux Corbeil, la maison appelée la *Seraïne* consistait en :

« Un grand et petit corps de logis, cour et montée entre deux, tenant d'une « part à la maison du *Cheval Blanc*, d'autre part à Jean Duperche, d'un bout à la « rue St-Spire, et d'autre bout par derrière à la maison du Chapelain St-Nicolas ».

Cette maison relevait de la censive du Chapitre St-Spire et était chargée envers lui de 3 sols 8 deniers de cens.

Par acte du 5 novembre 1641, passé devant M^e Clozeau, notaire, Michel *Besché* en consentit bail à Pierre *Marie*, docteur en médecine à Corbeil, moyennant un loyer de soixante livres.

Pierre *Marie* renouvela son bail pour 6 ans, par acte devant le même notaire du 14 juillet 1647.

Dans la seconde moitié du xvii^e siècle, la maison de la *Seraïne* a appartenu à Nicolas *Pia* et à ses héritiers, à Claude *Mariette* et à Savinien *Regnault*.

L'hôtel du *Cheval Blanc*, d'après un titre nouvel de 1656, consistait en « deux corps de logis, couverts de tuiles, petite cour derrière, tenant d'une part à l'hostel de la *Seraine*, d'autre part à Marie Le Berger, veuve de Robert Hucherard, d'un bout à la rue Saint-Spire, d'autre bout et derrière à la maison et au jardin de la *Chapelle St-Nicolas* ».

Aux termes de plusieurs titres, dont le plus ancien remonte à 1403, la fabrique de l'église Saint-Spire avait droit de percevoir annuellement 53 sols 9 deniers de rente sur cet hôtel.

L'œuvre et fabrique de l'église Notre-Dame de Corbeil y avait droit de prendre et percevoir aussi « par chacun an, le jour S^t Martin d'hiver, 12 livres 10 sols de rente racheptable de 200 livres »¹.

Par acte passé devant M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 22 avril 1647, Nicolas et Jacques *Noirault*, frères, charpentiers à Corbeil, propriétaires du *Cheval Blanc*, déclarent que Jean Clozeau, notaire et procureur à Corbeil, à cause de Marie *de Santeny*, sa femme, fille et donataire de Antoine de *Santeny*, son père, jouit sur cette maison de six livres tournois de rente d'après un bail devant Patin, notaire à Corbeil, du 28 mars 1589.

Les frères *Noirault* ont consenti bail de cet hôtel à François *Girard*, corroyeur à Corbeil, le 5 mars 1650, moyennant un loyer annuel de 75 livres ; la location était de 50 livres seulement en 1642, alors que Louis *Sérieulx* en prit location pour 6 ans.

Ce dernier eut à subir les méfaits des gens de guerre pendant la Fronde.

Un compte portant obligation et accord entre les frères *Noirault* et *Sérieulx*, leur locataire, reçu par M^e Clozeau, le 12 avril 1649, nous apprend en effet :

« Que ledit *Sérieulx* qui avait quitté la dicte maison, à cause des gens de guerre et garnisons, parachevera le dict bail, jusques audict temps, sans diminution, et les d. *Noirault* tenus des restablissemens des ruptures, faictes par les gens de guerte ; led. *Sérieulx* deschargé des ruptures et dommages, pour lesquels restablissemens lesd. *Noirault* feront seulement faire au plus tôt, et dans la huitaine la boutique et les 2 portes... »

1. Acte Clozeau, du 9 mars 1656.

Par contrat passé devant Nicolas Regnault, notaire à Corbeil, le 21 octobre 1698, le chapitre de Saint-Spire fit l'acquisition de Marie Noirault, veuve Lusson, de la maison du *Cheval Blanc*, sur laquelle il lui était dû 3 sols 8 deniers parisis de cens.

Cette vente eut lieu moyennant 36 livres de rente.

LE CROISSANT.

Emplacement, n° 40.

La maison appelée l'hôtel du *Croissant* se trouvait à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue du Trou Patrix ; un jardin la séparait de l'hôtel du *Cheval Blanc*.

Aux termes d'un acte passé devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 16 décembre 1652, contenant partage entre *Gilles du Hamel*, chirurgien, *Jacques du Hamel*, pâtissier et cabaretier, son frère, héritiers de *Jacques du Hamel*, leur père, vivant greffier et clerk de l'écritoire à Corbeil ; et *Thomas Mainjon*, m^e paulmier à Corbeil et *Denise du Hamel*, sa femme, par représentation de *Thomas du Hamel*, sergent royal à Corbeil, son père, décédé, le premier lot, échu à Jacques, comprenait :

« Une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, appelée l'hostel du CROISSANT, qui
« se consiste en un grand corps de logis, de cinq toises de long, hors œuvre, sur
« 14 pieds de large, aussi hors œuvre, estant le bastiment à deux étages ; pignon
« sur la rue, couvert de tuiles, et où il y a une montée dans œuvre, cave dessous,
« un grand comble mal couvert, appliqué à plâtrière, de trois toises de long sur
« trois de large hors œuvre ; une autre plâtrière, appelée la petite plâtrière, sur
« la cour ; cour où il y a une petite étable ruinée ; petit jardin à coté du principal
« corps de logis, et, de l'autre coté, est l'entrée et allée où il n'y a aucune cou-
« verture, en forme de passage, de largeur propre à passer un harnais pour
« arrimer les pierres à faire plâtre et pour sortir le plâtre. Tous lesdits lieux,
« tenant d'une part au jardin de Marie le Bergier, veuve de Robert Hucherard,
« et à une maison du cloistre de St-Spire, d'autre part à la ruelle du *Trou Patrix*,
« d'un bout pardevant à la rue St-Spire, d'autre, au cloistre ».

Cette maison, à l'époque, était évaluée 1200 livres.

L'hôtel du *Grand Cerf*, mentionné dans des titres du xiv^e siècle, était situé au bout de la rue Saint-Spire, ou plutôt de la rue de la Herse, près des remparts de la ville, dont il était séparé par la maison appelée le *Cul de sac*.

C'était le lieu dominant du fief de MARCILLY, sis en la ville de Corbeil, joint au xvii^e siècle au duché de Villeroy.

Devant la porte principale de cet hôtel, les vassaux prêtaient serment de fidélité et rendaient foi et hommage au seigneur de Marcilly.

C'est ainsi que le 10 mars 1610, Jean *Moreau*, écuyer, seigneur de *Bondoufle* en partie, tant en son nom, qu'en celui de ses frères, se transporta de Paris à Corbeil,

« devant ung hostel appelé l'hostel de Marcilly, assis en la rue St-Spire, lieu
« accoustumé à faire les foy et hommaiges aux sieurs de Marcelly, et que là,
« ayant desaint sa sainture, sans espée, ni esperons, ayant un genoul en terre »,

il déclara venir faire hommage d'une portion de la terre et seigneurie de Bondoufle, relevant du fief de Marcelly ¹.

Jehan *Maton*, secrétaire ordinaire de la reine, aussi seigneur en partie de Bondoufle, qu'il avait acquis de Pierre de Broc, écuyer, suivant contrat passé par devant Charlet, notaire à Paris, le 6 juin 1654, se transporta également, le trois mai 1655, « au lieu dominant
« du fief de Marcilly, sciz en ceste ville de Corbeil, en la maison ap-
« pellant le GRAND CERF, au bout de la rue St-Spire » pour rendre foi et hommage ².

Suivant acte passé le 22 décembre 1656, Charles *Aubry*, procureur et notaire royal à Corbeil, et Pierre *Marie*, docteur de la faculté de médecine, marguilliers de l'église, œuvre et fabrique de l'église Notre Dame de Corbeil, dûment autorisés, ont baillé, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres tournois, à Christophe *Josse*, marchand à Corbeil et à Magdeleine Leclerc, sa

1. Minute de E. GRÉGOIRE, notaire à Corbeil ; Arch. de Seine-et-O. E. 6853.

2. Acte CLOZEAU, notaire à Corbeil.

femme, la maison du *Grand Cerf*, qui appartenait à ladite fabrique, consistant en :

« un grand corps de logis, couvert de tuiles, où il y a cave, grande chambre basse et allée, deux chambres hautes au dessus, à costé l'une de l'autre ; deux chambres hautes encore au dessus et grenier, montée hors œuvre, cour, et ce qui en peult appartenir, et dépendances de la dite maison sur le derrière... »

La maison du *Grand Cerf*, ruinée, fut démolie à la fin du xviii^e siècle ; une grange la remplaça et disparut à son tour.

LE CUL DE SAC.

Emplacement, n^o 56.

Cette maison était située à l'extrémité de la rue de la Herse, donnait sur les remparts de la ville, et tenait d'une part à l'hôtel du *Grand Cerf*.

Elle tirait son nom de sa situation topographique. Nous avons dit qu'avant le percement du rempart et l'ouverture de la porte royale en 1709, la rue Saint-Spire n'avait pas d'issue, et formait alors un véritable cul-de-sac, d'où ladite maison avait pris son nom.

Suivant acte passé devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 19 février 1654, Pierre *Darbonne*, marchand à Corbeil, a consenti bail à Nicolas *Protin*, tisseur en toile, de la maison appelée le *Cul de sac*, pour une durée de six années, moyennant un loyer annuel de 36 livres.

Cet immeuble a été démoli au xviii^e siècle.

Côté gauche de la rue Saint-Spire (côté de la Seine .

LA SAMARITAINE.

Emplacement, n^o 1.

La maison de la *Samaritaine* faisait le coin de la rue Saint-Spire et de la place du Marché.

Elle est mentionnée dans des titres de 1458, 1517, 1519, et dans plusieurs déclarations faites au terrier de l'église Notre-Dame de Corbeil, qui avait droit de percevoir annuellement 3 deniers de cens. Une transaction intervint à ce sujet en 1610, entre le chapitre de Saint-Spire et Nicolas *Thibeuf*, seigneur du *Val Coquatrix*.

La *Samaritaine* appartient au xvii^e siècle à *Charles du Nas*, procureur à Corbeil, et à François *Bricard*, m^e chirurgien en cette ville (1663), dans la famille duquel elle se trouvait encore en 1720.

Démolie à une date que nous ignorons, n'est-il pas curieux de constater qu'un magasin de nouveautés, établi à quelques pas, a repris, en 1905, la même enseigne de la *Samaritaine* ?

LA CROIX BLANCHE.

Emplacement, n^o 3.

La maison portant l'enseigne de la *Croix Blanche* était contiguë à celle de la *Samaritaine*, et se trouvait en face la maison appelée le *Petit Chaudron*.

Suivant déclaration de Jean *Beaujon*, de 1497, cette maison relevait de la censive du Chapitre de Saint-Spire, qui percevait 2 sols parisis de cens. Néanmoins cette censive fut contestée par M. de Villeroy.

Par contrat passé par devant Jacques Barré, notaire à Corbeil, le 26 novembre 1653, Guillemette *Regnault*, femme de Charles *Aubry*, notaire à Corbeil, fit donation de 13 livres 4 sols de rente au Chapitre de l'église de Saint-Spire, à prendre sur la maison de la *Croix Blanche*, pour la fondation de douze messes basses à l'autel du rosaire, le premier jeudi de chaque mois, avec *De profundis* et oraison à la fin de chacune d'elles, le tout à l'intention de Pierre Berger et Guillemette Garnier, ses ayeuls.

Aux termes d'un partage du 16 septembre 1669¹, la maison de la *Croix Blanche* fut attribuée à Guillemette Vallet, veuve Gagneron, héritière de Guillemette Regnault, qui la vendit trois ans après à Nicolas Pia.

LA CONFRERIE.

Emplacement, n^o 5.

La maison dite de la *Confrérie*, qui tirait son nom de l'ancienne confrérie de Saint-Spire, attenait à l'enseigne de la *Croix Blanche*. Elle est mentionnée dans des titres de 1478 et de 1542. Robert *de Launay*, chirurgien, en fit déclaration au terrier du Chapitre de Saint-Spire le 17 juillet 1607, pour 2 sols 2 deniers parisis de cens.

Le Chapitre en touchait les loyers en vertu d'une sentence du Châtelet de Paris, du 10 décembre 1687.

Cette maison appartenait, en 1723, à Charles Demouchy, tailleur.

1. Minute Hucherard, notaire à Corbeil.

L'*Ange*, courrier céleste, généralement de bon augure, nous dit un auteur, a dû être promptement pris comme enseigne par les hôteliers chrétiens, appelés par état à loger les courriers des grands de la terre et les pèlerins.

La maison de l'*Ange*, située à l'encoignure de la rue du *Petit Pont* et de la rue de la Boucherie, était connue à Corbeil dès la fin du xiv^e siècle. En 1405, le Chapitre de Saint-Spire et les autres co-seigneurs en consentirent bail, moyennant 8 deniers parisis de cens.

Suivant acte passé par devant Perot et du Carrefour, notaires au Châtelet de Paris, le 15 septembre 1462, Jehanne *Pagesse* légua à l'église Saint-Nicolas de Corbeil, six livres parisis de rente, à prendre sur l'hôtel de l'*Ange*, assis en la rue Saint-Spire. Par autre acte passé par devant Jehan Charron, tabellion à Corbeil, le 24 janvier 1467, Laurent *Udrel* constitua, au profit de la même église, une rente de 12 sols parisis, à prendre aussi sur cet hôtel.

Guillaume Godefroy, qui le possédait en 1483, fut condamné au paiement de ces deux rentes par sentence du prévôt de Paris du 6 avril; elles furent rachetées en 1556 par Claude Udrel.

Par sa déclaration, faite au terrier de Saint-Spire, le 8 mars 1607, Laurent *Lecoq*, marchand demeurant à Essonne, reconnaît qu'il est propriétaire :

« d'un corps d'hostel, couvert en tuiles, sis à Corbeil, rue du *Petit Pont*, où
« souloit pendre pour enseigne l'*Image de l'Ange*, qui fut à Pierre Berry, tenant
« d'une part à Louis Demouchy, d'autre part à la ruelle descendant au moulin de
« la Boucherie, la dite maison faisant le coin de la dicte ruelle, aboutissant d'un
« bout et devant à la dicte rue du *Petit Pont* ».

Suivant acte reçu par M^e du Nas, notaire à Corbeil, le 31 juillet 1676, Laurent Lecoq consentit bail de partie de cet hôtel à Etienne Sainsart, boulanger à Corbeil, moyennant un loyer de 60 livres.

Pierre *Pia* tenait l'hôtel de l'*Ange* au moment de la Fronde. Un inventaire dressé à sa requête, le 15 novembre 1651, après le décès de Guillemette Desert, sa femme, par Jehan Musnier, sergent royal à Corbeil, nous indique que cet hôtel était des mieux achalandés; le matériel en dépendant était important. En 1697, cet immeuble était indivis entre les héritiers de Nicolas *Pia*, et Alexandre *Dufour*, à cause de Catherine Rollet, sa femme. Devenu la propriété de Marie-Anne *Dufour*, veuve de Jean *Rasle*, boulanger à Corbeil,

celle-ci en fit bail pour 3, 6 ou 9 ans, le 12 avril 1733, à François *Chapelet*, marchand boulanger à Corbeil, moyennant un loyer annuel de 200 livres ¹.

Cet immeuble appartient au XIX^e siècle à Giroux Jean-François (1823), et ensuite à Perrault Pierre-Hippolyte (1846), Gourdet Emile-Victor (1879), Gourdet Eugène-Augustin-Aspais (1882).

Tombant de vétusté et frappé d'un reculement de près de deux mètres, l'hôtel de l'*Ange* a été démoli en 1880; sur son emplacement réduit a été édifiée la maison actuelle, occupée par un chapelier.

L'AVENTURE.

Emplacement, n^o 9.

L'hôtel de l'*Aventure* se trouvait à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue de la Boucherie.

Il relevait de la censive du seigneur de *Saintry*, à cause du fief de l'*Archet*.

Suivant déclaration faite au terrier de Saintry le 4 septembre 1636, Jean *Collin*, marchand hôtelier à Corbeil, confesse et avoue tenir en censive du seigneur de Saintry, « une maison de fond en comble « couverte de tuiles, et lieu comme il se comporte, assis à Corbeil, « rue Saint-Spire, où *pend pour enseigne l'Adventure...* » chargée de 12 deniers parisis de cens, qu'il avait acquise, partie de Jacques *Fourdinier* et Marie Girard, sa femme, suivant contrat passé par devant Spire Barré, notaire à Corbeil, le 12 avril 1597; et partie de Jeanne Pernelle, veuve de Jean *Langlois*, bourrelier, suivant autre acte reçu M^e Hideux, notaire à Corbeil, le 17 avril 1619.

Un titre nouvel passé le 10 septembre 1650 ² par Jean Lusson, tuteur des enfants mineurs de Nicolas Collin, boulanger du four banal d'Essonne, et de Marie-Anne Lusson, propriétaires de la maison de l'*Aventure*, « qui se consiste en plusieurs corps de logis » nous apprend que la communauté du Chapitre de Saint-Spire avait le droit d'y prendre 115 sols de rente annuelle.

La maison et hôtellerie de l'*Aventure* eut fort à souffrir des guerres de la Fronde.

En effet, une transaction intervenue le 20 février 1650, entre Jehan Lusson, ès-nom, déjà nommé, et Remy *Lecourt*, maître chablier des ponts de Corbeil, et Marie *Gressot*, sa femme, sur l'exé-

1. Minute Adam, notaire à Corbeil, du 23 juillet 1732.

2. Minute Clozeau, notaire.

cution du bail consenti à ces derniers par Nicolas Collin, par acte devant Barré, notaire, le 14 octobre 1643, moyennant un loyer annuel de 220 livres, de la maison de l'Aventure, jardin et pré, déclarés au bail, nous révèle que les époux Lecourt avaient formé opposition et étaient en contestation, particulièrement :

« sur ce qu'ils demandoient diminution d'une demi année de loyer, à cause
« des guerres et garnisons de Corbeil qui avoient esté en sy grand nombre l'es-
« pace de trois mois ou plus, au commencement de l'année dernière 1649, et
« avoient fait de sy grandes ruines ; plus, ils demandoient diminution pour la-
« dite année et pour l'advenir du jardin¹ qui estoit entièrement détruit par les
« guerres, les arbres fruitiers coupez par le pied, brulez, et les haies aussy, et la
« porte emportée ; comme aussy pour la non jouissance d'un appenty de la cour
« ruiné par la cheute, qui estoit arrivée d'ung grand pan de mur sur la rivière par
« le débordement des grandes eaux... demandoient aussy diminution de ce qu'ils
« avoient payé pour restablir partie des mangeoires et rasteliers des escuries que
« les gens de guerre avoient ruinés... »

Ces faits de pillage et de dévastation nécessitèrent la reconstruction partielle de la maison de l'Aventure en 1654-1655, ainsi que nous l'indique un marché de maçonnerie intervenu le 17 novembre 1656, entre Jean Lussion et Jean Gravier, m^e maçon à Corbeil.

Après avoir été louée pendant quelque temps à Alexandre François, sergent royal à Corbeil, garde des plaisirs du Roi en la Gruerie dudit lieu et hôtelier², l'hôtellerie de l'Aventure fut donnée à bail pour 7 ans, à Louis Mauclerc, hôtelier à Corbeil.

L'IMAGE SAINT-CLAUDE.

Emplacement, n^o 11.

La maison appelée l'hôtel *Saint-Claude* tenait d'une part à la maison de la *Tête noire*, d'autre part aux dépendances de l'immeuble portant l'enseigne de l'Aventure.

L'enseigne de Saint Claude nous est révélée par deux baux de la maison où elle était appendue, passés devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, les 17 novembre 1631 et 10 mai 1655, consentis par Michel Daumont, archer des gardes de son Altesse royale et Elisabeth de Chartres, sa femme, le premier, au profit de Olivier Viollier, chapelier à Corbeil ; le second, au profit de Claude Helin, tonnelier en la même ville, moyennant un loyer annuel de 52 livres.

1. Ce jardin était situé à la porte Saint-Nicolas.

2. Acte Clozeau du 4 mars 1653.

L'immeuble appelé l'*hôtel de la Tête noire*, était composé de deux maisons qui, plus anciennement comprenaient trois corps de logis, tenant pardevant à la rue Saint-Spire, par derrière à la rue de la Boucherie, et d'un côté à l'*hôtel Saint-Pierre*.

Le plus ancien titre s'y rapportant porte la date de 1309. A l'origine, une seule des maisons portait l'enseigne de « la *Teste noire* ». L'autre portait le nom de la *Chaudière*, qui devint plus tard la *Cuisine de la tête noire*. Nous en parlerons plus loin. La *Tête noire*, consistait en « une boutique avec cuisine sur le devant, cave dessous, petite salle derrière, 3 chambres et grenier au dessus, montée commune avec le voisin ».

Par acte du 7 septembre 1636, *Spire de Chartres*, pâtissier à Corbeil, avoue tenir en censive du seigneur de Saintry, à cause du *fief de Larchet*, la maison, couverte de tuiles, rue Saint-Spire, où est pour enseigne « la *Teste noire* » lui appartenant, savoir :

« Un quart de son propre, à luy escheu par la succession de *Guillaume de Chartres* son père, et les trois autres quarts qui appartenoient à *Pierre de Chartres*, par « le reconnoissant, acquis par sentence de licitation, faicte à la prevosté de Corbeil, « en date du 17 juin 1633, chargée envers le seigneur de Saintry de 8 deniers de « cens ».

Suivant contrat passé devant *Spire Barré*, notaire à Corbeil, le 15 janvier 1602, *Guillaume de Chartres* avait fait donation de 6 livres de rente au Chapitre de l'église de Saint-Spire, à prendre sur cette maison, pour la fondation d'un salut le jour des Rameaux.

Cette rente ne fut pas toujours régulièrement acquittée, car, par une sentence du prévôt de Corbeil du 14 janvier 1684, *Pierre* et *Jean Carsault*, qui en étaient alors locataires, sont condamnés de « vider leurs mains en celles du Chapitre de 138 livres 15 sols « pour arrérages échus au jour Saint-Martin 1683 ».

Le 23 juin 1651, *Michel Daulmont*, garde des archers et *Elisabeth de Chartres*, sa femme, propriétaires de la maison de la *Tête noire*, consentaient un titre nouvel de 100 sols de rente à prendre sur elle, au profit du Chapitre de Saint-Spire, à cause de l'église Notre-Dame, y réunie.

Par acte du 26 septembre 1655, *Michel Daulmont* fit bail de cette

maison à Louis Sorieulx, voiturier, moyennant un loyer annuel de 85 livres.

La maison de la *Tête noire* a été démolie au commencement du XVIII^e siècle. Il est déclaré dans un acte du 28 juin 1708 (1), par Jean-Dominique de Bourges, bourgeois de Paris, que les six livres de rente dues au Chapitre de Saint-Spire, étaient alors à prendre « sur une place ou estoit autrefois la maison de la teste noire ».

L'immeuble édifié sur son emplacement et sur celui de la maison de la *Chaudière*, conserva la dénomination de l'hôtel de la Tête noire.

Un contrat du 28 décembre 1756, passé devant M^e Desmeures, notaire à Paris, nous fait connaître à ce sujet que François Crespy, chevalier, seigneur de Saint-Cézère, député aux Etats de Provence, céda à Aignan de Rouin, secrétaire de messieurs Bochart et de Tuder, conseillers de grande chambre, demeurant à Paris, trente livres de rente foncière due par la veuve et héritiers de François Saint-Amand, sur la maison de la Tête noire...

LA CHAUDIÈRE, puis la
CUISINE DE LA TÊTE NOIRE.

Emplacement, n^o 13.

Cette enseigne, qui remonte au XIV^e siècle, est mentionnée dans de nombreux titres.

La maison de la *Chaudière* attenait à celle de la *Tête noire* ; elle consistait en un corps de logis où il y avait boutique, cuisine, deux chambres au-dessus l'une de l'autre, grenier au-dessus couvert en tuiles.

Spire de Chartres, qui en fit aveu au seigneur de *Saintry*, à cause du fief de Larchet (2) par acte du 7 septembre 1636, en avait fait l'acquisition de Pierre Plastrier et de Nicole Lajary, sa femme, qui était veuve en 1^{res} noces de Jean Tricot, suivant contrat reçu par M^e Le Bergier, notaire à Corbeil, le 14 décembre 1618, ensaisiné le 19 février suivant par Esther de Bouchefort, dame de Saintry.

Cette maison appartint ensuite à Louis Mauclerc, marchand tanneur à Corbeil, qui la vendit avec un autre bâtiment et la cour

(1) Minute Eloy Petit, notaire à Corbeil.

(2) Cette maison était chargée envers le seigneur de Saintry de 2 sols 6 deniers de cens.

séparative, le 16 avril 1650 (1) moyennant 1167 livres, à Pierre Marie, docteur en médecine, conseiller et médecin ordinaire du roi; celui-ci en changea l'enseigne, qui prit pour nouvelle dénomination « *la Cuisine de la Tête noire* ».

Cette enseigne n'est-elle pas des plus pittoresques pour un médecin, surtout si ce médecin est du xvii^e siècle? Que se passait-il à la cuisine de la Tête noire? Nous ne saurions le dire.

La maison de la *Cuisine de la tête noire*, chargée de 33 sols 4 deniers de rente envers le Chapitre de Saint-Spire, était possédée en 1796 par Claude Marie, chanoine, héritier de Pierre Marie, qui la vendit à Pierre Duclerc et Marie-Jeanne Godefroy, sa femme.

L'IMAGE SAINT-PIERRE.

Emplacement, n^o 15.

La maison où pendait cette enseigne est connue dès le xv^e siècle.

Elle tenait d'un côté à l'immeuble de Pierre Marie (*la Chaudière*) et d'autre côté à la maison *Saint-Mathurin*, et à l'hôtel du *Compas*.

Suivant acte passé devant Clozeau, notaire, le 21 septembre 1653, Spire Quinault, marchand boulanger et hôtelier à Corbeil, et Marguerite Paulin, sa femme, avant veuve de Roch Roblin, ont concédé à Jean Regnault, bourgeois de Corbeil, 20 livres de rente perpétuelle,

« à prendre sur une maison à Corbeil, rue St-Spire, qui se consiste en trois
« corps de logis, l'un sur le devant et sur ladite rue St-Spire, et les deux autres
« sur le derrière, cour, montée et autres lieux; ladite maison appelée l'*hotel*
« *Saint Pierre*, où il y a cour, puits, cave qui s'étend sous la maison du *Compas*,
« tenant d'une part à Pierre Marie, médecin, sur le derrière à l'*hotel du Compas*,
« d'un bout à la rue St-Spire, d'autre à la rue de la *Boucherie*, et de l'autre côté,
« tenant d'une part, à la rue du *Chapelet*, d'autre aux hoirs de Launay, au lieu de
« *Spire Du Nas*, d'un bout à la rue de la *Boucherie* ».

Partie de cette maison, qui avait appartenu au commencement du xvii^e siècle à la veuve et aux héritiers de Pierre Aubry, fut louée par Spire Quinault à Adrien Debozayé, potier en terre à Melun, moyennant un loyer annuel de 72 livres (2).

Par acte du 16 août 1733, Pierre de Cayeu, marchand de bois à Corbeil, et Marie Maschet, sa femme, cédèrent 27 livres 10 sols de rente, à prendre sur la moitié de la maison et l'hôtellerie où pendait pour enseigne « *l'image Saint-Pierre*, rue Saint-Spire ».

(1) Minute Clozeau. — (2) Acte Clozeau, 26 décembre 1651.

SAINT-MATHURIN.

Emplacement, n° 17.

La maison de *Saint-Mathurin*, assise rue Saint-Spire, se trouvait entre l'hôtel *Saint-Pierre* et la maison portant l'enseigne du *Compas*.

Elle existait dès le commencement du xv^e siècle. Deux chartes font mention de 32 sols parisis de rente, laissée à l'église Saint-Nicolas de Corbeil par Jehan Guibert et Etiennette Vaillant, sa femme, sur une maison sise à Corbeil, rue Saint-Spire, « *joignant l'Imaige saint Pierre* ». La première, datée du 14 décembre 1423, est passée pardevant Symon Quentin, tabellion ; la deuxième est un titre nouvel passé par Gabriel *Parrichon*, sergent, pardevant Spire Guespereau, substitut de Pierre Dupré, tabellion à Corbeil, le 15 mai 1535.

La maison de *Saint-Mathurin* était de la censive du Chapitre de Saint-Spire, qui avait droit de percevoir 2 sols parisis de cens, ainsi que le constate la déclaration à terrier faite en 1607 par Magdeleine *Parrichon*.

En 1720, elle appartenait aux héritiers de Claude *Colin* et à la veuve d'Abraham *Pouville*.

LE COMPAS.

Emplacement, n° 19.

La maison où pendait pour enseigne *le Compas*, tenait par devant à la rue Saint-Spire, par derrière à la rue de la Boucherie et d'un côté à l'hôtel du *Cerf Volant*.

Elle relevait de la censive du Chapitre de l'église Notre Dame. Le cens annuel était de 8 deniers parisis.

Des titres de 1515, 1560, 1599, 1650, 1681, 1698, font mention de deux rentes, l'une de 50 sols, au profit du Chapitre de Saint-Spire, l'autre de 100 sols, au profit de l'église de Notre-Dame, à prendre sur cette maison.

Le Compas a appartenu au xvi^e siècle à la veuve et aux héritiers de Denis *Bourgoing*, puis à Guillaume *Chefdeville* et à ses enfants, à Valentin *Barry*, à Germain *Vieille*, et à Jean Bureau.

Au xviii^e siècle, il fut la propriété de : Imbert Rodet (1607) ; Nicolas Le Roux (1650) ; Nicolas Picart (1675) ; Pierre *Jobidon* (1698).

LE CERF VOLANT.

Emplacement, n° 21.

La maison où « souloit pendre pour enseigne le *Cerf Volant* » était contiguë à la maison du *Compas*.

Elle relevait de la censive de St-Jean en l'Isle.

Suivant déclaration faite au terrier de cette seigneurie le 13 avril 1667, devant Regnault, notaire à Corbeil, M^e Nicolas *Tarteret*, notaire royal et procureur à Corbeil, confesse que, à cause de Mathurine Tortouin, sa femme, il tient en censive de François de *Thalouet*, chevalier et grand trésorier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de Loudun, et prieur du prieuré de St-Jean en l'Isle de Corbeil,

« Une maison couverte de tuiles, contenant deux corps de logis, l'un sur le devant, l'autre sur le derrière, cour au milieu ; ladite maison sise à Corbeil, rue St-Spire, où pendoit cy-devant pour enseigne le *Cerf Vollant*, tenant d'une part à Jean Rousseau et Jehanne Quinault, sa femme, d'autre part à Nicolas Le Roux, à cause de la maison du *Compas*, aboutissant pardevant sur la rue St-Spire, par derrière sur la rue de la Boucherie, chargée envers St-Jean en l'Isle de 22 deniers parisis de cens ».

Cette maison était propre à M^{me} Tarteret, comme lui provenant de la succession de Jean Tortouin, procureur royal à Corbeil, son père.

LE GRIL.

Emplacement, n° 23.

La maison sise rue Saint-Spire, portant l'enseigne du *Gril*, tenait à droite à la maison du *Compas*, à gauche à l'hôtel du *Gros tournois*.

En 1619, elle appartenait à Guillemette *Hervy*, qui en fit location, par acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, le 15 avril, à Jehan Boisneuf, procureur en cette ville.

Par déclaration à terrier, faite le 10 septembre 1667, Jean Rousseau, l'aîné, marchand, demeurant au faubourg St-Léonard, à cause de Jeanne Quinault, sa femme, fille et héritière de Perrette Pauchauvin, sa mère, a reconnu être propriétaire et tenir en censive de St-Jean en l'Isle, partie de la maison du *Gril*, qui était couverte en tuiles, avec cour derrière.

Le surplus était en la possession de Charles *Aubry*.

Cet immeuble était chargé de 8 deniers parisis de cens et de 8 livres de rente, payables annuellement le jour Saint Remy, envers St-Jean en l'Isle.

La maison du *Gros Tournois*, qui attenait à la maison du Gril, nous est connue dès le xvi^e siècle.

Elle était de la censive de Saint-Jean-en-l'Île, qui avait le droit de percevoir annuellement 2 sols 7 deniers parisis de cens, ainsi qu'en fait foi la déclaration au terrier de cette seigneurie, faite le 21 février 1665¹ par Louise *Granjon*, veuve de Nicolas *Hureau*, bourgeois de Paris, y demeurant rue Saint-Honoré.

Suivant titre nouvel consenti par devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 17 octobre 1655, cette dernière, reconnaissait être propriétaire :

« d'une maison couverte de tuiles, sise à Corbeil, rue Saint-Spire, qui consiste
« en chambre basse et allée, et trois chambres hautes, l'une sur l'autre, et grenier au-dessus, montée hors d'œuvre, petite cour et latrines ; lad. maison appelée le *Gros Tournois*, tenant d'une part à Spire Quinault, d'autre part aux enfants dudit Quinault, [à cause de la maison du Gril], par devant à la rue Saint-Spire, par derrière à Guillin Guichard, apothicaire, à cause de sa femme.

« Sur laquelle maison les religieux de Saint-Jean-en-l'Isle ont droit de prendre
« par chacun an, le jour Saint-Remy, la somme de trois livres 2 sols 6 deniers
« de rente, faisant la moitié de 6 livres 5 sols, dont l'autre moitié à la charge de
« Guichard ».

La veuve Hureau avait acquis cette maison du *Chapitre de Saint-Spire* par contrat devant M^e Clozeau, notaire, le 21 janvier 1648 ; elle avait été donnée au Chapitre par Madelaine Gallot, veuve de Claude Lefebvre, aux termes d'un acte reçu par M^e Barré, notaire à Corbeil, le 20 septembre 1646.

Enfin, suivant un autre contrat passé devant M^e Charles Aubry, notaire à Corbeil, le 13 mai 1669, la veuve Hureau avait institué 3 livres 6 sols de rente au profit de la fabrique de l'église Saint-Spire, sur cette maison du *Gros Tournois*, pour la fondation de trois messes basses : la première, du Saint-Esprit ; la seconde, de la Vierge ; et la troisième, de *Requiem* avec le *De profundis*, et oraison à la fin de chacune d'icelles, « qui se disent le 20^e avril pour Monsieur Joachim Le Bon, prêtre, chantre et chanoine de St-Spire ».

En 1706, cet immeuble appartenait à Pierre Noël, qui l'avait acquis de Nicolas de *Santeny*, lequel était au lieu de la veuve Hureau.

1. Minute Regnault, notaire à Corbeil.

L'IMAGE SAINT-JEAN.

Emplacement, n° 25.

Cette maison, de grande ancienneté, était contiguë à l'hôtel du *Gros Tournois*.

Un acte passé devant M^e Etienne Grégoire, notaire à Corbeil, le 5 octobre 1584 ¹, contient vente par Mathurin *Besne*, serrurier, demeurant à Sully-sur-Loire, à M^{re} Pierre Lefèvre, procureur au siège royal à Corbeil, de la 4^e partie indivise,

« d'une maison, sise rue St-Spire, appelée antienement l'*Imaige Saint Jehan*,
« tenant la totalité, d'une part à l'hostel du *Gros Tournois*, d'autre part à la veuve
« Jehan Langlois, d'un bout sur la dite rue St-Spire, et d'autre bout par derrière
« à la maison du *Lion d'or* » ².

LA CORNE DE CERF.

Emplacement : rue Saint-Spire, 27.

L'immeuble dénommé autrefois l'hôtel de la *Corne de cerf*, était situé devant le grand portail du cloître et se trouvait entre la maison de l'*Image Saint-Jean*, et celle de l'*Image Saint-Michel*.

Cette enseigne était fort ancienne à Corbeil.

Des titres des années 1336, 1396, 1426, 1464, 1465, 1481, 1579, 1593, 1656, 1703, font mention de 8 deniers parisis de cens et de 40 sols de rente, que la communauté de Saint-Spire avait le droit de prendre et percevoir sur la maison de la *Corne de cerf* et sur la cour se trouvant derrière.

Il était dû également, sur cette maison, 3 livres de rente au chapitre de Saint-Spire, en vertu des mêmes titres.

Cet immeuble appartient au xvi^e siècle à Léon *Patin*, notaire royal à Corbeil ; Simonne Manuel, sa veuve, en fit déclaration au terrier de Saint-Spire en 1596.

Elle fut acquise de cette dernière et des héritiers de Léon *Patin*, par Jehan *Boisneuf*, procureur royal à Corbeil.

Le 21 septembre 1656, les héritiers de ce dernier : Jehan *Boisneuf*, prêtre, curé de l'église de Saint-Germain du Vieil Corbeil, Alexandre *Boisneuf*, praticien, et Noëlle *Boisneuf*, se portant

1. Archives de S. et O. — E. 6843.

2. Le *Lion d'or* se trouvait rue de la Boucherie.

forts de Jérôme et Marthe Boisneuf, leurs frère et sœur mineurs, déclaraient être propriétaires :

« d'une maison et lieu sis à Corbeil, rue St-Spire, appelée l'hostel de la *Corne de cerf*, tenant d'une part à Nicolas et Catherine Delamarre, d'autre à Pierre Lesguillon, au lieu de feu Jacques Regnault, d'un bout par-devant à la rue St-Spire, devant le *Grand portail* du cloître »...

En 1723, cette maison appartenait à Antoine *Liesse*, et à Mathurine Godefroy, sa femme.

L'IMAGE SAINT-MICHEL.

Emplacement, n° 29.

La maison, appelée l'*Image Saint-Michel*, se trouvait aussi devant le *portail du cloître Saint-Spire* ; elle tenait à droite à l'enseigne de la *Corne de cerf*, et à gauche à la maison de l'*Image Saint-Spire*.

D'après un titre nouvel de 25 livres de rente, consenti par Pierre *Lesguillon*, vitrier à Corbeil, et Sainte Houdé, sa femme, suivant acte passé devant M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 1^{er} juin 1647, au profit de Jean Regnault, bourgeois de Corbeil, la maison de l'*Image Saint-Michel*, consistait en :

« boutique sur le devant et cuisine sur le derrière, cave sous lesdits lieux, deux chambres à costé l'une de l'autre, deux autres chambres au-dessus et grenier ; tenant d'une part à Jean Boisneuf, procureur à Corbeil, à cause des hoirs Léon Patin, etc... »

Par un autre acte, perçu par le même notaire le 6 mai 1647, Pierre Lesguillon avait reconnu que :

« Sur ladite maison, la *maladrerie de Corbeil*, alors annexée à l'hôtel-Dieu de Corbeil, a droit de prendre et percevoir par chacun an, le jour Saint-Remy, 2 sols parisis de cens, et 4 livres tournois de rente de bail et d'héritage, le jour Saint-Martin ».

Pierre Lesguillon avait acquis cet immeuble de M^e Spire *Du Nas*, l'aîné, notaire et procureur à Corbeil, suivant contrat du 13 avril 1646.

L'IMAGE SAINT-SPIRE.

Emplacement, n° 31.

La maison qui portait l'enseigne de l'*Image Saint-Spire*, se trouvait proche et devant le portail du cloître, à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue du *Four du Puis*, actuellement rue du *Charbon Blanc*.

Dans un titre nouvel du 9 janvier 1621, consenti par Paul *Delamarre*, marchand à Corbeil, qui en était alors propriétaire, au profit du chapitre de Saint-Spire, cet immeuble est ainsi désigné :

« Une maison, sise à Corbeil, où pend pour enseigne l'*image de St-Spire*, « laquelle consiste en boutique et allée, sur le devant, cuisine derrière, cave dessous, chambre haute et grenier au-dessus ; cette maison proche et devant le « cloître saint Spire, tenant d'une part à la rue et aux enfans Léon Patin, d'autre « part à la rue du *Four du Puis*, d'un bout par derrière à Pierre Simon, masson, « pardevant à la rue St-Spire ».

Aux termes d'un partage, intervenu le 31 juillet 1642 (1), entre Nicolas Delamarre, marchand à Corbeil, Jehan Cheron, boulanger, à Sucy-en-Brie, et Catherine Delamarre, sa femme ; Germain Heullin, marchand à Corbeil, et Gabrielle Delamarre, sa femme, héritiers, pour chacun un quart de Paul Delamarre, leur père, et pour un tiers de Marie Delamarre, leur sœur, vivante, femme de Rémond Decourt, maître des ponts à Corbeil, la maison de l'*Image Saint-Spire*, estimée 500 livres, fut attribuée à Nicolas Delamarre.

Cet immeuble était chargé de 60 sols de rente envers l'église Saint-Spire, et de 12 livres 10 sols aussi de rente envers la fabrique de l'église Saint-Jacques de Corbeil.

LE POT DE FER.

Rue Saint-Spire, n° 33.

La maison où se trouvait l'enseigne du *Pot de fer*, faisait le coin de la rue Saint-Spire et de celle du *Four du puis*, actuellement rue du *Charbon Blanc*.

C'était l'enseigne d'un maréchal.

Cette maison était chargée de 15 deniers de cens envers le prieuré

(1) Minute de M^e Clozeau.

de Saint-Guenault, de Corbeil, ainsi qu'il résulte d'une déclaration faite devant M^e Popelin, notaire à Corbeil, le 11 juin 1751, par Claude *Huché*, maréchal et Etienne Gonnét, sa femme, qui en étaient alors propriétaires (1).

LES TROIS ROIS.

Rue Saint-Spire, 33.

L'enseigne des *Trois Rois* se trouvait appendue à un immeuble, plus anciennement appelé la maison de la *Forge* (2 ; il était contigu à l'hôtel Saint-Blaise ; il tenait d'une part à la rue du *Four du puis*, autrement dit la rue du Charbon Blanc, et par derrière à l'hôtel du Mouton (3).

Cette maison, d'après un titre nouvel de 1621, comprenait une boutique sur le devant, cellier derrière, deux chambres hautes, grenier, petite cour. Elle est mentionnée dans des titres de 1481, 1523, 1580, 1649, 1667, 1702.

L'hôtel Dieu de Paris avait droit de percevoir annuellement 50 sols parisis de cens sur la maison des Trois Rois, qui appartenait, en 1536, à Valentin *Berry*, boucher.

Elle était possédée en 1621 par Paul *Delamarre*, boucher à Corbeil, et en 1642, par *Catherine Delamarre*, sa fille, épouse de Jean *Chéron*, boulanger à Sucy, lequel, en 1643, fit bail de cette maison à Jean Philippe, menuisier à Corbeil, pour un loyer annuel de 66 livres. En 1715, elle appartenait à Louis Girard, maçon, et en 1770, à Nicolas *Maschet* fils ; saisie sur lui à la requête de Jean Choquet, huissier à Paris, elle fut adjugée au Châtelet de Paris, en 1780, à Nicolas *Jeangout*, peintre à Paris, pour 1800 livres.

SAINT-BLAISE.

Emplacement : rue Saint-Spire, 35.

La maison appelée l'hôtel *Saint-Blaise*, se trouvait entre l'hôtel du *Chapeau Rouge* et l'hôtel des *Trois Rois* et tenait par derrière à l'hôtel du *Mouton*. Sa largeur était de 16 pieds $\frac{1}{2}$ du côté de la rue Saint-Spire et de 14 pieds, par derrière ; sa longueur était de 8 toises 1 pied, le tout dans œuvre.

(1) Cueilloir de Saint Guenault. Bibl. de la ville de Corbeil. Mss.

(2) Il y avait aussi la maison de la Forge à la porte Paris, près le vieux Château.

(3) Cet hôtel avait autrefois son entrée principale rue du Four du Puits ou du Puis. Ce n'est que depuis 1720, à la suite de l'entreprise de Maschet, par nous rapportée, que l'entrée de cet hôtel se fit rue Saint Spire.

Cette maison est mentionnée dans des titres de 1304, 1600, 1619, 1620, 1632, 1681, 1702, desquels il résulte que le chapelain de la *chapelle Saint-Blaise le second*, fondée en l'église Saint-Spire, avait droit d'y percevoir une rente de sept livres 10 sols, et que le Chapitre en recevait 6 deniers parisis de cens.

Par sentence des requêtes du 20 mars 1702, Nicolas De Launay du Perré, qui était au lieu des héritiers d'Alexandre Regnault, héritier lui-même de Jean De Launay, abbé de Saint-Spire, fut condamné au paiement de ces cens et rente.

Dans une transaction intervenue devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 15 mars 1632, entre :

« Vénérables et discrettes personnes M^e Gabriel *Mathis*, conseiller, aumosnier
« du Roy, abbé séculier de l'église St-Spire de Corbeil, François Le Roy, François
« Aubry, Claude Seneschal, Gilles Gillet, François Rousseau, et Estienne Fleu-
« rette, chanoines en l'église St-Spire, représentant le Chapitre,

« Et Estienne Rivière, vigneron, demeurant aux Grandes Bordes-lès-Corbeil,
« et Jeanne Selourge, sa femme, veuve de Spire Belliard ».

Il est dit que :

« Le 17 mars 1600, bail a esté fait par Claude *Huard*, chapelain de la Cha-
« pelle St-Blaise le second, fondée en lad. église, d'une maison et lieu dépendant
« de la dite chapelle, sise à Corbeil, rue St-Spire, tenant d'une part à l'hostel
« du *Chapeau Rouge*, d'autre à Catherine Quantin, à présent Delamarre, d'un
« bout et derrière à l'hostel du *Mouton*, d'autre bout et pardevant à la rue St-
« Spire, AU PROFIT de Pierre Garnier et autres, moyennant 6 deniers parisis de
« cens et deux escus et demi de rente ».

Suivant acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, Spire Beslicart, meunier à Corbeil, consentit bail pour 6 ans, au profit de Gérarde Gilbert, veuve de Claude Vivier, de la maison sise à Corbeil, appelé l'*hôtel Saint-Blaise*, moyennant un loyer annuel de 24 livres.

LE CHAPEAU ROUGE.

Emplacement : rue Saint-Spire, 37.

La maison dite l'*hôtel du Chapeau Rouge* attenait à l'*hôtel Saint-Blaise*, d'après des titres de 1544 et de 1632.

Elle relevait de la censive du duché de Villeroy, à cause du domaine royal de Corbeil, y réuni.

Une autre maison, sise rue Notre-Dame, portait aussi l'enseigne du *Chapeau rouge*.

LE MOUTON.

Emplacement actuel : rue Saint-Spire, n° 39.

L'hôtel du *Mouton*, encore existant, est sans contredit le plus ancien de la ville.

Un titre de 1295 fait mention de 12 deniers parisis de cens à prendre sur lui par le Chapitre de Saint-Spire.

Mais, à l'origine, cet hôtel, beaucoup plus important, s'étendait de la rue du *Four Dupuis* qui s'appelait aussi rue du *Mouton* (actuellement la rue du Charbon Blanc, jusques à la rue des *Connins*, actuellement rue de l'Arche; il avait entrée sur chacune de ces rues.

Dans un titre nouvel, passé le 15 mars 1656, consenti au profit d'Étiennette Hideux, veuve de Jean Regnault, bourgeois de Corbeil, pour 37 livres 10 sols de rente, par Louis Mauclair, marchand à Corbeil, celui-ci déclare, en effet qu'il est propriétaire :

« d'une maison, hostellerie et lieux ou pend pour enseigne le *Mouton*, sis à Corbeil, en la rue du Four-Dupuis, autrement dict la rue du *Mouton*, se consistant
« en deux logis principaux: l'un sur le devant, où il y a entrée, allée, cuisine,
« salle des deux côtés, par bas; deux chambres hautes, et grenier; un autre
« grand corps de logis sur le derrière, sur la rue des *Connins*, appliqué par bas
« à allée, porte cochère et escuries; chambres hautes et greniers au dessus et gal-
« lerie; deux montées aux deux corps de logis avec un petit logis sur le devant,
« et joignant; autre corps de logis à costé; tous les dits lieux couverts de tuiles
« avec caves soubz le dit logis de devant; cour au milieu et puits. Le tout tenant,
« d'une part à Noëlle Lefèvre veuve de Claude Huet, à cause de sa maison du
« *Sabot* et aux héritiers de M^e Delaunay, vivant prévost de Corbeil, d'autre à
« Jean Tortouin, conseiller du roi, commissaire des guerres, et à Jeanne Chene-
« vière, v^{ve} de Jean Yvain, d'un bout pard^t à la rue du Four Dupuis; et d'autre
« bout par derrière à la rue des *Connins* ».

C'est seulement vers 1720, à la suite des tentatives faites par Masché, maître de l'hôtel de l'*Image Saint-Louis*, pour détourner la clientèle, que les propriétaires en transférèrent l'entrée principale rue Saint-Spire.

Nombreux sont les titres s'y rapportant, du XIII^e au XVIII^e siècle.

En 1460, l'hôtellerie du *Mouton* appartenait à Henry Georget et à Simon Balay, qui l'avaient acquis de Georget des Fontaines; l'église Notre-Dame de Corbeil avait le droit d'y percevoir une rente annuelle de 20 sols. Un titre de 1544 nous apprend que cette rente était alors due par les héritiers de Valentin Berry.

Le Chapitre de Saint-Spire jouissait également de 40 sols de rente sur l'hôtel du Mouton.

Il paraît résulter d'un acte portant la date du 5 octobre 1644¹, que Spire Dauvergne, hôtelier du Mouton, était d'un caractère irascible. En effet, aux termes d'une transaction intervenue ce jour, entre lui et René Javeron, sergent des gardes du Roi, de la compagnie du sieur de Sainte-Suzanne, au sujet d'une rixe dans laquelle Javeron reçut un coup de pierre qui lui cassa une dent, Dauvergne lui paya une indemnité de quarante livres tournois.

LA CLOCHE.

Emplacement : Rue Saint-Spire, n° 41.

La maison, connue sous l'enseigne de la *Cloche*, se trouvait à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue des *Connins*, actuellement rue de l'Arche. Elle consistait en « chambre basse et bouge, allée et estable par bas, chambres hautes et grenier au-dessus ».

Elle relevait de la censive du duché de Villeroy.

Nicolas *Blondeau*, marchand à Corbeil, qui était alors propriétaire de la maison de la *Cloche*, en fit location, par acte du 5 octobre 1643, devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, à Jeanne Chenevière, veuve de Jean Yvain, hôtelière à Corbeil, pour une durée de cinq ans, du premier octobre, moyennant un loyer annuel de 75 livres.

Aux termes d'un autre acte passé devant le même notaire, le 7 janvier 1644, Jean Martinet, commis à la recette, et tenant le compte pour Jean Touroux, fermier des aides de la ville de Corbeil, a :

« accordé et abonné Jeanne Chenevière, veuve de Jean Yvain, hôtelière à Corbeil, en la maison de la *Cloche*, pour le temps et reste de la ferme, qui est de 4 ans 3 mois, du premier octobre 1643, pendant lequel temps elle pourra vendre et débiter en destail et taverne, telle quantité de vin que bon lui semblera ».

Cet abonnement fut consenti moyennant cent livres par an, payables par trimestre, plus deux sols pour livre « pour les droits de contrôle et autres accoustumés ».

(A suivre)

Emile CREUZET.

1. Minute Clozeau.

TABLEAU D'HISTOIRE

AU RELAI D'ESSONNES

(1647)

Peu d'affaires embarrassèrent plus longtemps les rapports de Mazarin avec le Saint-Siège, que la promotion de l'archevêque d'Aix au cardinalat. Le ministre était loin de chercher à favoriser son frère Michel, dont l'esprit indocile s'accommodait mal de conseils impérieux ; mais l'intérêt personnel et politique qu'il avait à amener pour la seconde fois la pourpre dans sa famille n'échappait à personne : ce nouvel honneur créerait en sa faveur un parallèle avec Richelieu, et, surtout, contribuerait à traverser encore les desseins du roi d'Espagne.

Mazarin n'obtint d'ailleurs gain de cause qu'après des années de négociations et grâce à l'appui fidèle d'Anne d'Autriche. La promotion se fit au consistoire du 7 octobre 1647 : l'avis officiel parvint en France par messenger extraordinaire avec une hâte extrême, comme il convenait à une nouvelle d'une telle importance. Le hasard voulut que le relais d'Essonnes vît le dénouement de cette longue intrigue ¹.

Le 17 octobre, à quatre heures du soir, Jean-Baptiste Orlandi,

1. Le relais d'Essonnes était connu de tous sous l'ancien régime : Hesselin, intendant des plaisirs de Louis XIV, qui aimait à recevoir, profitait de cet arrêt forcé pour amener de grands personnages dans sa somptueuse maison de Chantemerle (Cf: A. DUFOUR, *La reine de Suede à Essonnes*, dans le *Bulletin de la Soc. de Corbeil*, 1906, p. 50 et ss. ; LA BARRE, *Antiquités de Corbeil*, p. 18 et 19). Voir Essonnes cité dans S^t-Simon, *Mémoires*, éd. Boislisle, t. x, p. 38.

courrier du pape, arrivait à Paris, porteur des documents annonçant la promotion. Le nonce Bagni voulut les transmettre à la cour sans aucun retard et partit sur le champ pour Fontainebleau, où il espérait la trouver. La nuit tombée, il croisa à Essonnes « village à la moitié du chemin entre Paris et Fontainebleau » la reine-mère qui, devançant son fils, s'y était arrêtée « sans descendre de carrosse » : il put lui faire révérence et lui communiquer le bref d'Innocent X à son adresse. Apprenant que le roi accompagné de Mazarin regagnait aussi Paris et devait passer au même lieu le lendemain matin, Bagni se résolut à ne pas poursuivre jusqu'à Fontainebleau, où il n'aurait pu arriver que fort tard et attendit le cortège royal. A l'heure dite, Louis XIV et le cardinal s'arrêtèrent à Essonnes pour « changer les équipages » et le nonce leur fit compliment sur les nouvelles dont il était chargé. Le roi, âgé alors de neuf ans, lui répondit « avec remerciements et démonstrations d'allégresse ». Mazarin usa du même ton respectueux et reconnaissant : dans une entrevue aussi ouverte, il ne pouvait tenir un autre langage ; mais Bagni s'aperçut peu après qu'il voulait considérer ce succès non comme une grâce obtenue, mais comme chose due et sans conséquence ¹. Voici, d'ailleurs, le passage de la dépêche envoyée à Rome par le nonce au cardinal-secrétaire d'état Panziroli ², où sont rapportées les rencontres d'Essonnes. Nous en donnons le texte d'après l'original qui se trouve aux Archives du Vatican, tome 95 de la *Nunziatura di Francia* et, à la suite, une traduction.

CLAUDE COCHIN,

Membre de l'Ecole française de Rome.

« Emmo e rmo sigre pr̄on colmo,

Alli 17 del passato circa le quattr' hore dopo il mezo giorno, Gio. Battista Orlandi corriero di Nostro Signore mi presentò il dispaccio

1. Voir la dépêche chiffrée du nonce au secrétaire d'Etat, 22 nov. 1647 (Archives du Vatican, *Nunziatura di Francia*, tome 96). Mazarin écrivit à ce même propos, dès le 18 octobre au duc de Longueville, manifestant une grande indifférence (*Lettres de Mazarin*, éd. Chéruel, t. II, p. 511). Signalons, à ce sujet, qu'il semble nécessaire de faire des réserves sur l'itinéraire de Mazarin indiqué par Chéruel d'une façon parfois conjecturale (*Ibid.*, p. 961-964). Ce déplacement de Fontainebleau à Paris que fit Mazarin le 18 octobre, contredit certaines indications de lieu données par Chéruel ; mais il faudrait étudier la réalité des dates et des lieux que le ministre assignait à sa correspondance.

2. Cette dépêche est datée du 22 novembre 1647.

di V. E. col breve di S. Santità da presentar alla maestà di questa Regina per occasione della promotione al cardinalato di Monsignore arcivescovo di Aix ; et essendo dubbioso se la corte che si trovava a Fontanablò fosse per ritornare a Parigi il giorno seguente, per non trattenere d'eguire il commandamento di V. E. tanto con Sua Maestà come col sign. cardinale Mazarino in occasione di gratia tanto segnalata e tanto desiderata fattali da Sua Beatitudine, mi mossi subito a quella volta et in Essona, che è un villaggio alla metà del camino frà Parigi e Fontanablò, essendomi incontrato che la Regina si era fermata alquanto senza smontare di carrozza, li feci solo riverenza con esporre brevemente quello che dovevo ; al che S. Maestà mi rispose con la solita sua benignità et affetto d'aggremento della gratia fattali da Nostro Signore e che nell' audienza che m'havrebbe data in Parigi si sarebbe meglio potuto esplicare. E perche il Re e il sign. cardinale dovevano venire la mattina seguente nel medesimo luogo a mutar le carrozze, non potendo io arrivare a Fontanablò quella notte se non molto tardi e con incomodità di tutti, mi risolsi di non passar più avanti e feci il complimento con S. Maestà rallegrandomi dell' acquisto che haveva fatto d'un altro cardinale parziale della sua corona, per haver Nostro Signore promosso Mons. arcivescovo d'Aix a quella dignità con tanto gusto della Santità Sua quanto è stata e sarà sempre di compiacere e far ogni favore a questo Regno, in tutto quello che al suo paterno e benigno affetto fosse permesso. Sua Maestà rispose con ringraziamento e dimostrazione d'allegrezza. Feci anco il medesimo complimento col signore cardinale aggiungendo perchè N. Signore haveva confermato a S. E. l'affetto particolare che sempre li ha portato e stima che fa del suo gran merito. Il sign. cardinale rispose con parole di molta riverenza significante l'obligatione che havrebbe professato a S. Beatitudine per tal gratia come con sua lettera et in voce da altro in suo nome sarà stato rappresentato alla Santità Sua »...

TRADUCTION

Eminentissime et révérendissime seigneur, mon très honoré patron,

Le 17 du mois passé vers les quatre heures après-midi, Jean-Baptiste Orlandi, courrier de Notre Seigneur me présenta la dépêche de Votre Eminence avec le bref de Sa Sainteté, pour le présenter à Sa Majesté la reine en l'occasion de la promo-

tion au cardinalat de Monseigneur l'archevêque d'Aix ; et comme il était douteux que la cour, qui se trouvait à Fontainebleau, dût retourner à Paris le jour suivant, pour ne pas différer d'exécuter les ordres de Votre Eminence, autant à l'endroit de S. M. que de M. le Cardinal Mazarin, à l'occasion d'une grâce aussi signalée et aussi désirée, à eux faite par Sa Sainteté, je me mis aussitôt en route de ce côté, et à Essonnes (qui est un village à la moitié du chemin entre Paris et Fontainebleau) il arriva que la reine s'était quelque peu arrêtée sans descendre de carrosse ; j'allai seul lui faire ma révérence et lui exposer brièvement cela que je devais ; à quoi Sa Majesté me répondit avec sa bienveillance coutumière et l'expression de son agrément pour la grâce à Elle faite par Notre Seigneur et de laquelle, en l'audience qu'Elle me donnerait à Paris, il se pourrait mieux parler. Et pour ce que le Roi et M. le Cardinal devaient venir le matin suivant en ce même lieu pour changer les équipages, comme je ne pouvais arriver à Fontainebleau ce soir là que très tard et avec incommodité pour tous, je résolus de ne pas aller plus avant ; je fis mon compliment au Roi et me félicitai de l'acquisition qu'Il avait faite d'un autre cardinal partisan de sa couronne, par cela que Notre Seigneur avait promu M. l'archevêque d'Aix à cette dignité, avec, pour Sa Sainteté, autant de plaisir qu'elle en a eu et aura toujours à complaire et faire toute faveur à ce royaume, en toutes choses qui soient permises à sa paternelle et bénigne affection. Sa Majesté répondit avec remerciements et démonstrations d'allégresse. Je fis encore le même compliment à M. le Cardinal ajoutant cela que Notre Seigneur avait confirmé à Son Eminence l'affection particulière qu'il lui a toujours portée et l'estime qu'il fait de son grand mérite. M. le Cardinal répondit avec des paroles de grande révérence, marquant l'obligation qu'il professerait envers Sa Béatitude pour cette grâce, ainsi que serait, par une sienne lettre, et de vive voix par une autre personne en son nom, exprimé à Sa Sainteté.



SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le 25 mai 1908, à l'Hôtel de ville de Corbeil,

Sous la présidence de M. le D^r BOUCHER, Vice-Président.

La séance est ouverte à 3 h. 1/2.

Sont présents : MM. Bricard, Boucher, V. de Courcel, Creuzet, Depoin, Dubois, Delessard, Dufour, Gaitet, Grand, Humbert, Abbé Jalley, Jarry, Lasnier, Lelong, Popot, Vollant, Walter.

Des excuses par écrit sont présentées par MM. Jeancourt-Galignani, d'Étiolles ; E. Lefèvre, d'Étampes ; Mottheau, de Brunoy ; Paisant, de Versailles ; Bourdin, Marc Pasquet et Guébin, de Corbeil ; Amodru, de Chamarande ; l'Abbé Destarac, de Wissous ; Allorge, de Montlhéry ; et Max. Legrand, d'Étampes.

M. le Président annonce à l'Assemblée la grande perte qu'elle vient de faire, le 23 de ce mois, dans la personne de M. François Coppée, qui était Président depuis 10 ans de la Société de Corbeil-Étampes.

La personnalité du grand poète qu'était Coppée, ajoute M. le Président, est trop connue pour que j'essaie ici de faire son éloge ; cet éloge est d'ailleurs dans toutes les bouches, car il était universellement admiré pour son grand talent, et aimé pour sa bonté qui était proverbiale. Sa mort est un deuil général pour la France entière, et aussi pour l'Académie française, dont il était l'un des membres les plus appréciés.

M. F. Coppée avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance à notre Société qui, dans cette triste circonstance, s'associe au deuil général, en manifestant les vifs regrets que lui cause la perte de son illustre Président.

L'Assemblée, prenant une vive part aux regrets exprimés par M. le Président, le remercie hautement du souvenir ému qu'il vient d'adresser à la mémoire de François Coppée ; la parole est ensuite donnée à M. le Secrétaire-général pour la lecture de son rapport annuel sur la situation et les travaux de la Société pendant l'exercice 1907 ; celui-ci s'exprime en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément à nos statuts, je viens, en 1908, comme je l'ai fait les années précédentes, vous dire ce qu'a été notre Société et ce qu'elle a fait pendant l'année qui a pris fin le 31 décembre 1907.

Mon premier devoir est de saluer la mémoire des collègues disparus pendant cette période ; cette liste est toujours trop longue au gré de nos désirs ; en 1906 nous avons enregistré six décès, aujourd'hui nous en comptons sept pour l'année 1907, et cette ère funèbre n'est pas close, car nous aurons à rendre compte en 1908 de la mort de M. l'abbé Muret, curé de Brunoy, de MM. Oudiou et Petit, de Corbeil, tous trois récemment décédés.

Les Collègues que nous avons perdus en 1907 sont MM. le D^r Devouges, de Corbeil, Edouard Delessard, de Ris, Pinat, de St-Germain, Boselli, de Lille, Lehideux Ernest, de Paris, Chevalier, de Chartres et Prosper Thirrouin, de Lisses.

Dans le second bulletin de 1907, à l'article *Nécrologie*, j'ai rendu à ces regrettés disparus, l'hommage qui leur était dû ; je n'ai donc point à y revenir. A ces sept manquants nous avons à ajouter quelques démissions, celles de MM. Bourdon, ancien receveur des finances à Corbeil, qui est allé habiter Paris et n'a pas cru pouvoir rester avec nous ; Lafolloye, architecte à Paris ; Goujet, avocat, anciennement à Saintry, actuellement à Paris ; et Sabatier, Maire de Viry-Chatillon.

Pour combler ces 11 vides, causés par sept décès et 4 démissions, plus ou moins motivées, j'ai le plaisir de vous annoncer l'entrée dans notre Société de 18 nouveaux membres dont voici les noms :

1° M. Clavier, Paul, Architecte à Étampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

2° M. Thomas, Henri, à Étampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

3° Mme Morel d'Arleux, à Paris et Brunoy, présentée par MM. l'abbé Muret et Robert Dubois.

4° Mlle Duval, institutrice à Palaiseau, présentée par MM. le Dr Boucher et Dufour.

5° M. l'abbé Clément, curé de Génainville (S.-et-O.), présenté par MM. l'abbé Destarac et Dufour.

6° M. Humbert, notaire à Brunoy, présenté par MM. Robert Dubois et Guébin.

7° M. Dupuy-Dutemps, percepteur à Corbeil, présenté par MM. Jarry et Lelong.

8° M. Thomas, architecte de la ville de Corbeil, présenté par MM. Oudiou et Dufour.

9° M. Pastré, Joseph, au Château de Beauvoir et à Paris, présenté par MM. le Dr Boucher et Dufour.

10° M. Baudelot Lucien, avocat à Paris, et à Brunoy, présenté par MM. l'abbé Muret et Robert Dubois.

11° M. Lebreton Georges, avocat, ancien garde des sceaux, à Paris, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

12° M. Amiot Henri, avocat à Paris, présenté par MM. Lelong et Guébin.

13° M. Amodru, député, au château de Chamaranche, et à Paris, présenté par MM. Lefèvre et Dufour.

14° M. Lescuyer, notaire à Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Thomas.

15° M. Gronnier, Principal du Collège d'Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Girondeau.

16° M. Bunel, agent d'assurances à Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

17° M. Mauduit, géomètre à Etampes, présenté par MM. Lefèvre et Hutteau.

18° M. Thirrouin, Achille, à la ferme de Beurepaire, présenté par MM. Dufour et Loisel.

Nous n'avons donc pas trop à nous plaindre, puisque, malgré les pertes subies, notre effectif se trouve encore augmenté ; c'est donc avec satisfaction que nous pouvons constater la prospérité toujours croissante de notre société, qui commence, avec 1908, sa quatorzième année d'existence. Cet heureux résultat est dû à l'ensemble de nos travaux qui sont justement appréciés, aussi bien à Corbeil que dans les départements, et un peu aussi, permettez-moi de le dire, à la bonne tenue de nos publications, dont le bon papier de Hollande et les beaux caractères elzéviens ont été très remarquables par les bibliophiles.

Nos deux bulletins de 1907 ont paru en temps normal.

Le premier commence, après les pièces liminaires qui occupent les 38 premières pages, par une savante étude archéologique sur les portails et la fortification

de l'Eglise Notre Dame d'Etampes, due à notre Collègue M. Eugene Lefèvre, d'Etampes. Nous devons féliciter M. Lefèvre qui a fait preuve dans ce travail d'une science archéologique peu commune. Trois belles gravures ornent et expliquent à souhait cette intéressante monographie.

M. Forteau, d'Etampes, continue dans ce bulletin ses curieuses recherches sur l'ancienne paroisse de St. Pierre d'Etampes, où les habitants de la région trouveront d'utiles renseignements sur les anciennes familles de la ville d'Etampes et de ses environs.

Ce premier bulletin se termine par une curieuse notice sur *la déchristianisation* de la commune de Ris-Orangis, due à notre Collaborateur, M. F. Dieudonné. Nous avons déjà eu l'occasion ¹⁾ de nous occuper de la commune de Ris qui fut si agitée pendant la Révolution, alors que, renonçant à son ancien nom, elle avait pris celui de *Brutus*. La notice de M. Dieudonné ne fait pas double emploi avec notre article de 1904 sur le même sujet, elle le complète plutôt ; il en résulte que ces deux notices forment un ensemble très intéressant pour cette commune de Ris, bien assagée maintenant.

Le second bulletin s'ouvre avec l'agréable compte-rendu de la promenade archéologique du 24 juin 1907, qui avait pour but la visite de la vallée de Chevreuse et de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay. Cette charmante excursion, favorisée par un temps à souhait, a eu le succès qu'elle méritait, et la relation qui en a été faite par un confrère aussi érudit qu'aimable a contribué encore à assurer le souvenir de cette intéressante partie de campagne où, malgré le plaisir que tous en ont éprouvé, l'archéologie n'a pas perdu ses droits, car la visite de l'Abbaye-des Vaux de Cernay a été un vrai régal d'Antiquaires. Ce bulletin se continue par un nouvel article de M. Forteau sur la paroisse disparue de Saint-Pierre d'Etampes, faisant suite à ceux déjà publiés. Nous avons dit plus haut le bien que nous pensions de la notice de M. Forteau, nous n'avons donc pas à y revenir. Nous arrivons ensuite au travail important de notre très érudit Collègue M. Creuzet, sur *les enseignes et les vieilles hôtelleries de Corbeil*. Cette notice n'est que l'introduction d'un travail plus important que nous continuerons dans un bulletin suivant ; mais elle nous montre déjà tout le parti que l'auteur a su tirer des recherches aussi nombreuses qu'assidues qu'il a faites dans les anciens minutiers des notaires de notre région.

Grâce au travail de M. Creuzet, le vieux Corbeil des siècles passés n'aura plus guère de secrets pour nous ; il nous fera remonter le cours des ans pour nous montrer l'ancien tracé de nos vieilles voies, et la physionomie des maisons d'autrefois ; bien peu de celles-ci échapperont à sa savante analyse, et ce sera une excellente restitution de ce qu'était le Corbeil du moyen âge. Il est à noter que

(1) Voir dans notre bulletin de 1904, page 139, l'article intitulé *Fête civique et philosophique en la commune de Brutus, ci-devant Ris, le 10^e jour de la soconde decade de frisanire an II. (10 Décembre 1903)*.

l'imagination ne joue aucun rôle dans ce récit, car partout l'auteur s'appuie sur des documents authentiques dont il indique la source et l'origine.

Je crois donc être votre interprète, Messieurs, en remerciant M. Creuzet pour son ouvrage aussi érudit qu'intéressant et qui fera, je n'en doute pas, grand honneur à notre société.

Notre Collègue, M. Auguste Mallet, se livre, lui, à un travail d'un genre tout différent, car il est un fervent disciple de la science préhistorique, et c'est dans cet ordre d'idées, qu'il nous a donné, pour ce bulletin, un nouvel article sur *l'industrie paléolithique des grès et des meulières de la région des grès de Fontainebleau*. Peu nombreux sont les confrères qui s'occupent de l'archéologie préhistorique ; elle a cependant quelques adeptes parmi nous, et ceux-ci sauront gré à M. A. Mallet de ses recherches et de leurs résultats. Cette notice est accompagnée d'une planche où l'on voit douze spécimens des trouvailles de M. A. Mallet.

Vient ensuite la bibliographie annuelle pour 1906-1907. Elle est plus complète encore que les années précédentes, puisqu'elle occupe les pages 130 à 140, et nous l'avons améliorée en y introduisant l'ordre alphabétique qui rend les recherches plus faciles.

A la bibliographie succède une petite notice qui ne manque pas d'intérêt, car on s'y occupe de Jean de la Barre, ancien Prévôt de Corbeil et historien de cette ville, dont il a publié l'histoire en 1647. Nous savions de la Barre ce que tout le monde en sait, c'est-à-dire qu'il a été notre Prévôt de 1607 à 1624 et que c'est pendant sa Prévôté qu'il a écrit l'histoire de Corbeil, mais rien de plus. Aujourd'hui nous le connaissons un peu mieux, car de récentes découvertes, faites dans nos archives, ont permis d'obtenir des renseignements plus complets sur notre ancien Prévôt ; c'est ainsi que nous sommes édifiés maintenant sur sa naissance, sa famille, son mariage et ses travaux. Et ce qui est intéressant, c'est que ces détails nous sont fournis par lui-même, dans un document écrit de sa main et qui fait partie des Archives de Corbeil (1). C'est donc une autobiographie de notre Prévôt, que nous publions et nous avons été heureux de la faire figurer dans notre bulletin.

Nous arrivons à la Chronique annuelle destinée à rappeler les faits saillants survenus au cours de l'année dans notre contrée. Les bouleversements qui se sont produits à Corbeil à la suite des énormes travaux entrepris par les Grands moulins, ont défrayé déjà notre chronique de 1906, et ils nous ont donné occasion, pour 1907, d'écrire un article sur le Château Royal de Corbeil et la Sainte Chapelle de S. Louis. Tout ce qui restait de l'ancien Château de Louis VI a disparu, et les travaux de nivellement du terrain qu'il occupait ont permis de retrouver des restes de la Sainte Chapelle bâtie par Saint Louis ; pieusement nous avons recueilli ces intéressants débris, futs de colonnes, chapiteaux, pierres sculptées etc., et nous les avons transportés au musée Saint-Jean, qui abrite les souvenirs et les vestiges de notre ancienne cité.

(1) Série FF', 1624.

Nous signalions encore dans cette Chronique un acte de vandalisme commis dans l'ancien château de Juvisy, devenu l'hôtel de ville de cette commune; l'inauguration du monument élevé à Corbeil, dans les allées St-Jean, à la mémoire des enfants de l'arrondissement, morts pour la patrie, et enfin un article sur des sépultures antiques découvertes dans l'ancien parc de la Faisanderie, situé entre Villeneuve-le-Roi et Ablon, et où s'édifie un nouveau centre d'habitations. Puis notre bulletin se termine par la nécrologie annuelle, où la plupart des noms cités figurent déjà au commencement de ce rapport.

En résumé nos bulletins de 1907 forment un beau volume de 176 pages, bien imprimé en caractères elzéviens, sur papier Hollande véritable, et orné de quatre belles gravures; nous y avons donné tous nos soins et je me plais à espérer qu'il aura mérité vos suffrages.

Quant à la série de nos mémoires, nous vous avons distribué le Tome VI, 1^{er} volume de l'histoire de Saintry, par M. Creuzet, dont nous avons reconnu le mérite dans le rapport précédent; puis le tome VII, promenade archéologique en Seine-et-Oise, ouvrage enrichi de 150 gravures de monuments et objets d'art appartenant tous à notre département de Seine-et-Oise.

Pour l'avenir, nous pouvons déjà dire que le 1^{er} bulletin de 1908 est sous presse et déjà assez avancé, et que le tome VIII de nos mémoires est également en cours d'impression; c'est le 1^{er} volume d'une importante monographie de la belle commune de Brunoy, qui sera ornée d'assez nombreuses gravures.

Je dois aussi vous parler de notre musée St-Jean qui continue à jouir de la faveur du public. Nos collections s'accroissent tout doucement et nos nouvelles vitrines peuvent encore recevoir des dons quand il en viendra.

Au risque d'anticiper un peu sur l'année 1908, je voudrais vous parler d'un fait important qui se produit actuellement pour notre musée St-Jean. Vous savez que je ne cesse pas de solliciter du ministère l'octroi de tableaux ou de sculptures qui feraient si bien dans notre belle église St-Jean, où nous avons tant de place disponible. Eh ! bien, il y a quelques mois, en réponse à mes demandes réitérées, j'ai reçu avis du ministère que l'on allait mettre à notre disposition des moulages de statues célèbres, et, sur une liste qui me fut envoyée, j'ai choisi une dizaine de statues très grandes et très belles, j'en donnerai le détail dans le rapport suivant.

Le temps s'est passé, mais enfin j'ai reçu l'avis que ce que je demandais allait m'être expédié, et cela est arrivé sous la forme de 8 caisses pesant ensemble 1750 kilos. La ville, à qui tout cela est adressé, a déjà payé plus de 550 fr. de frais d'emballage et de transport.

J'ai fait ouvrir les caisses, mais il me faut du monde, c'est-à-dire des hommes spéciaux pour mettre debout et placer ces belles et lourdes statues. Alors je vais m'adresser au Directeur du musée de sculpture comparée du Trocadéro; je le connais bien, et je suis sûr qu'il me donnera de bons avis et aussi de bons ouvriers qui me feront le grand travail de mettre tout cela en place, et je ferai payer leur déplacement par la ville. Entre temps, toujours aux frais de la ville, je vais

faire faire des socles en bois pour recevoir mes statues, et quand tout sera en place et bien terminé, je vous convierai, chers Collègues, à venir à St-Jean, pour admirer nos nouvelles acquisitions et l'ensemble général de nos collections qui aura pris ainsi un aspect agréable que je lui souhaitais depuis déjà longtemps, sans pouvoir l'obtenir.

Enfin, c'est sur ce chant de victoire que je termine ce rapport, en vous remerciant de la patience avec laquelle vous avez bien voulu l'écouter, et avec l'espoir que vous ne lui refuserez pas votre approbation, dont j'ai grand besoin pour accomplir la tâche laborieuse que vous m'avez fait l'honneur de me confier, en me la renouvelant d'année en année depuis quatorze ans.

A. D.

A la suite de cette lecture, M. le Trésorier donne connaissance, dans les termes suivants, de la situation financière de la Société pendant l'année 1907 :

COMPTE-RENDU FINANCIER DE 1907
ET SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1907

Recettes en 1907

Cotisations de l'année 1907	2.015 »
Cotisations arriérées de 1905 et 1906.	20 »
Subvention de Madame Aymé Darblay (Musée S ^t Jean).	100 »
Subvention du Conseil général	100 »
Prix de vente de Bulletins	30 »
Intérêts des fonds placés.	129 15
Total des recettes de l'année :	2.394 15
A ajouter le solde de l'exercice 1906, soit	3.997 40
donnant un total de.	6.391 55

Dépenses

1° CONCERNANT LE MUSÉE SAINT-JEAN

Traitement du gardien et entretien du jardin.	564 40
Note de menuiserie	3 »
	<hr/>
	567 40

2° CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

	<i>Report.</i>	567 40
Frais d'impression du Bulletin		713 70
Reymond, notes de clichés		166 »
Souscription à la <i>Promenade Archéologique</i> en Seine-et-Oise		500 »
A Bellin, solde du volume Saintry		200 »
Frais de recouvrement des cotisations		62 »
Excursion à Chevreuse, reliquat des dépenses		46 50
Impression de convocations et achat d'un registre de quittances		37 85
Note de menuiserie, tablettes		17 »
Frais d'administration, de poste et déboursés divers.		<u>115 70</u>
Total des dépenses :		<u>2.426 15</u>

Récapitulation

Recettes	6.391 55
Dépenses	<u>2.426 15</u>
Solde disponible au 31 décembre 1907.	<u><u>3.965 40</u></u>
Représentés par :	
En compte courant chez MM. Mallet, banquiers.	3.790 80
1 livret de caisse d'épargne	92 20
Espèces en caisse.	<u>82 40</u>
Somme égale :	3.965 40

Répartition des fonds

Fonds libres	1.465 45
Somme réservée comme provenant de rachats de cotisations par 25 membres fondateurs.	2.500 »

Certifié exact,

Le Trésorier : POPOT.

A la suite de cet exposé, M. le Président invite l'assemblée à donner son approbation au compte-rendu du secrétaire général et au rapport financier du trésorier.

A l'unanimité et sans observations, l'assemblée approuve ces deux rapports et donne au trésorier décharge pleine et entière, puis elle vote de chaleureux remerciements aux deux auteurs pour leur zèle envers la Société, ainsi que pour leurs intéressantes communications.

L'ordre du jour appelle ensuite les élections qui doivent se faire, conformément aux statuts, chaque année à l'assemblée générale. En conséquence, M. le Président donne lecture de l'article VII des statuts, qui est ainsi conçu :

La Société est administrée par un Conseil composé de vingt-et-un membres, élus pour trois ans en assemblée générale. Le Conseil se renouvelle chaque année par tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

Le tiers du Conseil sortant en 1908 se compose des sept membres suivants : MM. Depoin, abbé Genty, Lasnier, Vollant, Lelong, Mareuse, Marc-Pasquet.

M. le Président invite donc l'assemblée à procéder à la nomination de sept membres du Conseil, et il désigne à ses suffrages les sept membres sortants qui sont rééligibles.

A l'unanimité, sont renommés membres du Conseil, pour trois années, MM. J. Depoin, abbé Genty, Lasnier, Vollant, Lelong, Mareuse et Marc Pasquet.

M. le Président rappelle ensuite que, conformément aux articles II et XIV du règlement, l'assemblée générale doit nommer chaque année les membres du bureau. Obéissant à cette invitation, l'assemblée renouvelle, par acclamation, pour une année, les pouvoirs du bureau tout entier ; elle maintient de même en exercice, pour la même période, les membres du Comité de publication.

L'ordre du jour appelle ensuite l'assemblée à désigner le lieu et la date de l'excursion archéologique annuelle pour la présente année 1908. Plusieurs buts d'excursion sont successivement proposés et, après discussion, l'assemblée, à l'unanimité, décide que l'excursion archéologique aura lieu, cette année, au château de Montgermont, près de Ponthierry, à Pringy et à Damemarie-les-Lys, et que la date de cette excursion est fixée au lundi 22 juin 1908.

Pour terminer la séance, M. le Président donne la parole à M. Creuzet ; celui-ci lit une très curieuse notice sur l'atelier monétaire qui a existé à Corbeil au milieu du XVII^e siècle. Ce travail très intéressant est le fruit de recherches nombreuses faites dans les minutiers de Corbeil et des environs, il est écouté avec l'attention qu'il mérite, et l'auteur est vivement félicité pour le succès de ses savantes recherches (1).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures 1/2.

A. D.

(1) Cette notice sera insérée dans un de nos prochains bulletins.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

*A PONTIERRY, AU CHATEAU DE MONTGERMONT,
A PRINGY ET A L'ABBAYE DU LYS*

LE 22 JUIN 1908.

Cette excursion n'a pas été favorisée par le temps ; l'on se trouvait alors dans une période pluvieuse dont il était impossible de prévoir la fin, et cependant cette journée de 22 juin ne fut pas mauvaise, la pluie, qui tombait encore la veille, avait fait relâche, et, en somme, la journée fut bonne et exempte de chaleur et de poussière. Mais les averses des jours précédents avaient effrayé beaucoup de personnes qui avaient promis de venir et qui se dégagèrent au dernier moment, d'où une réduction sensible dans le nombre des excursionnistes.

D'autres causes encore avaient nui au succès de cette journée : des maladies, des deuils et surtout la conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise, qui avait eu lieu huit jours auparavant à Etampes.

Toutes ces causes réunies firent qu'au lieu d'être 50 ou 60, comme les années précédentes, nous n'avons eu à enregistrer qu'une trentaine de convives au déjeuner, mais ceux-là étaient heureux de ne pas s'être laissé influencer par les pronostics fâcheux qui avaient retenu les autres, car, en réalité, le temps était fort agréable.

La route de Corbeil à Ponthierry (12 kil.) est longue et sans attraits, aussi nous avons envoyé un omnibus vide à Ponthierry pour les excursions de la journée, tandis que les excursionnistes partaient plus tard, par le chemin de fer, et arrivaient à 10 h. 12^m à Ponthierry,



Château de Montgermont (Seine-et-Marne).

où ils étaient rejoints par d'autres voyageurs venus par leurs propres moyens.

Notre collègue, M. le comte de Montgermont, propriétaire du château du même nom, nous attendait à la gare et se mettait, avec la plus parfaite obligeance, à notre disposition pour nous faire visiter son château et le magnifique parc qui l'entoure, et dans lequel se trouvent des ruines qui offrent un grand intérêt pour notre ville de Corbeil.

Monsieur de Montgermont nous conduisit donc au château dont il nous fit les honneurs de la façon la plus gracieuse, nous offrant des gâteaux et des rafraîchissements, et nous faisant visiter sa curieuse bibliothèque et les objets d'art épars dans cette belle demeure.

Mais nous avons hâte d'aller dans le parc visiter les vestiges si intéressants de la plus belle église de Corbeil détruite en 1821. Ceci appelle une explication, la voici :

L'église Notre-Dame était un admirable édifice roman du XII^e siècle, bien connu des archéologues. Pendant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours, elle avait été la gloire de notre vieux Corbeil. Elle fut désaffectée à la Révolution et livrée à tous les outrages pendant cette triste période. Tour à tour salle de théâtre, de danse, grenier à foin, cabaret, caserne de gendarmerie, elle subit toutes les mutilations possibles. Six admirables statues ornaient son portail, quatre ont disparu ; Lenoir a sauvé les deux autres ; transportées à St-Denis, elles y font l'admiration des visiteurs. Ces deux statues sont bien connues, elles ont été reproduites dans de nombreux ouvrages d'archéologie. Le musée Saint-Jean, à Corbeil, en possède une très belle copie en pierre.

La tempête passée, on rendit au clergé les anciens édifices du culte non aliénés ; Notre-Dame échut à la paroisse de St-Spire, la seule de Corbeil, mais celle-ci avait fort à faire pour pouvoir rendre au culte cet édifice de St-Spire, bien maltraité lui aussi, alors que toutes les ressources, rentes, propriétés, etc., avaient disparu. On ne put donc rien faire pour cette pauvre église Notre-Dame, qui était dans un état lamentable. Elle resta sans réparations et livrée aux baladins de passage qui y donnaient des représentations. Cet état de choses dura jusqu'en 1820, alors que la pauvre église menaçant ruine, était un objet de crainte et des plaintes de la population. C'est alors que ne pouvant ni l'utiliser, ni la réparer, on décida de la vendre et de la démolir, ce qui eut lieu entre les années 1821 et 1824.

M. le Comte de Gontaut-Biron était alors propriétaire du château

de Montgermont ; il passait un jour à Corbeil pendant qu'on travaillait à la démolition de la pauvre église ; en homme éclairé qu'il était, il s'apitoya sur le sort de ce curieux monument livré à la pioche des démolisseurs, et s'entendit avec les entrepreneurs pour se faire céder une travée et quelques autres débris de cet intéressant monument ; les pierres, numérotées, furent transportées à Ponthierry et réédifiées dans le parc du château de Montgermont.

C'était là le but principal de notre excursion et une sorte de pèlerinage, aussi ce fut avec un pieux respect que nous avons contemplé et admiré ces beaux restes d'un vénérable monument que la ville de Corbeil regrettera toujours. Cette église de Notre-Dame avait été dessinée, gravée et reproduite en maint endroit, nous la connaissons donc bien, et il était curieux d'entendre plusieurs de nos collègues qui reconnaissaient telle ou telle partie de l'édifice et qui en expliquaient les détails.

Peu de personnes à Corbeil connaissent ces curieuses reliques d'un monument disparu, hélas ! et qui offrent un si grand intérêt pour notre ville.

L'on ne pouvait s'arracher à la contemplation de ces glorieux débris, et cependant le temps s'écoulait et les estomacs rappelaient que l'heure du déjeuner avait sonné ; il fallut donc quitter ces belles ruines pour aller à la salle du banquet. Le déjeuner avait été préparé par une grande cuisinière de bonne maison, retirée à Corbeil, et qui avait tenu à honneur de reprendre pour un jour le tablier et mettre son talent à notre disposition ; il est vrai de dire que l'hôtelier était son neveu.

Aussi nous avons eu un déjeuner très fin et très soigné, on en peut juger par cet extrait du menu, auquel nos excursionnistes ont largement fait honneur.

Matelote d'anguilles de Melun
Filet de bœuf jardinière du lys
Poulardes de Moulignon
Jambon d'York à la gelée
Salade de Montgermont etc. etc.

La satisfaction des convives se traduisit par de chaleureux remerciements à l'aimable cordon bleu, et un toast en son honneur.

M. de Montgermont avait bien voulu accepter de prendre part à ce déjeuner. Au dessert l'un des nôtres, orateur d'occasion, le

remercia bien cordialement de son aimable réception et aussi de sa présence à notre table ; puis il exprima tous les regrets de la Société de ne pas avoir son Président habituel, M. le Dr Boucher, qu'un empêchement imprévu avait retenu à Corbeil ; il regrette d'autant plus son absence, dit-il, qu'il se trouve obligé de le remplacer, sans posséder les qualités qui distinguent notre cher Président. C'est pourquoi cet orateur improvisé, réclamant l'indulgence de ceux qui veulent bien l'écouter, continue ainsi :

Après avoir de nouveau remercié l'aimable châtelain de Ponthierry, il rappelle que Montgermont était, avant la Révolution, une paroisse qui relevait du diocèse de Sens ; elle avait une église, peu distante du château actuel, qui fut détruite en 1791, et la paroisse qu'elle desservait fut réunie à celle de Pringy, village voisin, incorporée elle-même au diocèse de Meaux, lors de la nouvelle formation des évêchés. Mais, lors de la démolition de cette église de Montgermont, le Comte de Gontant-Biron, propriétaire alors de cette terre, racheta quatre pierres tombales qui faisaient partie du dallage de l'église et recouvraient la sépulture de quatre des anciens seigneurs de Montgermont.

Ces pierres tombales, un peu mutilées, sont restées dans la propriété, et l'aimable possesseur actuel en est le gardien vigilant. Il vous les a montrées ce matin, et il vous a appris que la plus ancienne est celle d'Adam de Montgermont qui vivait au XIII^e siècle, sous le règne de St Louis. Avec un peu de bonne volonté, on peut lire et restituer ainsi l'inscription de cette pierre :

Hic jacet et sepultus Adamus de Montgermont fundator istius ecclesie orate pro eo.

La seconde pierre tombale date aussi du XIII^e siècle, elle rappelait le souvenir d'un autre seigneur de Montgermont dont le nom n'a pu être identifié, aucune trace n'en restant sur la pierre.

Une troisième dalle tumulaire recouvrait la sépulture de la femme d'un sieur de Champdivers, seigneur de Montgermont ; elle mourut en 1380.

La quatrième pierre est tellement oblitérée qu'il n'y a pas lieu d'en parler.

Néanmoins, il n'est pas banal de trouver dans un château des souvenirs lapidaires, remontant au XIII^e siècle, des anciens seigneurs qui ont possédé ce même château ; il y a bien peu de propriétaires qui pourraient en montrer de semblables.

L'assemblée félicite M. de Montgermont de posséder de si curieuses reliques et l'engage à entourer de ses soins éclairés leur utile conservation.

Vous le voyez, ajoute l'orateur, la terre de Montgermont est un très ancien domaine où les rois aimaient à s'arrêter : Charles VI, accompagné de Philippe le Hardi, y demeura en 1383 et bien d'autres suivirent cet exemple ; mais je ne fais pas montre de science, poursuit-il, oh ! non, je ne fais que me servir de l'érudition de notre très aimable Collègue, le châtelain de Montgermont, qui a recherché avec passion l'histoire de ce domaine à travers les siècles, et nous bénéficions

aujourd'hui de ses patientes recherches et de ses heureuses trouvailles, qu'il a consignées dans un volume fort intéressant où, sous le titre trop modeste de *Notes sur la Seigneurie de Montgermont*, il a raconté l'histoire, non seulement des seigneurs de cette terre, mais encore de leurs familles et de leurs alliances, le tout appuyé sur des preuves authentiques qu'il a su retrouver dans les archives de Paris et des provinces.

Après les Montgermont et les Champdivers, l'auteur a consacré un chapitre de son livre à la famille de Dicy, et c'est là que j'ai eu le plaisir de retrouver Jean de Dicy et Moreau de Dicy qui fut seigneur de Saintry et capitaine de Corbeil. Vous voyez que nous nous trouvons ainsi en pays de connaissance ; et plus tard, nous pouvons encore lire, dans ce même ouvrage, l'histoire de la famille des de Bernard, qui furent seigneurs de Saintry, en même temps qu'ils possédaient aussi la seigneurie de Montgermont au xv^e et au xvi^e siècles.

M. de Montgermont, dans son livre, continue l'histoire de son domaine et de ses seigneurs jusqu'à nos jours : il nous apprend que le marquis de Gontaut (1) en était possesseur à la Révolution, qu'il fut arrêté et transféré à Paris, où il n'échappa à la mort que grâce à celle de Robespierre. C'est ce même M. de Gontaut qui fit transporter dans son parc de Montgermont ces curieux débris de l'église de Notre-Dame de Corbeil que nous avons admirés ce matin.

Mais, je ne veux pas, Messieurs, abuser plus longtemps de votre patience et maintenant que le Champagne est versé, je lève mon verre en l'honneur des aimables dames qui n'ont pas craint d'affronter les menaces d'un temps douteux, elles en ont été récompensées d'ailleurs ; je bois aux absents et je porte une cordiale santé aux excellents convives de ce jour et tout particulièrement celle de notre aimable guide M. de Montgermont.

Après le déjeuner, continuant son rôle de guide, M. de Montgermont nous conduisit à l'église de Pringy, peu distante de Ponthierry, où sont conservés quelques souvenirs de sa famille. Cette église offre des détails intéressants, entre autres une vierge miraculeuse dont l'histoire a donné lieu à une curieuse légende qui mérite d'être contée.

Autrefois, les criminels condamnés aux galères étaient conduits de Paris au bagne de Toulon, à pied, par la grande route. Il y avait une longue chaîne à laquelle étaient attachés les forçats, chacun d'eux portant une partie de la grande chaîne.

La première étape était à Essonnes, où les curieux de Corbeil allaient voir passer *la chaîne*. Or, *la chaîne* passait un jour devant l'église de Pringy où se trouvait la Vierge miraculeuse ; parmi les

1. Ailleurs il est qualifié de Comte.

forçats il s'en trouvait un, condamné à tort, car il était innocent ; en passant devant l'église, tout à coup ses fers tombèrent et il se trouva libre. On cria au miracle ! le malheureux fut reconduit à Paris où son innocence fut reconnue.

Mais les fers restèrent à Pringy où on les voit encore accrochés au mur, près de l'autel de la Vierge, comme preuve tangible du miracle qui s'était produit là, par l'intervention de la Vierge miraculeuse.

Mais la journée s'avancait, il nous fallait encore, pour remplir le programme de la journée, aller à l'abbaye du Lys, distante de Pringy de 10 à 12 kilomètres.

Chacun regagna donc son véhicule, omnibus ou auto, et après avoir chaleureusement remercié M. de Montgermont de son aimable accueil, nous prîmes congé de lui, en route pour l'Abbaye du Lys.

Ce qui reste de l'ancienne Abbaye du Lys se trouve renfermé dans une propriété⁽¹⁾ qui a conservé le nom de Château du Lys et appartient aujourd'hui à M. le Comte de Noüe, qui nous a gracieusement accordé l'autorisation de visiter les ruines de l'ancienne église de l'Abbaye. Avant de faire cette visite, un de nos collègues nous fait ce court résumé de l'histoire de cette Abbaye :

L'Abbaye Royale de Notre-Dame du Lys fut fondée par la Reine Blanche de Castille, mère de Saint Louis, en 1244, et cette fondation fut ratifiée par Louis IX en 1248. Les lettres en furent confirmées, le 2 janvier 1348, par Philippe VI de Valois, « qui se plaisait fort en cette Abbaye et y faisait souvent son séjour ».

Sous le règne de Charles V, en 1364, le monastère fut ruiné par les Anglais et les Navarrais qui y mirent le feu, et il demeura en ruines pendant une longue période de temps. Ce ne fut en effet que sous Louis XIV, vers 1650, que l'Abbaye du Lys fut rétablie dans son ancienne splendeur.

Mais, sous prétexte de la décorer, on mutila l'église. Ses ogives furent remplies de plâtre ou de ciment pour les ramener au plein cintre, en honneur à cette époque ; ses sveltes colonnettes et ses chapiteaux du XIII^e siècle furent cachés par de la maçonnerie, pour faire place aux pilastres et aux chapiteaux corinthiens.

1. Cette propriété se trouve à Dammarie-les-Lys, commune de Farcy (Seine-et-Marne), très proche de Melun.

Le temps et les hommes ont détruit en partie l'édifice remarquable du XIII^e siècle, mais le temps seul détache peu à peu de ces nobles ruines les superfétations orgueilleuses du XVII^e siècle.

La Révolution a achevé de ruiner l'ancienne église, il en reste seulement les bases des piliers de la nef, le chœur et le transept, privés de leurs voûtes.

Nous entrons dans le parc et, conduits par le jardinier, nous arrivons à l'église, ou plutôt à ce qui en reste. C'était un édifice de grandes dimensions, et une fois entrés dans ce qui fut la grande nef, nous fûmes saisis d'admiration en voyant, au milieu d'une luxurieuse végétation, les ruines imposantes de ces beaux arcs d'ogive s'élevant encore vers le ciel, au milieu des arbres qui les entourent et les menacent trop peut-être. C'est un spectacle inoubliable ; nous avons vu beaucoup de ruines, mais il ne nous avait pas encore été donné d'en admirer d'aussi imposantes et gracieuses à la fois. Nos collègues charmés y restèrent longtemps et il fallut battre plusieurs fois le rappel pour les arracher à la contemplation de ces ruines grandioses, qui rappellent de lointains et glorieux souvenirs.

En allant rejoindre les voitures, l'on se communique les impressions ressenties. L'un rappelle les Abbesses célèbres qui dirigèrent ce monastère ; un autre évoque le souvenir de Marie de Mancini, cette nièce de Mazarin, dont l'existence fut si agitée, et qui y fut enfermée quelques mois. Il est vrai que l'histoire de cette Abbaye pourrait fournir la matière d'un volume qui ne manquerait pas d'intérêt. Mais nous ne pouvons pas quitter le Lys sans rappeler que le cœur de la fondatrice, Blanche de Castille, fut inhumé sous la pierre du sanctuaire abbatial qu'elle avait fondé. Qu'est devenue cette sépulture que la Royale fondatrice croyait devoir durer toujours ?

Et la cassette de S^t Louis, me dira-t-on ? c'est vrai, j'allais l'oublier, et il est bon de rappeler que ce charmant objet d'art, enrichi d'émaux, qui renfermait le cilice du saint Roy, avait été donné à l'abbaye du Lys par Philippe-le-Bel ; mais il avait disparu à la révolution et l'on ne savait ce qu'il était devenu, quand, par hasard, sous le règne de Louis-Philippe, le Curé de Dammarie, l'abbé Deschamps, retrouva la précieuse cassette, cachée dans une châsse de son église paroissiale. Elle est aujourd'hui au Louvre, où elle est un des plus curieux objets du musée.

Remontés en voiture, les excursionnistes passent par Melun, où



Les Ruines de l'Abbaye du Lys (Seine-et-Marne).

quelques collègues prennent le train directement pour Paris, les autres retournent à Corbeil par la rive droite de la Seine, mais tous sont enchantés de la belle journée qu'ils ont eue et des belles choses qu'ils ont vues, et c'est bien cordialement que l'on se sépare en se disant au revoir et en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

P. S. — Nous croyons savoir que deux ou trois de nos collègues, favorisés d'un luxueux et rapide automobile, avaient, en nous quittant, poussé une pointe vers la forêt de Fontainebleau, où ils auraient visité Barbizon, les gorges d'Apremont et les plus beaux sites de cette merveilleuse forêt; ils étaient ensuite revenus par Melun à Corbeil, où, grâce à la vitesse de leur véhicule, ils étaient arrivés vers 7 heures du soir, presque en même temps que le lent omnibus.

Si cela est exact nous ne pouvons que féliciter, tout en les enviant, ces heureux excursionnistes qui, profitant de cette époque des longs jours, ont su ajouter un nouveau charme à une excursion déjà bien attrayante par elle-même.

A. D.

LA MARQUISE DE POMPADOUR

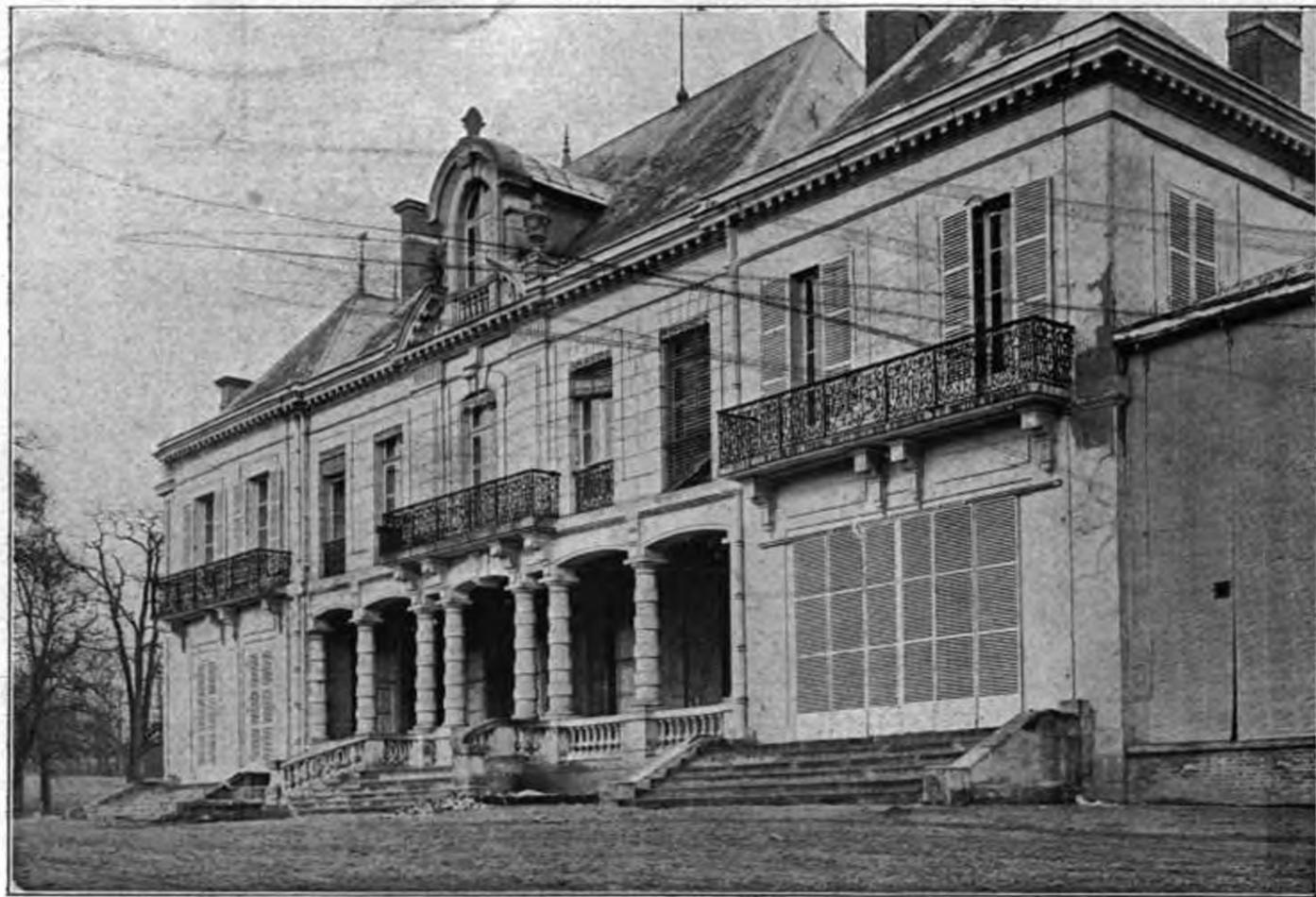
AU CHATEAU D'ÉTIOLLES

Les environs de Paris étaient autrefois peuplés de châteaux qui furent habités par des personnages, illustres à des titres divers. Chaque village avait son château qui n'était le plus souvent que l'ancienne demeure seigneuriale où s'étaient succédé, pendant des siècles, les générations des familles qui avaient jadis possédé ces seigneuries. En outre du château proprement dit, il y avait, dans beaucoup de ces localités, des propriétés moins importantes, dénommées maisons de campagne, où la bourgeoisie aisée de Paris venait passer la belle saison.

Tout cela est bien changé aujourd'hui : les conditions de la vie ne sont plus les mêmes, la mode a aussi sa part dans ce changement. Les chemins de fer ont amené une révolution dans les habitudes des classes riches ; l'automobilisme a encore accentué cette nouvelle manière de vivre : on voyage, on va à la mer, à la montagne, aux stations balnéaires, voire même à l'étranger, et l'on déserte les villégiatures d'autrefois, qui entraînaient de grosses dépenses, il est vrai, et n'offraient pas le charme du changement, qu'apportent les déplacements faciles de notre époque.

Il en résulte que les grandes propriétés d'autrefois changent de maîtres, par succession ou autrement, que des spéculateurs s'en emparent, démolissent les châteaux, rasant les grands parcs et en vendent les terrains par lots.

Les villages en tirent peut-être profit, car là où il y avait un château entouré d'un grand parc, on voit maintenant de nombreuses maisons habitées par des petits rentiers ou des commerçants



Château d'Étiolles (Façade principale)

Cliché Frazat.

de Paris, dont les familles viennent ainsi à la campagne pendant la belle saison, tandis que le chef de la famille prend le train chaque matin pour aller à ses affaires et revenir le soir auprès des siens.

La région sud de Paris possédait beaucoup de ces grands domaines, illustrés par la qualité de ses habitants ; la plupart ont disparu, il n'en reste que le souvenir. Saluons pendant qu'il existe encore, mais pas pour longtemps peut-être, le beau château de Petit-Bourg, déjà bien diminué, et où brillèrent d'un vif éclat Madame de Montespan, le duc d'Antin, Pierre I de Russie, et qui fut à plusieurs reprises honoré par la visite de Louis XIV.

En face, séparé seulement par la Seine, on voit le château d'Etiolles qui va disparaître à son tour, et qui eut, au xviii^e siècle, une brillante période de splendeur et une notoriété qui dura jusqu'à nos jours, car il fut le séjour de M^{me} de Pompadour, la grande favorite de Louis XV. Ce château vient d'être vendu, la démolition en est commencée, mais le parc est réservé par son propriétaire pour en faire un rendez-vous de chasse.

C'était là l'ancien logis seigneurial d'Etiolles, qui datait de fort loin, et sans vouloir remonter jusqu'à saint Louis, où pour la première fois on signale un seigneur d'Etiolles, on peut citer avec certitude M. Levasseur, receveur général de la ville de Paris ; une gravure d'Israël Silvestre (xvii^e siècle), montre le château d'Etiolles, *appartenant à M^r Levasseur*.

Après ce dernier, le château passa dans la famille de Bailleul qui possédait déjà la seigneurie de Soisy-sous-Etiolles. Le premier fut Nicolas de Bailleul, ministre d'Etat et Prévôt des Marchands, qui mourut en 1662 et dont le tombeau est dans l'église de Soisy-sous-Etiolles ; son fils, le Président à mortier, Louis Dominique de Bailleul, lui succéda dans les seigneuries de Soisy et d'Etiolles, et, après lui, vint Nicolas Louis de Bailleul, également Président à mortier, qui mourut sans laisser de postérité.

La seigneurie d'Etiolles passa ensuite à M. Jude, capitaine des gardes, qui le revendit à messire Charles François Paul le Normant de Tournehem⁽¹⁾, fermier général et directeur général des bâtiments du Roi. Celui-ci était célibataire, il mourut en 1751, laissant son domaine d'Etiolles à son neveu, Charles Guillaume le Normant

(1) Tournehem, petite localité de l'Artois.

d'Etiolles, celui là même qui avait épousé, en 1741, Jeanne Antoinette Poisson, née à Paris, rue de Cléry, en 1721, qui devint Marquise de Pompadour en 1745, et joua le grand rôle que l'on sait, comme favorite reconnue du roi Louis XV. Son père, François Poisson, ancien commis des frères Pâris, avait épousé, en 1718, Louise Madeleine de la Motte, fille du boucher des Invalides ; il succéda à son beau-père dans son commerce et fit en même temps des spéculations sur les blés, mais ayant voulu, par des moyens douteux, augmenter par trop ses bénéfices, il advint qu'en 1727, ses comptes ayant été examinés de près, il fut reconnu que lui, Poisson, se trouvait être redevable envers le trésor d'une somme de 432.430 livres ! Il passa alors à l'étranger pour éviter une arrestation.

Ses biens furent confisqués, tant ceux de Nogent-l'Artaud et de Lucy-le-Bocage (1), qu'une maison située à Paris, rue Saint-Marc, qu'il avait acquise en février 1726. Cependant sa femme, jolie et intrigante, parvint à sauver le tout : elle se fit attribuer les biens de Nogent et de Lucy en remboursement de sa dot, en invoquant son contrat de mariage, en date du 6 octobre 1718. Quant à la maison de la rue Saint-Marc, on ne put la saisir parce qu'il fut prouvé qu'elle avait été payée, non des deniers de François Poisson, mais de ceux de M. Wederkop, chambellan et envoyé extraordinaire du roi de Danemark : c'était un ami de Mme Poisson.

La petite Jeanne Antoinette avait alors six ans ; elle vécut avec sa mère jusqu'en 1733, époque où son père (selon la loi), par la protection de l'Ambassadeur de France à Hambourg, obtint de rentrer en France sans être incarcéré.

Le domicile où il vint rejoindre sa femme était un bel immeuble situé rue de Richelieu, qui existe encore aujourd'hui et est occupé, au n° 50 de cette rue, par l'*Hôtel de Strasbourg*. François Poisson n'avait rien déboursé pour l'achat de cette belle maison ; elle avait été payée des deniers de Pâris de Montmartel, pour lequel Madame Poisson avait eu tant de bontés, disait-on tout bas, qu'on croyait partout que la petite Jeanne Antoinette pouvait bien être sa fille, à moins cependant qu'elle ne fût celle d'un autre familier de la maison, le fermier général le Normant de Tournehem ; et les probabilités étaient plutôt en faveur de ce dernier, car il agissait envers

(1) Non loin de Château-Thierry (Aisne).

cette jeune fille comme s'il n'en doutait nullement, l'élevant sous ses yeux, et la mariant, en 1741, à son neveu Charles Guillaume le Normant, auquel il laissa tous ses biens, ainsi que nous l'avons vu plus haut. C'est dans cette belle maison de la rue de Richelieu qu'eut lieu ce mariage, qui fut célébré à Saint-Eustache.

Peu d'années après, la petite Antoinette Poisson, alors Madame d'Etiolles, était devenue toute-puissante, et son père (légal), voulant profiter de cette faveur inespérée, demanda la révision du compte qui l'avait obligé à prendre la fuite en 1727. On ne tarda pas à lui donner satisfaction pleine et entière, et il se trouva alors, chose étonnante ! qu'au lieu d'être le débiteur envers le trésor royal d'une somme de 432.430 livres, ainsi qu'il avait été jugé en 1727, c'était au contraire ce même trésor qui était redevable envers lui, François Poisson, d'une somme de cent mille livres !

Ce succès ne lui suffisant pas, notre homme sollicita des lettres de noblesse qui lui furent accordées pour *services rendus dans la fourniture des vivres* !

Et ce même Poisson, poursuivi autrefois pour malversation dans ces mêmes fournitures, touchait, le 2 août 1747, les 100.000 livres que le trésor royal reconnaissait lui devoir, il en donnait quittance en signant : « Messire François Poisson, écuyer, seigneur de Vandières et de Lucy ».

Elle est curieuse l'histoire de cet aigrefin, que le peuple, par ironie, appelait le *Marquis d'avant-hier* !

Sa fille, Madame d'Etiolles, était alors à l'apogée des honneurs et de la puissance ; depuis 1745, elle avait échangé son nom de Madame d'Etiolles contre le titre, plus ronflant, de Marquise de Pompadour. D'où venait ce titre ? on va le voir.

En 1720, Madame Françoise de Pompadour, veuve de très haut et très puissant Seigneur Messire Philippe Egon Marquis de Courcillon de Pompadour, en son vivant Brigadier des armées du Roi, Gouverneur et Lieutenant général, pour Sa Majesté, de la Province de Touraine, achetait à Soisy-sous-Etiolles une propriété, partie détachée de l'ancien fief *le Jardin*, qui avait appartenu jadis à Giles Malet, le célèbre bibliothécaire et valet de chambre du roi Charles V.

La propriété que venait d'acquérir Madame la Marquise de Pompadour existe encore aujourd'hui, elle est habitée par M. L. Chevalier, Conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes. La famille

de Pompadour est originaire du Limousin, il en est fait mention dès le xiv^e siècle : en 1355, un Pompadour épouse l'unique héritière de Chanac ; en 1514, meurt Geoffroy de Pompadour qui avait été Président en la Cour des comptes, Evêque de Périgueux, du Puy, et enfin grand aumônier du roy ; le 13 octobre 1640, Jean, Marquis de Pompadour, lieutenant du roi en Limousin, épousa Marie, Vicomtesse de Rochechouart.

La Marquise de Courcillon de Pompadour, qui habita Soisy à partir de 1720, a signé à plusieurs reprises des actes sur les registres paroissiaux de Soisy ; on trouve sa signature entre les années 1727 et 1731, l'on sait, d'autre part, qu'en 1743 elle ne possédait plus la maison qu'elle avait acquise en 1720. Une histoire manuscrite de Soisy nous apprend que cette dame était morte aux environs de 1740, ne laissant qu'une fille, Marie Sophie de Courcillon de Pompadour, qui avait épousé Charles François d'Albert d'Ailly, Comte puis duc de Picquigny (1) et de Chaulnes (2).

Madame le Normant d'Etiolles, dont le château touchait presque à Soisy, savait donc fort bien que cette famille de Pompadour était éteinte, aussi obtint-elle du roi, facilement, on s'en doute, de faire siens un titre et un nom dont la prononciation harmonieuse sonnait agréablement à son oreille, et de se faire appeler à l'avenir *Marquise de Pompadour*. Elle fut de plus autorisée à prendre les armoiries de cette famille qui étaient : *d'azur à trois tours d'argent, maçonnées de sable*.

Le goût de Madame de Pompadour pour les arts et les lettres avait fait, du château d'Etiolles, le rendez-vous des artistes et des beaux esprits du temps. Voltaire, dont l'ambition égala les talents, demeura dans tous les temps son ami. Il raconte lui-même qu'il passa plusieurs mois auprès d'elle à Etiolles, pendant que Louis XV faisait la campagne de 1746 ; ce n'était pas la première fois qu'on l'y voyait. Nous reproduisons ci-après une gravure assez rare qui montre Voltaire, au château d'Etiolles, lisant son conte de *Candide* à la Marquise ; celle-ci, couchée dans son lit et vêtue d'un élégant déshabillé, paraît l'écouter avec plaisir.

Tous les poètes courtisans avaient suivi l'exemple de Voltaire, l'abbé de Bernis, Gentil-Bernard, Collé et bien d'autres encore qui

(1) Picquigny, à 10 kilomètres d'Amiens (Somme).

(2) Chaulnes, autre localité de la Somme.

y venaient, attirés par le rayonnement de l'astre nouveau. On jouait aussi la comédie à Etiolles ; le théâtre du château comptait, parmi ses acteurs, Madame de Pompadour, les ducs de Nivernais, de Duras, etc. Le Maréchal de Richelieu était un des spectateurs assidus de ce théâtre aristocratique.

Après la mort de M. de Tournehem, il n'y eut plus de fêtes à Etiolles ; la Marquise habita plus souvent Versailles où elle fut officiellement installée, en 1752, avec le titre de Dame du Palais de la Reine. Elle partageait son temps entre Versailles et Paris où elle avait acquis l'ancien Hôtel d'Evreux, devenu depuis le Palais de l'Élysée, qu'elle posséda jusqu'à sa mort et où elle avait accumulé de nombreuses collections et un merveilleux mobilier. Après elle, ses parents retirèrent des sommes énormes de sa succession ; la seule vente de son mobilier dans ses hôtels de Paris et de Versailles dura plus d'une année.

Nous avons dit que la Marquise protégeait les arts et les lettres ; elle-même était bibliophile ; la vente de sa bibliothèque fit époque et l'on en a conservé le catalogue. Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui de beaux livres recouverts de maroquin avec les armoiries de la Marquise de Pompadour frappées en or sur les plats.

Elle imprima, de ses mains, en 1760, à Versailles, une tragédie de Corneille, *Rodogune*, qui fut tirée à 60 exemplaires.

En outre, elle avait formé un cabinet de pierres gravees, elle-même dessinait et gravait avec goût. Nous reproduisons plus loin une cornaline gravée qui lui est attribuée et qui porte le titre de « *le Génie militaire* ».

Il existe au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale un petit in-folio qui porte le titre suivant :

Suite de 63 estampes (avec frontispice), gravées par Madame de Pompadour, d'après les pierres en creux, exécutées par Guay. Il est probable que la cornaline le Génie militaire, dont nous venons de parler, fait partie des 63 estampes de ce volume.

D'après la tradition, le château d'Etioles avait été reconstruit vers le milieu du XVIII^e siècle, plus tard on l'avait amputé d'une de ses ailes. Il est sans caractère et sans style, et nous ne croyons pas qu'il y subsiste une partie quelconque du logis habité par la célèbre Marquise, contrairement à une légende qui a cours dans le village et qui indiquerait deux fenêtres comme étant celles de la chambre de Madame de Pompadour. Ces fenêtres feraient partie

de l'ensemble d'un bâtiment, plus ancien que le reste, il est vrai, et qui se trouve à l'opposé de la façade principale.

La Marquise de Pompadour mourut au palais de Versailles le 15 avril 1764, elle avait 43 ans; elle fut inhumée à Paris dans l'église des Capucins de la place Vendôme.

Un dessinateur s'avisa de représenter son tombeau, surmonté de son buste; à droite l'hymen sanglotait; à gauche l'amour fondait en larmes; tous deux avaient renversé leurs flambeaux. Au bas du buste, on lisait ces vers :

*Ci-git d'Etiolle et Pompadour,
Qui charma la ville et la Cour.
Femme infidèle et maîtresse accomplie,
L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.*

Après la mort de Madame de Pompadour, le château d'Etiolles resta assez longtemps abandonné, et quand il fut permis au malheureux époux de la belle marquise d'y revenir, il y mena une vie calme et tranquille, entouré de bons amis, parmi lesquels Saint-Lambert, Beaumarchais, etc. et se faisant chérir des habitants du village par sa charité. Survint la révolution qui se souvint que cet homme avait été le mari de la favorite d'un roi! C'était un crime impardonnable qu'il devait expier. Arrêté et incarcéré, il n'échappa à la mort que par miracle. Lorsqu'il recouvra sa liberté, il revint à Etiolles, mais il était ruiné ou à peu près. Il se retira à Paris, après avoir vendu son château d'Etiolles à M. Rançonnet de Noyant qui l'a habité et y est mort, dans un âge avancé, vers 1810, laissant ce domaine d'Etiolles à sa fille unique, Madame la Comtesse Douairière de Saint-Aulaire. Elle était veuve du Comte Beauvoir de Saint-Aulaire, d'une ancienne famille de Bretagne, dans laquelle entra, en 1440, la terre de Saint-Aulaire en Limousin.

Cette dame avait assisté aux horreurs de la Révolution à Paris, elle s'en était sauvée en jurant de n'y plus retourner jamais. Elle a tenu parole, et est morte plus que centenaire, dans son château d'Etiolles, sous le règne de Louis-Philippe, sans avoir jamais revu cette ville de Paris qui l'avait tant effrayée.

Celui qui écrit ces lignes l'a bien connue pour l'avoir rencontrée assez souvent dans le parc d'Etiolles, où cette vénérable centenaire se faisait promener portée par un petit âne.

A sa mort, Etiolles passa à son fils, le Comte de Saint-Aulaire, membre de l'Académie française, ambassadeur à Londres et autres capitales, Pair de France etc., homme remarquable par son esprit et l'aménité de ses manières.

Tous les membres de cette famille de Saint-Aulaire reposent aujourd'hui dans le cimetière de la paroisse d'Etiolles.

Après les Saint-Aulaire, le domaine d'Etiolles devint la propriété du Comte Waleski, ministre et favori de l'Empereur Napoléon III. Etiolles connut alors des jours plus brillants; il y eut des fêtes et des réceptions; le 9 juin 1858, l'Empereur et l'Impératrice étaient reçus au château d'Etiolles par le Comte et la Comtesse Waleski.

C'est ce dernier qui fit construire sur la Seine le pont qui relie Etiolles à la station d'Evry-Petit-Bourg, ainsi que le chemin qui donne accès au pont. Et en face de ce chemin, sur la route de Soisy, il fit, dans son parc, une ouverture, fermée par une belle grille, qui lui permit d'aller de son château à la station en quelques minutes.

L'Empire passa, les Waleski aussi, et la terre d'Etiolles se démocratisant, devint la propriété d'un sieur Violet, gros entrepreneur de constructions à Paris; ce fut lui qui construisit l'Opéra. Cette période fut sans éclat et ne dura pas longtemps; Etiolles tomba ensuite entre les mains d'un financier, M. Gellinard, que les journaux ont affublé du titre de général, lorsque, dernièrement, fut faite la vente du mobilier du château, avant sa démolition.

Cette vente est toute récente, elle eut un certain succès, car ceux qui en étaient chargés avaient, par une habile publicité, mis en vedette le nom de Madame de Pompadour. Aussi les marchands et les curieux accoururent et les enchères furent chaudement disputées. Quelques objets mobiliers, bergères, fauteuils, tables etc., et cinq tableaux produisirent plus de 33.000 frs.

Maintenant le mobilier est dispersé, le château abattu; de tant de grandeurs et de magnificences disparues, il ne reste plus rien que le souvenir, et ce n'est point sans tristesse que l'on répète ce vieil adage, *sic transit gloria mundi*.

A. DUFOUR,
Bibliothécaire Archiviste
de la ville de Corbeil.

LA PAROISSE
DE
SAINT PIERRE D'ÉTAMPES ⁽¹⁾

PARRAINS ET MARRAINES NOTABLES

1584. — 27 octobre, Marie du Camel, femme de M. François, médecin à Etampes.

Gérard François était médecin du roi Henri IV ; il a laissé divers ouvrages (2). Il habitait la paroisse de S. Basile, où plusieurs de ses enfants furent baptisés ; il y est cité jusqu'en 1598.

1589. — Année de troubles et de guerre civile. Les troupes royales chassant celles de la Ligue, étaient entrées à Etampes le 30 juin, mettant la ville au pillage et imposant une rançon aux habitants. A leur tour, elles durent fuir devant les gens du S^r de Rosne, lieutenant du duc du Maine, le 20 octobre. Le bailli, Nicolas Petau, fut tué dans un combat, et le prévôt, Jean Audren, pendu le 23 par les soldats. Le même jour — souvenir de ces faits — le capitaine Pierre Musnier, du régiment de Baumvogte, est parrain à S^t Pierre.

1593. — 7 Janvier, Etienne Chardon, lieutenant de la prévôté, et Léon Laureau (3), bailli de Méréville.

1) Pour le commencement, voir Bulletin de 1907, pages 31 et 77 et Bulletin de 1908, page 5.

(2) L. MARQUIS, *Les Rues d'Etampes*, p. 357.

(3) Ce personnage est cité dans notre brochure, *La Seigneurie de Moret*. Lecesne, in-12, 1902.

1596. — 25 mai, Anne de Bonnart, fille de noble homme Nicolas de Bonnart.

Les de Bonnart étaient seigneurs de Léonville (1) en partie. Antoine de Bonnart, père peut-être de Nicolas, avait épousé Marie du Colombier. Il est cité en 1557 (2).

1596. — 15 septembre, messire Guillaume Chassecuiller, curé de S^t Basile.

1599. — 30 octobre, Anne Doulcet, femme de m^{re} Pierre Le Gendre, avocat.

1602. — 11 mars, Vénérable et discrète personne, messire Georges Hamouy, prestre, curé de l'église parochiale de S. Gilles.

1604. — 5 août, Charles de Crassort, écuyer, assisté de Madeleine Egal, fille de N. H. Simon Egal, procureur du Roi et de Marie Du Cloz, femme de M^{re} Pierre Le Gendre, procureur au Bailliage.

1606. — 18 février, Claude, fils de Guillaume de La Bistrade, seigneur de Villemartin.

Dans des états de censitaires du fief de Foresta, ou de Longchamps, sont mentionnés, en 1529-1541, Jehan de Nymes, et en 1580, Jehan Le Verrier, tous deux seigneurs de Villemartin. Guillaume de la Bistrade est cité, en 1596, comme étant l'époux de Marguerite Le Verrier.

1610. — 17 mars, M^{re} Philippe Thibault, médecin de la p^{re} S^t Basile, et Georges Guibourt, mesureur au grenier à sel.

1611. — 4 avril, Vénérable et discrète personne messire Jehan Charpentier, prêtre chanoine de l'église S^{te} Croix d'Étampes (administrateur spirituel de la maladrerie de S^t Lazare en 1622).

1616. — 23 mai, Pierre Baron, docteur en médecine.

Pierre Baron était seigneur de l'Humery ; il fut échevin et maire d'Étampes. Il nous a laissé un poème latin intitulé « La Prise d'Étampes » édité par M. Paul Pinson en 1869.

— 3 octobre, messire Claude Petit, curé d'Ormoy la Rivière.

1617. — 25 avril, N. H. Bénigne Le Ragois, s^r du Bourgneuf.

1618. — 12 mai, Robert Danjou, élu pour le Roi en l'élection d'Étampes ; Marie Saulcier femme de Michel Amadon, maître d'hôtel de Mgr le duc d'Orléans (ailleurs « commissaire des guerres. »)

(1) Du canton d'Outarville Loiret).

(2) Abbé BERNOIS, *Recherches sur Autruy*, p. 108.

1620. — 4 novembre, Martin, fils de Charles Le Feugneulx, receveur général des aides de l'élection d'Etampes.

1621. — 21 août, Claude Le Ragois et demoiselle Catherine Gosnier, femme de Bénigne Le Ragois, Sr du Bourgneuf ; celle-ci est encore marraine le 29 juillet 1623, assisté de Jehan Le Ragois, fils de Claude.

— 7 août, Claude Le Ragois, fils de Claude, Sr de Bretonvilliers, et Philippe, fille de Bénigne Le Ragois.

1624. — 4 avril, Loys Barrat, prêtre, chapelain de l'église de Notre-Dame, administrateur de l'Hôtel-Dieu.

— 30 juin, Robert Petit, procureur au bailliage et prévôté.

— 27 septembre, le seigneur du Bourgneuf et Jehanne Le Ragois, femme de Jacques Baret (de même le lendemain).

1628. — 27 juillet, Jehan Godin, seigneur de Vaudouleurs.

1629. — Mardi 6 mars, Pierre Legendre, licencié ès lois, avocat au bailliage et prévôté.

— 4 novembre, François Goblin, seigneur de Gillevoisin, assisté de Marie de Hémery.

— 21 décembre, messire Nicolas Tirouyn, doyen de la chrétienté, curé de S^t Basile, chanoine de l'église d'Etampes.

1630. — Lundi 11 février, Marie Duquesnel, femme de maître Claude Fleureau, procureur au bailliage.

Claude Fleureau et Marie Duquesnel étaient les père et mère du célèbre barnabite Dom Basile Fleureau l'historien d'Etampes, dont nous croyons avoir trouvé l'acte de baptême (1).

— 16 mars. Can Chassecuiller, chapelain de Notre Dame.

1631. — 31 août, François, fils de N. H. Pierre Baron, docteur en médecine, et Philippe Le Ragois, fille de N. H. Bénigne Le Ragois (2).

— 31 octobre, Vén^{ble} et disc. pers^e m^{re} Cantien Chassecuiller, curé de l'église de céans.

1632. — 10 janvier, m^{re} Louis Barrat, chapelain de l'église collégiale de Notre-Dame.

1632. — Samedi 4 décembre, N. H. Pierre Le Sueur, archer des Gardes du Corps du Roi.

(1) Bulletin de la Société de Corbeil et d'Etampes, 1901, p. 141.

2 Tous deux de nouveau le 13 juin 1632.

1634. — 1^{er} octobre, messire Cantien Guimond, curé de l'église St-Martin de Champigny.

1635. — Dimanche 4 mars, François du Monceau, S. des Bonis, et damoiselle Barbe du Frétard, femme de N. H. Jacques Mathieu, receveur de la terre et seigneurie de Venant.

— 26 mars, N. H. Pierre Hardy, maître ès arts en l'Université de Paris.

— Lundi, dernier avril, hon^{ble} hoe Jacques Godin, procureur ès sièges royaux et Marguerite Boucher, femme d'hon^{ble} homme Accurse Dupré, aussi procureur.

1638. — 29 octobre, damoiselle Anne de Fleury, fille de Guillaume de Fleury, trésorier de France, secrétaire du Roi (1).

1640. — Samedi 7 janvier, Pierre, fils de Jehan Crochart, conseiller du Roi, élu.

— Jeudi, 17 mai, m^{re} Claude Petit, curé d'Ormoy-la-Rivière, chapelain de l'église Notre-Dame.

Claude Petit est compris dans la liste des censitaires du fief de Foresta, le 11 juillet 1641, au nom et comme seul héritier de Guillaume Desprez, son cousin, curé du *Val en Puiseaux* (2) (Valpuiseaux).

1641. — Vendredi 9 août, Martine Duris, femme de N. H. Hierosme Testard.

— Mercredi, 27 novembre, damoiselle Magdelaine de Fleury, fille de Guillaume de Fleury.

— Dimanche 1^{er} décembre, Charles de Santeuil, fils de Claude, bourgeois de Paris (il signe : « Charles Santeul »).

1642. — Mercredi 21 mai, Renée Provensal, femme de Jehan Guyot, greffier au grenier à sel.

— Dimanche 7 septembre, parrain, Charles Le Feugneulx, fils de nob. homme Charles Le Feugneulx, conseiller du Roi, intendant des deniers communs de la ville d'Etampes ; marraine, damoiselle Charlotte de Hénault, fille de N. H... de Hénault, S^r de Rouville.

— Dimanche 14 septembre, N. H. Jacques de Bonnechose, écuyer ; damoiselle Marguerite du Tartre, f^{me} de N. H. Gabriel de Bry, S^r d'Arcy, lieutenant général au Bailliage.

(1) Guillaume de Fleury, conseiller secrétaire du Roi, trésorier de France en la généralité de Bourgogne, épousa Anne de la Bistrade, dame de Villemartin ; Anne, leur fille, devint la femme de Georges de Wicardel, S^r de Saudreville ; leur autre fille, Madeleine, citée plus bas, celle de Nicolas de Gaumont, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, S^r en partie de Villeneuve sur Auvers.

(2) E. 3855. Archives de S.-et-O.

1644. — 3 août, Marie Boutevillain, fille de défunt Jacques Boutevillain, vivant l'un des gens d'armes de la Compagnie du Roi.

1646. — Dimanche 15 avril, Boniface Denot, chevalier et vicomte de Boisherpin (?); et damoiselle Marie Vaillant, f^me de N. H. Pierre Baron, médecin ordinaire du Roi.

— Lundi 6 juin. N. H. Claude Salnoue, écuyer, S^r de Grignan.

1647. — Dimanche 10 mars, Jacqueline Petit, fille de Jean, avocat du Roi à la gabelle.

1648. — Lundy 10 février, Etienne Poupardin, receveur des tailles.

Par arrêt de la chambre de justice, le nommé Poupardin, receveur des tailles à Etampes, a été condamné de faire amende honorable, dans la cour du Palais, à 10 000 livres d'amende et au bannissement pour diverses malversations en sa charge dont il a été convaincu. Il eût été pendu si plusieurs de ses parents et amis n'y eussent employé tout leur crédit (1).

— Samedi 7 mars, damoiselle Renée Alleaume, femme de Jehan Du Boys, conseiller du Roi, élu.

— 19 avril, Marie Baron, fille de N. H. Pierre Baron, S^r de l'Humery.

— Vendredi 29 octobre, Gabriel Boureau, maître chirurgien, et damoiselle Françoise Guionnet, femme de Jehan Boutet, chef de panneterie de la maison de M. le Duc d'Orléans.

— Dimanche dernier d'octobre, N. H. Bénigne Le Ragois, S^r du Bourgneuf; damoiselle Marie de Raincy, femme de N. H. Claude de Vilette, payeur de rentes sur le sel de la ville de Paris.

1651. — Mardi dernier jour de janvier, N. H. Emery David, commissaire ordinaire et provincial de l'artillerie de France; Claude Fontaine, épouse de Etienne Poupardin, receveur des tailles.

1652. — Mardi 9 avril, V^{ble} et disc. p^e messire Pierre Lenfant, aumônier du Roi, chanoine de S^{te} Croix, et Antoinette Thibault, veuve de Philippe Thibault, docteur en médecine.

1654. — 30 novembre, hon^{ble} homme maître Claude Le Vassor, substitut du procureur du Roi.

1656. — Lundi 11 septembre, Sébastien Bredet, conseiller du Roi, lieutenant particulier et assesseur civil et criminel de la prévôté, élu en l'Election; dame Catherine Navet, femme d'honorable personne M^r Barthélemy de Cœurs, marchand bourgeois d'Etampes.

(1) GUY PATIN, *Lettres*, 6 mars 1663 — et BIGAULT DE FOUCHÈRES, *Tablettes historiques*.

1658. — 26 octobre, messire Pierre Boulemier, prêtre, chantre et chanoine de l'église S^{te} Croix (ancien vicaire de S. Pierre).

— 8 novembre, Denis Leblanc, hôtelier et « capitaine de notre faubourg ».

1659. — 14 septembre, N. H. Étienne de Lucet, écuyer, S. de Beschereau, conseiller et procureur du Roi au Bailliage, prévôté et duché ; damoiselle Antoinette Martin, femme de N. H. Nicolas de Cœurs, S^r du Bourgneuf.

1660. — 25 mars, Barthélemy de Cœurs, m^d bourgeois ; Catherine, fille de M. de La Pierre.

— 15 avril, Jacques Petit, chanoine de S^{te} Croix.

1661. — Dimanche 8 mai, noble homme Adrien Du Fresne, officier de l'artillerie du Roi (1).

— 3 juin, N. H. F^{ois} de Cœurs, S^r du Bourgneuf, conseiller du Roi en son Châtelet de Paris.

— 30 octobre, m^{tr}s Thomas Boutet, conseiller du Roi au bailliage et prévôté ; Louise Colleau, f^{me} de Michel Le Muret, maître chirurgien.

— Le même jour, Louis Aleps, receveur du prieuré ; dame Marguerite de Cœurs.

1664. — 17 janvier, Gabrielle Pinguenet, fille de Maître Henry Pinguenet, greffier au bailliage.

— 24 avril, N. H. messire François de Féra, S^r de Fontaine (2), et damoiselle Elisabeth d'Aussy, fille de N. H. Claude d'Aussy, S^r de Moigny.

— 27 septembre, Macé Percheron, exempt à la maréchaussée. Anne Boutet épouse de M. Sébastien Bredet, lieutenant à la prévôté.

1665. — 26 janvier, Octave Petit, fils de N. H. Jacques Petit, S^r de Mézières, damoiselle Louise de Hautelde.

— 22 mai, N. H. Jacques Viart, écuyer, S^r de Villette ; Louise Alix de Lucet, fille de N. H. Etienne de Lucet, S^r de Beschereau, procureur du Roi au duché d'Etampes, président de l'élection.

1667. — 27 janvier, Françoise Charlotte Viart, fille de N. H. Jacques Viart, écuyer, S^r de Villette.

— 16 février, N. H. François Jappin, écuyer, S^r d'Orvau (ainsi que le 22 novembre).

(1) Egalement le 5 février 1662.

(2) Titre contesté V. Les Reg. paroiss. du C^{ton} de Méréville.

— Mardi dernier mai, Maximilien Jappin, écuyer seigneur et baron de Bouville et de Farcheville ; dame Jeanne Françoise de Bérard, femme de François Alexis de Cœurs, Sr du Bourgneuf.

1668. — 26 octobre, vénérable et disc. pers^e messire Jean d'Ansfeld, chanoine de Notre-Dame.

1671. — Lundi 20 avril, Thomas Migault, cleric de ce diocèse, fils de Thomas Migault, assesseur au bailliage et prévôté.

1672. — Jeudi 12 mai, *maistre* Jean Paul de Sève, fils d'*honorable* homme Claude de Sève, Sr du Plateau et autres lieux. Le parrain signe : « Jean Paul de Sève de *Mentenon* »).

1673. — 8 novembre, François de Cœurs, fils du seigneur du Bourgneuf ; damoiselle Magdelaine de Rotrou, fille de N. H. Pierre de Rotrou, seigneur de Saudreville.

1674. — 14 novembre, N. H. Pierre Janvier du Moine Blanc, vicomte de Boisherpin ; dame Jeanne Françoise de Bérard, dame du Bourgneuf.

1676. — Jeudi 14 mai, messire Louis Fizillié, curé de Brières-les-Scellés.

— 5 juillet, Claude Seneschal, greffier à l'élection.

1677. — 22 octobre, Nicolas, fils de Nicolas Baudry, marchand et receveur du domaine.

1679. — Dimanche 1^{er} janvier, M^e Guillaume Garnier, chirurgien.

— 7 mai, Marie Bredet, fille de N. H. Sébastien Bredet, lieutenant en la prévôté, conseiller au bailliage.

1680. — 12 novembre, N. H. François Odet de Chevreau, Sr de Vaudouleurs ; damoiselle Nicolle Foudrier, femme de N. H. Jacques Petit, écuyer, Sr de Mézières.

1682. — 3 février, Marie Magdeleine, fille de N. H. François César Provensal, conseiller du Roi, président prévôt d'Etampes.

1683. — 29 juillet, Michel Rousse, conseiller du Roi et son procureur ès sièges royaux et maréchaussée ; Louise Alix de Lucet, épouse de Guillaume Viart, Sr de Vilette.

— Dimanche 23 octobre, Léon David, procureur ès sièges royaux.

1684. — 23 janvier, damoiselle Geneviève Pichonnat, fille de N. H. Jacques Pichonnat, conseiller du Roi en l'élection, docteur en médecine.

1685. — 21 mai, Jacques Provensal et Thérèse (de) Viart.

— 10 août, François de Poilloue.

1688. — 10 mars, Françoise Durand, fille de François Durand, receveur des tailles de l'élection.

1690. — 6 août, messire Nicolas Plisson, chanoine de S^t Croix.

1691. — 29 août, messire Jean d'Ansfeld, prêtre et chanoine de Notre-Dame.

1692. — 1^{er} octobre, Jean Guettard, m^d épiciier ; dame Marie Rousse, épouse d'hon. homme Salomon Le Sage, lieutenant particulier de l'élection et gabelle.

1693. — 26 avril, Basile Moulin, grenadier dans le régiment des Fusiliers du Roi.

1694. — 27 juin, Charles Levassor, notaire royal en cette ville et duché.

1696. — 17 octobre, messire Louis Roy, prêtre bachelier en théologie de l'Université de Paris, et principal de Montaigu.

— 28 octobre, Michel Rousse, procureur du Roi, damoiselle Louise Julie de Cœurs, fille de feu Alexis de Cœurs.

1698. — 30 octobre, Alexandre Hardy, chapelain de l'église de Notre-Dame, fils de m^{tr}e René Hardy, procureur au grenier à sel.

Pendant quelques années, nous ne trouvons, dans les registres de S^t Pierre, aucun parrain ni aucune marraine dont le nom puisse nous intéresser.

1707. — 19 septembre, Jacques Picart, conseiller du Roi, lieutenant de l'élection.

1709. — 30 mars, M. Coquet, officier de feu la Reine.

1711. — 19 octobre, Jacques Duris, conseiller du Roi, receveur des tailles et gabelles de cette ville, et noble dame Anne Vedau, v^e de feu messire Alphonse de Guérin, chevalier, S^r de Moulin-neuf, vivant gouverneur de la citadelle et château de Namur.

1712. — 27 avril, Laurent François Le Petit, écuyer, S^r de Rénicourt, de Bretheuil et autres lieux, conseiller du Roi, président de l'élection.

1715. — 20 février, messire Charles Viart, S^r d'Orval ; Françoise Dury (Duris), épouse de M. Edeline, prévôt.

— 24 novembre, damoiselle Henriette Laumosnier, fille de M. de la Courneuve.

— 5 décembre, messire René de Poillou de S^t Mars.

1908. — II.

— 19 décembre, César Laumosnier d'Armonville (1) ; Marie de Villiers.

1719. — 2 août, Pierre François de Poillou du Boulet de Bonnevaux, écuyer, chevalier (*sic*), et Marie Angélique Laumosnier de Gittonville, fille du Sr de Gittonville, officier de maréchaussée.

1721. — 7 octobre, Nicolas Laumosnier, fils de M. Laumosnier de Landreville, conseiller du Roi, élu.

1725. — 1^{er} novembre, Pierre Baron, avocat au Parlement, demeurant à Paris.

1726. — 9 janvier, Charles François Dupré, commis greffier au bailliage ; damoiselle Henriette Provensal.

1727. — 29 octobre, Jean François Laumosnier, chanoine de l'église royale de Notre-Dame d'Etampes ; Elisabeth Dochès, fille du Sr Dochès, greffier en chef de l'élection d'Etampes.

— 22 novembre, Jean Fois Laumosnier, chanoine ; Henriette Lamy, fille du Sr Lamy, procureur de la p^{me} Notre-Dame.

1728. — 1^{er} juin, Jean Henry Rivet, chanoine de Notre-Dame, et Madeleine Parizot, femme du Sr Baron, receveur du domaine.

1733. — Mai 13, Madeleine Françoise Voizot, fille du Sr Voizot, notaire à Toury.

— Juillet 18, François Joseph Tiffonnet, prieur-curé de cette église (St Pierre) ; Marie Thérèse Chabouillé de la Motte, épouse de M^r de Gomberville, lieutenant-général de cette ville.

1734. — 4 mai, Pierre, fils de Pierre Jabineau, procureur au bailliage et prévôté.

— 12 décembre, Alexis Jean Jacques Gandon, fils de Claude Alexis Gandon, 1^{er} conseiller assesseur criminel au bailliage.

1735. — 18 mars, Jean Tanchou, garçon du Sr Savary, seign^r de Boutervilliers, et damoiselle Etiennette Larivière, fille demeurant chez M. de Bois-Sablon, au château de Vaudouleurs, p^{sse} de Saint-Germain de Morigny-les-Etampes.

1737. — 14 mars, Jean Gambrelle, procureur au bailliage.

— 9 juillet, m^{re} François Joseph Tiffonnet, curé de cette p^{sse}, et damoiselle Charlotte Henriette de Valory, fille de messire Guy Louis Servide de Valory, chev. Sr de Tiercelieu, du Bourgneuf, etc. chevalier de S. Louis, gouverneur de Rue, colonel d'infanterie.

1740. — 10 mars, André Dochès, fils de déf^t Sr Dochès, substitut

(1) Hameau de la C^{ne} de Charmont (Loiret).

du procureur du Roi ; Thérèse Asselin, fille de M. Louis Barthélemy Asselin, directeur des Aides.

1752. — 28 décembre, Louis Antoine Hochereau fils.

1756. — 12 juin, messire Alexis Jean-Jacques Gandon, chapelain et vicaire de Notre-Dame ; Madeleine Ficquet, femme de Jean-Baptiste Juvénal Baudet du Mesnil, bourgeois de Paris.

1773. — 17 février, dame Marie Louise Sureau, femme du S^r Venard, notaire royal.

1791. — 3 novembre, dame Marie-Anne Thérèse Brizard, femme de Jean Gérard Geoffroy, juge au tribunal du district de cette ville.

Comme on le voit, les actes de baptême deviennent de moins en moins intéressants, et à part ceux qui concernent la famille du Bourgneuf qui sont rapportés ailleurs, nous avons relevé peu de noms de parrains et de marraines notables dans le cours du XVIII^e siècle.

FAITS LOCAUX ET HISTORIQUES. — USAGES.

1632. — Vendredi 24 septembre, j'ai reçu de Jehanne Viault un enfant mâle nommé Pierre, laquelle interrogée du nom du père, m'a dit être Jacques Heurtaux, et la mère Suzanne Viault.

Acte — véritable recherche de la paternité — fait en présence de quatre témoins. Nous en verrons d'autres exemples.

Les curés de S^t-Pierre, et surtout l'abbé Fontaine que nous avons déjà représenté comme un homme fort prolix, inscrivent souvent sur leurs registres les événements locaux ou généraux qui se passent dans les autres paroisses, ou ailleurs.

1638. — 10 mai, enterrement dans l'église de Notre-Dame, de messire Pierre Egal, vivant chantre et chanoine d'icelle église.

1643. — 17 mars, inhumation dans la chapelle de La Montagne d'une enfant d'André Petit, seigneur de ce lieu.

1656. — Le jeudi 27 janvier, est mort et inhumé (*sic*), dans l'église S^t-Martin, faubourg d'Étampes, et ce devant l'autel de la Vierge, messire Simon Leblanc, natif d'Étampes, paroisse S^t-Basile, âgé d'environ 35 ans, prêtre, curé de ladite église S^t-Martin, chanoine de S^t-Croix, très digne prêtre et pasteur, regretté de tous les gens de bien. *Requiescat in pace.*

Le vendredi 15 septembre, est mort en cette ville chez Madame Guyot, rue de la Juiverie, paroisse S^t-Basile, M^r Jannart, curé de

S^t-Pierre de Sens, chanoine de la métropole et promoteur de l'officialité dudit Sens, accompagnant M. de Benyani en sa visite de son archidiaconé d'Etampes. Son corps après les obsèques célébrées, fut emporté en ladite ville de Sens.

1660. — 18 février, le curé de S^t-Pierre assiste, avec ses confrères, au service fait à Notre-Dame pour Gaston de Bourbon, duc d'Orléans, décédé à Blois, et dont le corps reposa toute la nuit dans cette église. L'oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Balthazar, prédicateur.

1661. — 25 octobre, on a exposé en notre église pour une nuit, dame (1), femme en son vivant de M. de Sève, por lors en sa neuvième année de prévôt des Marchands de la ville de Paris (2), qui avait ordonné par testament d'être inhumée à Châtillon-le-Roi, sépulture paternelle.

Alexandre de Sève possédait de grands biens dans notre contrée, il était seigneur d'Abbéville, Quincampoix, Pierre-Sèche, Fontenette, Gommerville et Châtignonville. Il avait épousé, en janvier 1637, Marie-Marguerite de Rochechouart, dame de Châtillon-le-Roi (3), morte en 1661, et dont le corps reposa dans l'église de S^e-Pierre d'Etampes.

1662. — 14 décembre, cejourd'hui après-midi, sur les 2 heures, est trépassé messire André David, *ptre*, vicaire de S^t-Basile, en sa maison soudainement — et le 15, vendredi, audit mois et an 1662, sur les 2 heures du matin, a été enterré en l'église Notre-Dame, attendu qu'il était chapelain de la chapelle S^t-Jean ; il était aussi chapelain de S^{te}-Croix,

1663. — Le vendredi 30^e mars, a été inhumé messire Nazare Anroux, prêtre, chanoine de S^{te}-Croix, ministre de la Sainte Trinité d'Etampes, dans le chœur de l'église dudit lieu, après avoir été longtemps malade. Il était vicaire général et promoteur de tout l'ordre de la *Rédemption des Captifs* (4) ; regretté de toutes les personnes d'honneur et du menu peuple pour sa science et ses bienfaits.

(1) En blanc dans le texte.

(2) Nommé en 1654, d'après Moréri.

(3) Voir « Les registres paroissiaux du canton de Méréville », p. 4.

(4) Les bâtiments qui ont servi de couvent existent encore au faubourg S^t-Martin. On l'appelait le couvent des *Mathurins* ou des *Trinitaires*.

Il fut établi à Etampes vers 1200, du vivant de S^t-Jean de Matha, fondateur de l'ordre. M. M. LEGRAND, *Etampes pittoresque*, p. 48.

Nazare Anroux, dans les derniers temps de sa vie, s'était attaché à l'église S^t Martin. On l'y voit remplir les fonctions de vicaire et rédiger des actes. Il prononça, en 1652, l'oraison funèbre du grand maître de son ordre, Louis Petit. D'après M. L. Marquis, il publia un livre intitulé : « Sacrée Apologie pour la bienheureuse S^{te} Anne et le bienheureux S. Joseph ».

En plus des titres qu'on lui donne plus haut, il était encore aumônier-prédicateur ordinaire du Roi et vicaire du grand maître.

— Le 11 juin (de la même année), le corps de madame la duchesse d'Epernon a reposé sur le midi, en notre église. Elle était âgée de quelque 23 ans et était morte à Bourbon-les-Bains.

1665. — 29 août. « Nota : Fr. Pierre Hochereau, prieur claustral de l'abbaye de Morigny, a été enterré à son abbaye, dans la chapelle de la Vierge, proche le Chapitre, R. I. P. »

1670. — Jeudi, jour de S. Augustin, le 28 d'août, a été inhumé à S^t-Basile, église de cette ville, dans le *cœur*, proche de la place du Curé, messire Jean Chesnay, prêtre, curé de ladite église, doyen de la chrétienté de ce détroit, qui mourut hier vers les 4 à 5 heures du matin, après une longue maladie.

1672. — Aujourd'hui jeudi matin, 3^e mars, a été baptisé, Pierre, fils naturel de Françoise Lemaistre, qui nous a fait dire par la sage-femme et autres, que le nommé Pierre Thévenon, cy devant garçon boucher chez Ciret-Dupuis, maître boucher en cette p^{se}, en était le père, ainsi qu'elle l'a déclaré cy devant au Sieur prévôt de S^t-Pierre, qui en a dressé le procès-verbal, servant pour l'administration du sacrement dudit enfant, Nicolas Guesdon, cleric de cette p^{se}, est parrain, et Perrine Hamouy, marraine.

1674. — Le mercredi 4 avril, à 4 heures du matin, est trépassé messire Claude Touchard, prêtre, âgé de 65 ans, et a été inhumé en l'église de Notre-Dame, proche l'autel S^t-Claude. La ville a beaucoup perdu car c'était un très bon prêtre. R. I. P.

« Le mercredy des Quatre Tens de septembre (19 7^{bre} 1674), monseigneur notre archevesque messire Louis Henry de Gondrin est décédé en l'abbaye de Chaulnes-en-Brie, qui est de son diocèse (1), et son corps a esté transporté en son église métropolitaine de Sens où il a esté inhumé. Depuis quelques années, il estoit de temps en temps tourmenté de dissenterie, mais sur la fin du mois d'aoust,

(1) En marge : « Mémoire de la mort de Monseigneur l'Archevesque de Sens ».

à son retour de Provins, où il estoit allé pour créer une supérieure à la Congrégation de Notre-Dame de ladite ville de Provins, il tomba dans une fièvre double tierce très violente qui, en vingt-six jours, nous l'a enlevé. O mon Dieu que vos jugemens sont impénétrables! dans ce moment que ce Prélat travaille et applique tous ses soins pour le bien de son diocèse, vous nous l'ôtez! Nos péchés sans doute en sont la cause. Le chapitre de Sens a pris l'administration du diocèse le lendemain de son trépas qui est le vingtième et nous avons icy en notre église le mardy 26 septembre (1)... O la grande perte, o mon Dieu, d'avoir perdu un tel père et pasteur! O mon bon Jésus, regardez votre église en pitié et donnez-nous un homme selon votre cœur ».

(FONTAINE, curé).

Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, né en 1620, était, dès 1645, coadjuteur d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, son parent, auquel il succéda l'année suivante, âgé de 26 ans. Il était l'oncle de Mad. de Montespan.

1699. — Nota : Le Roi d'Espagne est mort le 1^{er} jour de novembre, à 2 heures après midi, et a fait le duc d'Anjou héritier de sa couronne par son testament et, à son refus, M. le duc de Berry et, à son refus, l'archiduc Charles et, sur son refus, le duc de Savoie.

1714. — 29 janvier, mariage entre Rémy Pelé et Marie-Anne Alleaume, à la célébration duquel a été apporté Jacques-Rémy Pelé, né du 4 novembre 1713, lequel a été mis sous le voile et que Rémy Pelé a reconnu comme son légitime enfant, quoique né avant le mariage. (On voit au bas de cet acte, entre autres signatures, les suivantes : « de Moulineuf, Domguyer, baron de Courrière, Marthe de Védeau »).

FAITS DIVERS. — ACCIDENTS.

1651. — 12 janvier, inhumation de Pierre Bozvale, de la p^{me} de St Antoine des Bois, proche Amboise, vivant prévot du régiment de Navailles.

1659. — 2 may, fut inhumée en notre cimetière, Louise Darde, veuve de deuxièmes noces de feu Jean Joisneau, et en première de feu Jean Bouchon, laquelle après avoir esté malade l'espace de

(1) Il manque quelques mots.

ix mois et pendant ledit tems s'estre confessée et communié plusieurs fois, mesme trois jours avant, ayant avec beaucoup de douleur, fait une confession générale, a esté trouvée dans le puits de la grande rue dans lequel on croit qu'elle ne se fust fait précipiter ce que *il* croit pareillement, attendu que depuis huit jours de ça, la longueur de sa lente maladie ayant atténué son cerveau, elle tombait de tems en tems en délire ; fièvre funeste, après avoir enduré si patiemment l'espace de tant de mois... *O altitudo divitiarii !* Messieurs de justice l'ayant enlevée et s'estans informés en tout, me l'ont rendue, laquelle, c'est de quelque façon certain que cela s'est fait dans le délire hors duquel elle ne pouvait se lever, ny marcher, et l'ay inhumée en terre sainte.

— 25 7^{bre}, inhumé au cimetièrre, le nommé (en blanc dans le texte) chartier du Bourgneuf, lequel avoit esté tué hier au soir sous une voiture ; et, après s'être confessé, rendit l'esprit en ma présence.

'1661. — 28 novembre, inhumation au cimetièrre du corps d'un jeune homme de 23 à 24 ans, de Lisle en Flandre, p^{re} S^t-Sauveur, trouvé mort en la grange de l'hôtellerie de S^t-Pierre.

1662. — Mardy 4 avril, baptisée une enfant qui a esté nommée Gabrielle ; parrain, Michel Baudet, fils de feu Jean et Gabrielle Compotier, fille de Nicolas, marchand hostellier, marraine, qui a donné le nom et, tant elle que la sage-femme et parrain, m'ont dit que lad. fille avoit pour mère une pauvre femme nommée Jeanne Bergera, qui dist avoir pour mari Mathurin Peschart, manouvrier. Ladite femme est accouchée à l'hôtellerie de S^t-Pierre.

1662. — 12 avril, inhumée au cimetièrre une pauvre femme aagée, du Gastinois, mendiante en cette ville, logée chez Simon Baudry.

— Samedi 29 avril, inhumé un pauvre du Gastinois, âgé, mort en la grange de l'hôtellerie de S^t-Pierre.

4 mai, inhumé un bon vieillard, Banne, vigneron, âgé de 50 ans et plus, du Gastinois, mort chez Simon Baudry, ayant avec luy deux garçons de 12 à 15 ans. — L'un de ces enfants mourut chez Baudry le 25 du même mois.

— 4 mai. Inhé un petit enfant mort chez ledit Baudry, appartenant à un homme et femme d'Ormoy la Rivière.

— Dimanche 24 mai, inhumé un petit enfant de 2 ans, mort chez Pierre Boule, boucher, appartenant à une femme de Gâtinais. (même cas le 11 juin).

— 14 juin. A esté trouvé mort un homme d'âge en l'hostellerie

de St-Pierre, *beaucoup ensanglanté*, qui a esté inhumé en notre cimetièrre le mesme jour ; nous n'avons pu avoir nouvelles quel il pouvoit estre.

— Juillet. Enterrée une femme veuve du lieu de Neufville ayant trois enfans ; morte en la grange de l'hostellerie de St-Pierre.

— 13 7^{bre}. Enterré un petit enfant appartenant à des pauvres, mort entre les bras de sa mère devant l'hostellerie de St-Pierre.

La misère était extrême en ce temps et la mortalité très grande.

1663. — Le 28 mars, Pierre Royer, vigneron, demeurant au faubourg St-Pierre, passe, par devant Thibault, notaire, au profit de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, titre nouvel de 3 livres 12 sols 6 deniers tournois de rente foncière payable le jour de St-Martin d'hiver, assignée sur 5 quartiers de vigne au vignoble S. Pierre, champ tier du Cochereau (1).

— Mercredy 13 juin, baptême d'un enfant de Marolles. — Ledit enfant a été par moi baptisé m'ayant été apporté dudit lieu de Marolles par les parrain et marraine. Reconnaissant qu'il n'y a aucun curé dans ladite paroisse depuis et devant la fête de la Toussaint, et moi appréhendant que l'enfant, attendu la longueur du chemin, mourut sans lui administrer le baptême, lui ai administré le sacrement, sans toutefois prétendre aucun droit sur ladite paroisse, ni enfreindre les règles instituées par les canons.

1666. — Mercredi 15 décembre, enterré au cimetièrre une petite enfant appartenant à une grande femme mendiante, de laquelle elle était accouchée quelques mois devant en notre paroisse ; laquelle se disait être proche de Troyes en Champagne.

1667. — Aujourd'hui jeudi 19 juillet, le né Louis Pillas, de la p^{ss} d'Auvers St-Georges, est mort dans ma paroisse, étant tombé de sur son cheval sur la tête.

1676. — Mercredi 8 juillet, est trépassée Anne Delanoue, femme de Jean Blanchet, et ce, en l'Hôtel-Dieu de cette ville, où elle avait été transportée attendu la grandeur de son mal et sa nécessité ; a été enterrée au lieu ordinaire des pauvres qui trépassent audit hôpital.

1678. — 5 avril, baptisé Jacques, fils de Jacques Fleury, soldat de la Ci^e de La Boulaye, au régiment d'Anjou, du diocèse de Chartres, de la p^{ss} de Guainville, présent ; la mère Marie Marlot, elle, native

(1) Rapsodie.

de Calais, femme dudit de Fleury, accouchée chez la v^e Pierre Roger, où ledit Fleury est logé ; le parrain, S^r Jacques Radnez, sergent des grenadiers audit régiment ; marraine, dame Anne Chapeau, f^m^e de M. de Saintamour, sergent audit régiment de la C^{ie} d'Aultruc.

1679. — Mercredy 12 juillet, inhumé au cimetière Edme, fils de de François Cany, vigneron, âgé de 30 mois, duquel la tête a été aujourd'hui écrasée sous la roue d'une charette passante et, en même temps, a expiré. Il a été porté en notre église et, ayant été vu en cet état par la justice, ou officiers de la justice du prieuré, je l'ai ensuite inhumé.

1680. — Jeudi 5 décembre, enterré à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire dans la *place et cimetière destinés aux pauvres*, Barthélemy Guillegot, mon paroissien, vigneron septuagénaire, étant trépassé hier soir fort chrétiennement.

1685. — 20 décembre, Bénigne Charpençier, serviteur domestique chartier (*sic*) au prieuré de cette p^{sse}, est mort à Artenay, hôtellerie du Cheval Bardé, en revenant d'Orléans.

1688. — 8 juillet, inhumation au cimetière d'un Limousin, âgé de 35 ans, lequel travaillant chez *Pouce coupé*, marchand en cette paroisse, lequel Limousin est périt (*sic*) d'une terrasse qu'il creusait, il avait un chapelet dans sa poche qu'on lui a trouvé, marque de chrétien.

1688. — 11 août, a été baptisé un enfant lequel nous a été apporté en cette église et a été *nav* en l'hôtellerie de la Herse et a été nommé François par Michel Baudet, son parrain et sa marraine Antoinette Leblanc, femme de Pierre Guyot, m^d hostellier demeurant à la Herse en cette p^{sse}, lequel nous ont dit appartenir à Marie Mignot, soi-disante femme de François Legrand, escuier, S^r de Saint-Genouil.

1695. — 16 avril, a été inhumé au cimetière... (1) Boudet lequel a été tué par Louis Boudet, son propre frère, n'a pas eu un seul moment, le coup fait, de produire un seul sentiment de chrétien, ni dire un seul Jésus ! Maria ! Il est mort comme il a vécu, ayant été quatre ans sans faire ses Pâques ; et si j'avais été sur le lieu, il n'aurait pas été inhumé au cimetière ; pourtant il l'a été sans cérémonies, ni son de cloche, ni luminaire.

1697. — 17 septembre, Charles Martin a été enterré au cimetière,

(1) En blanc dans le texte.

lequel n'a reçu les sacrements, attendu qu'on l'a trouvé mort sur un consin derrière les maisons de Bretagne. Il avait 75 ans. Il était honnête homme, pauvre.

1699. — Le 25 mai, est mort un pauvre homme mendiant de cette p^{sse}, subitement, lequel, avant de mourir a dit à quelques-uns de mes paroissiens qu'il avait fait ses Pâques, et que les religieuses de l'Hôtel Dieu n'avaient voulu le recevoir. Je lui ai trouvé dans sa poche un chapelet et un liard, et dans son bissac trois morceaux de pain. Il était âgé de 71 à 72 ans, et a dit avant de mourir qu'il était originaire d'Epernon, au diocèse de Chartres.

1707. — 21 juillet, inhumation au cimetière de François Thibault, vigneron, âgé de 44 ans, mort le jour d'hier d'une mort subite et imprévue, dans les champs, causée par la *trop grande chaleur*, y étant à travailler à la moisson avec plusieurs des habitants de cette paroisse entre les bras desquels il est mort. — Le même jour, la chaleur excessive avait également causé la mort de Claude Paris, âgé de 35 ans, dans les mêmes conditions.

1724. — 9 juillet, Catherine Sergent, femme d'Etienne Hautefeuille, laboureur à Vaucelas, p^{sse} d'Etréchy, est écrasée par sa charrette, en revenant de Pithiviers, auprès de *la Belle-Croix* de cette paroisse.

1742. — 31 octobre, a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse, Marie Alexis d'Archambault, de Pussay, en nourrice, fille de messire Louis Charles Alexandre d'Archambault, chevalier, seigneur de la Baste, cheveu-léger en la Garde ordinaire, et de Marie Françoise de Selve, dame en partie d'Estouches.

1748. — 3 décembre, baptême d'un enfant de Balthazar Koning, soldat cavalier au régiment de Saxe, passant par Etampes pour aller à Chambord, et de Marie Fotchin, son épouse. Parrain, J.-B^{te} Bigot, cavalier au même régiment ; marraine, Jeanne Baron.

1761. — 13 novembre, un pauvre mendiant, sortant de l'Hôtel-Dieu, est trouvé mort dans la maison de Guillaume Moulin, cabaretier en cette paroisse.

1762. — Inhumation au cimetière de Simon Houdy, sergent invalide, natif de cette paroisse, âgé de 56 ans.

1787. — 7 décembre, baptisé un enfant déposé à la porte de notre maison presbytérale, dans *un étui à manchon*, enveloppé de plusieurs linges, auquel a été imposé le nom de Louis Augustin ; ledit enfant du sexe féminin (?)

QUELQUES MARIAGES

1641. — Lundi 1 juillet, entre noble homme Pierre Le Semelier, garde la porte du Roi, et Perrine Laureau.

1642. — 27 mai, entre Alexandre Charron, procureur du Roi en l'élection, et Jehanne Regnard, veuve de Pierre Paulmier.

1643. — 20 septembre, entre Alain Garnier, chirurgien, et Marie Jabin.

1647. — 23 septembre, entre Arthur Provensal, écuyer, Sr de Croix, prévôt des maréchaux d'Etampes et autres lieux, et Jehanne Girard, de la p^{me} de Notre-Dame.

1661. — 28 avril, mariage entre Noël Fournier et Geneviève Rousset, de cette ville, en l'hôtellerie de St-Christophe, lieu de ma paroisse.

Cette hôtellerie, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui fait l'angle des rues Saint-Jacques et du Château, est citée, d'après M. L. Marquis, en 1616.

Nous y voyons comme hôteliers : en 1662, Pierre Marcille ; en 1712, André Denise ; en 1732, Nicolas Salomon, époux de Marguerite Dumortous ; en 1745, Julien Salomon.

1662. — 2 octobre, entre Corneille Charpentier, cabaretier, demeurant à *la Poule blanche*, paroisse de S. Basile, et Florie Marseilles, v^e de Ciret Poua.

1663. — 23 novembre, mariage entre Simon Guéret, huissier aux Eaux et Forêts de France, fils de feu Jean, hôtelier à Toury, et de Jeanne de Cœurs, et Michelle Leblanc, fille de Denis, marchand hôtelier et de feu Préjente Haury (reconnaissance d'enfant).

Simon Guéret, qui avait été parrain le 26 mars précédent, assisté de Marie Leblanc, sa future belle-sœur, mourut en 1669, âgé de 40 ans, et fut inhumé le 22 août, dans le cimetière S. Pierre. Il est dit dans l'acte, marchand hôtelier et sergent aux Eaux et Forêts.

Denis Leblanc, son beau-père, mort en 1684, était propriétaire *de la Herse*, auberge qui existe encore au n^o 16 de la rue de la Boucherie. En 1688, cet établissement était tenu par Pierre Guyot, mari d'Antoinette Leblanc ; avant 1721, par Jean Boudeaux, et en 1754, par Jean Baron et sa femme Marguerite Claudet. Le 12 mars, ils mariaient leur fille Marie Jeanne avec Jacques François Voizot, veuf de Jeanne Lesourd.

1667. -- 26 juillet, entre Antoine Hautefeuille, laboureur, demeurant à Estouches, et Marie Compotier (1) fille d'honnête personne Nicolas Compotier (2), m^d hôtelier à l'hôtellerie de St-Pierre et de Marie Baron.

1669. — 20 janvier, entre Jean Hardy, laboureur, receveur de la seigneurie de Quincampoix, en la p^{se} d'Abbéville, et Cantienne Compotier, fille de Nicolas et de feu Marie Baron.

En 1672, on voit Etienne Barré, maître de l'hôtellerie de St-Pierre en ce faubourg ; en 1675, François Berthélemy, dit la Mouche, époux de Jeanne Durand ; ensuite Cantien Claquet.

— Mercredi, 11 août 1683, ont été mariés en l'église de St-Martin, Cantien Claquet, hôtelier à l'hotellerie de St-Pierre, et Catherine Huan.

1673. — 29 avril, mariage entre Nicolas Portehors, fils de feu Lubin et de Jeannette Drotte, originaire d'Allainville, meunier de sa vocation, demeurant au moulin de cette paroisse, et Antoinette Courcouth, fille de feu Pierre et de feu Antoinette Girard ; originaire de la paroisse de Saint-Cyr (la Rivière).

1675. — Mercredi et lundi 9 septembre *sic*, ont été fiancés et épousés André Dupré, fils d'André Dupré, vivant greffier au bailliage, et de Françoise Paulmier, de la paroisse Notre-Dame, et Gilette Banouard, fille de feu Jean et de Marie Vallée.

1679. — Samedi 4 février, entre Cantien Jouan, veuf, *déjà avancé en âge*, de la paroisse Saint-Germain de Morigny lès Etampes, et Marie Caquet, veuve de Pierre Esme, vigneron, *vivante* en cette paroisse.

N'y a-t-il pas quelque ironie dans la rédaction de cet acte ?

1685. — Jeudi 11 janvier, entre Claude, fils de Charles Buisson, m^{tr}e chirurgien, et Anne Hardy, fille de feu Jean, laboureur et receveur de la terre et seigneurie de Quincampoix.

1714. — 22 octobre, entre Jean Boucher, maître chirurgien, et Marie Guillot.

1734. — Par devant François Venard, nottaire royal à Estampes, furent presents Jean Bradelet, charpentier, demeurant à Morigny, p^{se} S. Germain-lès-Estampes ; Antoine Allain, maistre boulanger, demeurant en cette ville d'Estampes, rue Basse, p^{se} St-Basile, les-

(1) Dimanche, 9 mai 1688, inhumée au cimetière de Ceans avec ses parents, Marie Compotier, f^{se} de M. Hautefeuille, 52 ans.

(2) Cité en la même qualité en 1665.

quels ont déclaré qu'ils ont une parfaite connoissance qu'il (y a) environ cinq ans que Michel Duchesne, vivant garçon boulanger, demeurant aussy en cette ville, faubourg paroisse St-Pierre, mari de Louise Langevin, veuve en premières noces de Pierre Rivière, a esté noyé en la rivière d'Estampes près le moulin de Pierre Brou, sis en la p^{me} d'Estréchy où il a esté inhumé, l'ayant retiré de ladite rivière dans laquelle il estoit resté 7 à 8 jours ce que lesdits comparans ont atesté comme vérité dont ils ont requis acte audit nottaire qui leur a octroyé le présent pour leur servir et valloir ce que de raison. Fait et passé à Estampes en l'étude, le 15 juin 1734, présence de Denis Boucher, m^{tr}e cordonnier et d'Estienne Perrot, boulanger, demeurant audit Estampes tesmoins et ont lesdits déposant comparant et Boucher signé avec le nottaire et quant audit Perrot a déclaré ne savoir signer de ce enquis. Ainsi signé à l'original Antoine Allain, Jean Bradelet, Boucher, Venard avec paraphe.

S'ensuit la lettre de M. Maurice, grand vicaire qui accepte pour bon et suffisant témoignage l'acte de déposition sur la mort de Michel Duchesne. « Le certificat que vous m'avez adressé, Monsieur, me parraît en assés bonne forme pour que vous puissiez sans rien craindre en faire usage supposé comme je n'en doute pas que les tesmoins sont gens de probité, connus et dignes de foy, à Sens, le 22 juin 1734, signé Morice, vicaire général ». Toutes ces preuves sont écrites en ce registre et à la teste des actes des épousailles parce qu'il est à craindre que l'on en ôte l'original de l'acte et la lettre du g^d vicaire, le tout a esté légalisé par M. le Prévost dudit Estampes comme appert par son dire datté en ces termes à Estampes le 25 juin 1734, Gérard Edeline, prévost d'Estampes.

Suit, le 26 juin, le mariage entre Laurent Chaumerat et Louise Langevin, en présence d'Estienne Grugeon, fermier du prieuré.

1767. — Mai, mariage entre Jean Baptiste Raguét, controleur des fermes du Roi en la ville de Chartres, fils de Jean Baptiste Raguét, maire seigneurial de la prévôté de Void, diocèse de Toul, département de Metz, et de deff. damoiselle Elisabeth Jacquinet, et damoiselle Marie Charlotte Clozier, fille de François Clozier, officier de la maison du Roy, associé correspondant de l'Académie roiale des sciences de Paris, bourgeois d'Etampes, et de damoiselle Marie-Charlotte Boivin, en présence de Louis André Charlemagne Gudin, greffier en chef de la police, procureur ès sièges royaux d'Etampes et de Etienne Bliu, maître d'école.

1789. — Février 17, vu la permission accordée à l'époux par M. l'Intendant de la généralité de Paris, signée Bertier, l'époux étant soldat provincial de la levée de 1785, Antoine Jouanest et Marie-Catherine Hersant ont été mariés. L'acte est signé « Joséphine de Valory ».

1790. — 12 avril, mariage célébré par Maurice Elisabeth de Lavergne de Tressan, vicaire général du diocèse de Rouen, abbé commendataire de l'abbaye royale de la S^{te} Trinité de Morigny, en la présence et du consentement de M. Charles César Périer, curé de cette p^{se}, député à l'Assemblée nationale, entre Jean Gérard Geoffroy, 23 ans, étant né sur la p^{se} S. Basile de cette ville le 21 avril 1767, fils mineur de M. Jean Gérard Geoffroy, avocat en parlement et de dame Marie Anne Thérèse Brizard, et demoiselle Marie Sophie Dumortous, 17 ans, née p^{se} S. Pierre, le 16 février 1773, fille mineure de Julien Fois Dumortous et de dame Marie Fois Davoust. Témoins du côté de l'époux : ses père et mère, M. Pierre Delanoue, curé de Villeneuve-s-Auvers, Etienne Geoffroy de S. Hilaire, Jean Marie Geoffroy de Maison-Rouge, Marc-Antoine Geoffroy-Château, ses frères ; du côté de l'épouse : ses père et mère, Antoine Dumortous, bourgeois, oncle ; et Michel-Samuel Davoust, bourgeois, oncle.

L'acte porte un grand nombre de signatures.

Un enfant, né de cet union, fut baptisé le 3 avril 1791 et reçut les prénoms de Jean-Julien, de ses parrain et marraine : Julien François Dumortous, ayeul maternel et de Marie Anne Thérèse Brizard, femme de Jean Gérard Geoffroy, juge au tribunal du district de la ville, aïeule paternelle.

CITATIONS DIVERSES. — MAITRES D'ÉCOLE.

1610. — François Hardouin, collecteur des tailles de la paroisse.

1634. — Hiérosme Testard, chirurgien de Monsieur, Frère du Roi.

Charles Marais, receveur des Aides.

1637. — Nicolas Delambon, notaire royal.

Pierre Picart, conseiller-avocat du Roi aux sièges d'Etampes.

Pierre Baron, intendant des deniers communs.

1639. — Michel Boutevillain, bailli de La Ferté-Alais.

Charles Adam, clerc tonsuré, qui, en 1643, est dit « maître

d'école » qualité qui lui est encore donnée dans l'acte de son inhumation le 22 juillet 1652. Il laissait une veuve mentionnée dans un article des Archives de Seine-et-Oise « Jeanne Bouchon, veuve de Charles Adam, maistre d'escolle, demeurant grande rue de la Boucherie ». Elle se remaria, le 29 mars 1663, avec Christophe Herin, dit Saint-Georges, officier ordinaire de l'artillerie, « de la paroisse Saint-Pierre, dans l'enclos de l'Abbaye de St Antoine de Paris, relevant immédiatement de Monsieur de Citeaux ».

1640. — Jehan Guyot, greffier du grenier à sel.

François Provensal, sergent royal exploitant par tout le royaume de France.

1646. — Etienne Moreau, capitaine du faubourg St-Pierre.

1649. — François Capperon, chanoine de St-Croix.

1651. — 20 novembre, inhumation de Pierre Legendre, Archer des Gardes.

1661. — Sébastien L'Emsgue, époux de Nicolle Bréaux, « maistre d'écolle dans ce lieu ».

1663. — Antoine Lamy, procureur ès sièges royaux, époux de Marie Jubert.

Pierre Testard, chirurgien de M. le Duc de Beaufort.

Denys Meusnier, marchand meunier, demeurant au moulin du Bourgneuf.

1664. — Louis Lacoste, « maistre d'écolle de ma paroisse ».

1669. — Antoine Godin, bailli de Milly-en-Gâtinais.

Pierre Godin, cleric de ce diocèse.

1670. — Jean Gauvet, cleric et maître d'école. « Le 30 may 1671, inhumation au cimetièrre de Jean Gauvet, il est mort en mon presbytère ».

1673. — François Langlois, officier de Monsieur le duc d'Orléans.

1674. — Mardi 19 octobre, inhumé dans l'église d'Ormoy, par le Chapitre de Notre-Dame accompagné de M. Colleau qui lui avait donné le saint Viatique, damoiselle Marie de la Tranchée, femme de N. h. Pierre, Sr de la Ganne, laquelle est trépassée le matin dudit jour, âgée de 23 ans, et ce attendu l'absence de M^r Antoine Lefranc, cure dudit lieu.

1682. — Toussaint Sainsart, meunier au Bourgneuf.

1688. — Pierre Arnou, maître d'école.

1690. — Hon. homme Michel Muret, lieutenant des chirurgiens de cette ville (ce nom est parfois écrit « Le Muret »).

1691. — François Rousseau, boulanger suivant la Cour.
1695. — Messire Béliard, prieur et curé de Chauffour.
1696. — Thomas Migault, écuyer, S^r de Beaupère, capitaine
1^{er} exempt des Suisses de Monsieur.
1703. — Nicolas Regnault, conseiller du Roi, son procureur à
Corbeil.
1705. — Pierre Villemaire, prêtre, chanoine de S^{te}-Croix.
1707. — F^{ois} Riou, meunier au moulin de cette paroisse.
1709. — Le 26 février, inhumation au cimetière de Denis Roger,
fils de Denis Roger, *enlumineur*, demeurant proche S. Hilaire, et de
Marie Madeleine Joly (enfant en nourrice).
1710. — M^{tre} Edeline, conseiller du Roi, prévot, lieutenant général
de police à Etampes.
1712. — Louis Briet, receveur du domaine de M. le duc de
Vendôme.
Lambert, vicaire de Notre-Dame.
1715. — Charles Lamy, doyen des procureurs de la ville.
1716. — M. Dupré, prévôt claustral de l'abbaye de Morigny.
1721. — Jacques Dufay, maître d'école.
Cantien Véron, demeurant *aux Granges* des Noyers, paroisse de
Champigny.
1722. — M^{tre} Guittard, maître chirurgien.
1723. — Jean-Baptiste Beillet, maître d'école.
Jean F^{ois} Vallée, sous-diacre, chanoine de S^{te} Croix.
1726. — Etienne Blin, qui, le 22 février 1729, épouse Marie
Launay, qui cité de nouveau en 1767, meurt en 1786, âgé de 81 ans.
Il est dit dans l'acte « ancien maistre d'école et choriste ».
1727. — Messire Jean Pépin, écuyer, S^r de Valcourt et de S^t Cha-
moult, ancien mousquetaire du Roi.
1729. — Michel Baudet, prêtre et chanoine de la Sainte-Chapelle
de Dunois (en 1766, Michel Baudet, curé de Mainvillers, diocèse
de Chartres).
1730. — Joseph Blin, employé des Aides.
Le 6 janvier, inhumation de Louis Haudry, meunier au Bourgneuf.
1735. — Gilbon, curé de l'église S. Martin de Champigny. (En
1749, Jacques Gilbon, prêtre, chanoine de S^{te}-Croix).
1736. — Jean Blouin, officier chez M. le Dauphin, demeurant à
Versailles.
1737. — Thomas Genty, greffier du bailliage.

- Charles Archambault, chanoine.
1743. — Jacques Tessonnet, employé aux aides.
Valentin Durand, prêtre, vicaire de Notre-Dame.
1747. — M^{re} Chaigneau, prieur de Chauffour.
1748. — Jean François Baron, abbé, clerc tonsuré.
1752. — Louis Tiffonnet, receveur du bureau de la porte S. Pierre.
François Baugin, avocat en parlement, procureur du Roi en l'élection d'Etampes.
1758. — Le P. Hubert de Somain, cordelier d'Etampes.
P. Voltigem, prêtre vicaire de S. Gilles, chapelain de Notre-Dame.
1759. — François Lemercier, curé de Bouville.
1760. — Michel Brochery, F. Lefébure, cordeliers.
1763. — Jacques Daubignard, messier.
1768. — Jacques Baudet, vicaire de l'église Saint-Benoît, de Paris.
1778. — François Beaumont, officier du guet à Paris, époux de damoiselle Marie de L'Isle, demeurant au faubourg Saint-Martin, p^{re} S. Laurent (cités à l'occasion de l'inhumation, à S. Fierre, d'une enfant en nourrice).
1783. — Jean Louis Bourdelot, maître d'école.
1784. — Dom François de Sales Peschard, supérieur des Barnabites.
1786. — M. Champigny, bailly de Saudreville.

(A suivre)

Ch. FORTEAU.



RECHERCHES SUR LES ENSEIGNES

ET LES VIEILLES HOTELLERIES DE CORBEIL (1).

L'HOTEL DE BEAUMONT.

Emplacement n^o 43 à 47.

Cet hôtel important, connu à Corbeil dès le xiv^e siècle, était situé rue St-Spire, entre la rue des Conins, actuellement rue de l'Arche, et la rue de la Juiverie.

Il est mentionné dans de nombreux titres, dont le plus ancien remonte à l'année 1355.

Il résulte de ces divers titres, et, notamment, d'une déclaration faite par Barbe Clignet, en 1599, que le Chapitre de St-Spire avait droit de percevoir annuellement 12 sols 2 deniers de cens et 50 sols de rente sur « *l'hostel de Beaumont et ses appartenances* ».

Une transaction intervint à ce sujet, entre le Chapitre et Nicolas Thibeuf, seigneur du Val Coquatrix, devant M^e Le Bergier, notaire à Corbeil, le 12 juillet 1610.

Cet hôtel, qui appartient à Baude de Vauvillars, fut donné en 1488, par Charles VIII, à Guillaume Charrier, receveur général des finances, et à Guillaume Ripault, cleric des comptes (2).

L'hôtel de Beaumont et ses dépendances furent morcelés vers la fin du xvi^e siècle.

Vers le milieu du siècle suivant, Charles Aubry, Nicolas Tarteret, tous deux notaires à Corbeil, et Jean Tortouin, procureur du Roi à Corbeil, en possédaient la plus grande partie.

Leurs héritiers aliénèrent, vers 1705, les bâtiments et dépen-

(1) Pour la première partie, voir Bulletin de 1907, page 100 et suiv. et le Bulletin de 1908, page 31 et suiv.

(2) Abbé LEBŒUF, *Hist. du diocèse de Paris*, tome XI, page 228.

dances de l'hôtel de Beaumont, au profit de Louis *Masché* ou *Maschet*, tonnelier, lequel fit construire, sur partie de leur emplacement, l'hôtel *de l'Image saint Louis*, dont nous allons parler.

Le surplus était alors possédé par Pierre Richard.

L'IMAGE SAINT-LOUIS.

Emplacement, partie des nos 43 à 47.

L'hôtel qui avait pour enseigne *l'Image saint Louis*, n'était pas antérieur au commencement du xviii^e siècle ; il s'élevait au coin de la rue Saint-Spire et de la rue de la Juiverie, près de la porte Royale.

Louis *Masché*, tonnelier, avait acquis de 1702 à 1710, aux termes de plusieurs actes, savoir : 1^o des héritiers Aubry, qui étaient : Marie Magdeleine Aubry, épouse de François Predeseigle, et Marie Charlotte Aubry, une grande grange à porte cochère, avec corps de logis à côté et cour derrière, assis rue S^t-Spire, tenant à la rue des Conins, et d'autre part à l'article suivant ; 2^o de Alexandre Lemerle, qui était au lieu des héritiers Lausmonier et sa femme, fille de Nicolas Tarteret, notaire, un cellier, ci-devant pressoir, faisant le coin de la rue S^t-Spire et de la rue de la Juiverie ; 3^o de Jeanne Tarteret, veuve de Marin Cholière, notaire, et des héritiers de Anne Tarteret, épouse Desloger, un cellier en forme de grange, cave dessous, et petite cour devant, tenant à Lemerle, et aboutissant rue de la Juiverie ; 4^o Et de Marie Tortouin, héritière de Jean Tortouin, son père, une grande cour avec petit jardin à côté, et grande écurie.

Tous les bâtiments et lieux ainsi acquis par Masché étaient des dépendances de l'ancien *hôtel de Beaumont*.

Sur partie de leur emplacement ce dernier fit édifier l'hôtel de l'Image saint Louis, qu'il ouvrit en 1713.

Nous avons fait connaître le moyen radical auquel Masché eut recours, après l'ouverture de la porte Royale, pour détourner à son profit la clientèle des hôteliers du Mouton et du Charbon Blanc, et la juste plainte dont il fut l'objet de la part de leurs propriétaires (1). Nous n'y reviendrons pas.

Nous ajouterons seulement que Louis Masché ou Maschet, et Simone Sellerin, sa femme, avaient obtenu par acte devant M^e Sourdeau, notaire à Corbeil le 21 février 1713, de Paul Pater,

(1) Voir 2^e bulletin de 1907. Bull. de la Société hist. de Corbeil, p. 117-118.

greffier en chef de la prévôté de Corbeil et receveur du domaine de cette ville, pour six années, du premier octobre 1713, le bail à ferme du *droit de péage* qui se percevait sur toutes les marchandises passant par les portes Royale et de Saint Nicolas, suivant tarif. Ce bail leur avait été consenti moyennant un loyer annuel de soixante livres et 10 livres de sucre.

On a vu aussi comment, en 1714, l'hôtelier Masché, pour exercer plus commodément son droit de péage, et empêcher les rouliers et voituriers de passer ailleurs que par la porte Royale, n'avait pas craint de détruire et de démolir le pont qui donnait l'entrée de la ville par la porte St-Nicolas ; il fut condamné à le rétablir.

Pour faire échec, autant que possible, à la concurrence déloyale que leur faisait Masché, François *Jacquesson*, tenant l'hôtellerie du Mouton et Marie-Louise Lelong, sa femme, obtinrent du même Paul Pater, par acte devant Sourdeau, notaire, le 18 août 1718, pour trois années, le *droit de pesage*, qui se percevait « sur toutes les marchan-
« dises passantes par les portes Royale et de Saint-Nicolas », moyennant un loyer annuel de 80 livres et dix livres de sucre. Dans ce bail étaient excepté les trois jours de Saint-Spire, Notre-Dame d'août et Saint Jean-Baptiste, dont le droit était perçu par le fermier de ceux-ci.

LA HERSE.

Emplacement présumé
rue St-Spire, n° 55 ou 57.

Cette maison était située près des remparts de la ville, au bout de la rue St-Spire, ou plutôt de la rue de la *Herse*, d'où elle tira sans doute son nom.

Une charte passée par devant Pierre Fidé, tabellion de Corbeil, le 19 février 1493, fait mention de 16 sols parisis de rente, que l'église Saint-Nicolas de Corbeil avait droit de prendre annuellement sur « une maison assise à Corbueil, rue Saint-Spire, appelée la *Herse* ».

Cette rente fut rachetée par Guillaume Hideux, alors possesseur de cette maison, par acte du 22 mai 1543.

ENSEIGNES

DONT L'EMPLACEMENT N'A PU ÊTRE DÉTERMINÉ EXACTEMENT

L'ÉCU D'ORLÉANS.

Par acte reçu par M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 1^{er} décembre 1645, Spire Quinault, marchand boulanger à Corbeil, fondé de pouvoirs de Jean Dupercher, menuisier à Paris, consentit bail à Tous-saint Catolle, menuisier et tonnelier à la Ferté Alais, pour trois ans, moyennant un loyer annuel de soixante livres tournois, « d'une maison sise à Corbeil, rue Saint Spire où est pour enseigne l'*Escu d'Orléans* ».

L'obituaire de l'église St-Nicolas nous apprend que les 22 mai, 15 juillet et 24 octobre, on y disait une messe basse de *requiem* pour l'âme de feu Jehanne Boudeaulx, en son vivant femme de Jehan de Vallencourt, laquelle avait légué 15 sols parisis de rente à cette église sur une maison où pendait pour enseigne « l'*Escu d'Orléans* », assise en la rue St-Spire.

Sans que nous puissions l'identifier autrement, nous pensons que cette maison était située entre la rue du Trou Patrix et l'hôtel du Grand Cerf, c'est-à-dire entre les n^{os} 40 et 54.

LES TROIS CHAPELLES.

Aux termes d'un acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, le 24 novembre 1617, Nicolas Hideux, marchand boucher en cette ville et Marie Cariot, sa femme, déclarent constituer une rente, « sur une maison sise à Corbeil, rue Saint Spire, où souloit pendre pour enseigne les *trois Chapelles*, avec boutique, tenant aux hoirs Trinquet, Jehan Langlois, etc. ».

Cette maison, qui ne relevait pas de la mouvance du Chapitre de Saint-Spire, devait aussi se trouver du côté droit de la rue St-Spire, entre la rue du Trou Patrix et l'hôtel du Grand Cerf.

LA COUR AYMARD.

Suivant aveu reçu par M^e Pierre Lebergier, notaire à Corbeil, le mercredi 9 juillet 1608, Jacques Duhamel, huissier audiencier en la

prévôté de Corbeil, reconnaît tenir à titre de chef cens, du Chapitre de St-Spire :

« une maison, grange et autres aisances, couvert de tuiles, cour et jardin, assis
« à Corbeil, en la rue Saint Spire, appelée la *court Aymart*, tenant d'une part à
« Pierre Lebergier, et à M^{re} Tristan Canus, chanoine, d'autre à la *rue qui tend*
« *de la Grande rue St-Spire, sur les murs* »,

Le chapitre avait droit de percevoir onze sols deux deniers de cens, sur cette maison.

A suivre (1):

Emile CREUZET.

(1) Nous finissons ici la rue St Spire ; nous continuerons dans le prochain article par la rue Notre-Dame.



SOUVENIR RÉTROSPECTIF

Lors du siège de Paris en 1870, les lignes d'investissement des Allemands occupaient, au sud de Paris, toute la plaine comprise entre Villeneuve-St-Georges et Choisy-le-Roi. Au-delà étaient les avant-postes.

Cette dernière ville était complètement envahie et occupée par les Allemands ; les habitants, tous les habitants, doit-on dire, étaient partis ; il n'y avait plus dans Choisy, en tant que Français, qu'une centaine d'individus qui y étaient restés, ou y avaient été attirés par l'espoir des profits illicites qu'ils pouvaient retirer des maisons abandonnées.

Les Allemands les avaient pris d'abord pour des habitants de Choisy, mais ils s'aperçurent bien vite qu'il n'en était rien et qu'ils avaient affaire à une population peu recommandable, et, comme d'autre part, elle était une gêne pour leurs opérations, ils résolurent de s'en débarrasser.

Ce ne fut ni long ni difficile ; une rafle, comme on dit en termes de police, nettoya complètement cette pauvre ville de Choisy, et 103 individus, hommes, femmes et enfants, furent vite ramassés et rassemblés, et, sous la conduite d'une escouade de Prussiens, conduits à Corbeil. C'était en octobre 1870. Corbeil était alors occupé par une garnison permanente d'environ 6000 hommes, et sillonné chaque jour par de nombreuses troupes de passage. Il y avait en outre 26 ambulances qui occupaient les plus importants immeubles. Aussi, quand le groupe de Choisy arriva, grand fut l'embarras, car on ne savait où le mettre. Il fallait cependant trouver de suite un logement. Un édile proposa de les mettre dans l'église de Saint-Léonard, située dans la rue du même nom, au faubourg Saint-

Jacques; cette proposition fut vite acceptée. C'était un édifice du XIII^e siècle, encore assez grand, qui fut détruit plus tard, en 1885, lors de la création de la nouvelle route qui monte à Saint-Germain.

L'église Saint-Léonard fut donc garnie de paille et les 103 individus, ramenés de Choisy, s'y entassèrent pêle-mêle, comme ils purent, sous la surveillance cependant de soldats Prussiens qui montaient la garde autour d'eux.

C'est alors qu'un habitant de Corbeil, qui visitait ce nouveau genre de prison, eut l'idée de photographier le groupe qui y était renfermé. Il est probable que cette photographie ne fut tirée qu'à une seule épreuve, car personne à Corbeil ne la connaît.

Elle vint aux mains de M. l'abbé Girard, ancien curé de Corbeil, qui la donna plus tard à une digne femme, sa voisine, la veuve V. Celle-ci existe encore et conserve pieusement cette photographie, non seulement comme une relique de la guerre, mais surtout en souvenir de son bon Curé, qui était si justement estimé et aimé à Corbeil.

C'est chez M^{me} V. que le hasard nous fit rencontrer cette photographie où l'on voit, dans l'église Saint-Léonard, les réfugiés de Choisy, gardés et surveillés par les soldats prussiens qui se promènent autour d'eux l'arme au bras.

Nous avons obtenu de M^{me} V., non sans peine, qu'elle voulût bien nous confier ce précieux souvenir d'une époque bien triste pour notre vieux Corbeil, si durement éprouvé alors. Nous en avons fait faire un cliché qui nous permet aujourd'hui de reproduire dans notre bulletin un des trop nombreux épisodes qui désolèrent notre ville en 1870-1871.

La photographie dont nous donnons la reproduction est loin d'être un objet d'art, elle n'est même pas une bonne photographie, car cet art a fait de grands progrès depuis tantôt 40 ans; mais enfin, c'est un document inédit, peu ou mal connu, maintenant surtout que l'église Saint-Léonard a disparu depuis près de 25 ans, et nous avons pensé qu'il était bon de conserver le souvenir de cet épisode pour l'ajouter à l'histoire de la guerre à Corbeil pendant l'occupation allemande de 1870-1871.

A. DUFOUR.



BIBLIOGRAPHIE

Almanach de Thiais pour l'année 1909. Choisy-le-Roi, imp. Chambes, 1909. — Petit in-8° à 2 colonnes, 8 pp. avec portraits.

ANGER (Dom). — Les dépendances de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. T. II, Seine-et-Oise. — 1 vol. in-8°, VIII-324 pp. Paris, Poussielgue.

HALLAYS (André). — Le Pèlerinage de Port-Royal, ouvrage orné de trente-et-une gravures. Paris, Perrin, 1909, in-8° 372 pp.

Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Port-Royal de Paris, l'Eglise de Palaiseau, l'Eglise de Boullay-les-Trous, Port-Royal-des-Champs, les Granges-Magny, Saint-Lambert, Saint-Médard.

BERGERON, CHAMPONNAIRE et D^r BON. — Découverte d'une sépulture préhistorique (ossuaire néolithique) dans le canton de Moret (Seine-et-Marne). — Fontainebleau, imp. Bourges, 1908. Petit in-16° de 27 pp.

Extrait du Journal *l'Abeille de Fontainebleau*, 4^{me} trim. de 1908.

BAILLIÈRE (Emile). — Paul DARBLAY.

Article nécrologique extrait de la Bibliographie de la France, 11 septembre 1908, in-8°.

BELLANGER (H.). — Guide illustré de Moret-sur-Loing, avec une lettre préface de M. Lioret. Moret-sur-Loing, imp. Bellanger, 1908.

In-16° oblong. de 51 pp. avec plan, carte et gravures hors texte.

BIGOT. — Gloires et souvenirs militaires, d'après les mémoires du Canonier Bricard, du Maréchal Bugeaud, du Capitaine Coi-

gnet... — Paris, Hachette 1908 (7^e édition) ; in-4° de VIII et 289 pp. avec gravures en couleurs.

Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen, N° du 14 Novemb. 1908.

L'abbé Guiot, par le Chanoine Favé, pp. 1236 à 1242. Notice intéressante sur le dernier Curé-Prieur de Saint-Guenault de Corbeil.

Banlieue de Paris, Chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Paris, imp. de F. Champion, in-8° oblong. 16 pp. fig. et carte.

CAPITAN (Jeanne). — Notes sur la Bièvre, son présent, son passé. — Paris, Champion, 1909, in-8° de 28 pp. couverture illustrée.

COCHIN (Henry). — Un conflit et un compromis au XVI^e siècle, le Château de Nandy.

Extrait du bulletin de la Société de l'histoire de Paris, année 1908, pages 169 à 182. Paris, Champion, 1908, in-8°.

Le village de Nandy est à 5 ou 6 kilom. de Corbeil, mais il appartient à l'arrondissement et au canton de Melun (Seine-et-Marne).

COCHIN (Claude). — Tableau d'histoire, au relai d'Essonnes (1647). — Paris, 1908, in-8°.

Extrait du bulletin de la Société de Corbeil-Etampes, pp. 69 à 72.

C'est le récit d'une entrevue qui eut lieu à Essonnes entre le Nonce du Pape et la Reine-mère, puis, le lendemain, avec Mazarin et le roi Louis XIV, alors âgé de 9 ans.

CONSTANT (L.) et GUIARD. — Les journées sillonnistes de Soisy-sur-Ecole (2-8 septembre 1907). — Paris, au Sillon, 34 Boulevard Raspail, 1907, in-8° carré, XVIII-65 pp. avec cartes hors texte et photographies.

Compte-rendu sommaire des travaux de la Chambre de commerce de Corbeil pendant l'année 1907. — Corbeil, imp. Crété, in-8° de 100 pp.

COURTY (G.). — Notes sur les habitations préhistoriques de la Beauce, par G. Courty (de Paris), professeur de géologie à l'école

spéciale des travaux publics. Le Mans, imp. Monnoyer, 1908, in-8° de 3 pages.

Extrait du 3^e Congrès préhistorique de France, session d'Autun de 1907.

CHEVALIER (P.). — Notices biographiques sur la famille Chevalier, du canton de Marolles, avec tableaux généalogiques, par le D^r Chevalier, Maire de Marolles-lès-Braux. — Mamers, imp. Fleury, 1908, 161 pp. in-8°.

CREUZET (E.). — Recherches sur les enseignes et les vieilles hôtelleries de Corbeil, précédées de notes historiques sur les rues et places où elles se trouvaient.

Extrait du bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil-Etampes, année 1907, pages 100 à 120, et 1908, pp. 31 à 68, in-8°.

DIEUDONNÉ (F.). — La Déchristianisation de la Commune de Ris-Orangis (S.-et-O.), Paris, 1907, in-8°.

Extrait du Bulletin de la Société de Corbeil-Etampes, pp. 57 à 66.

DUFOUR (A.). — Un mot sur Jehan de la Barre, Prévost et historien de Corbeil (1607-1624). Paris, 1908, in-8°.

Extrait du bulletin de la Société de Corbeil-Etampes, année 1907, pp. 140 à 143.

DUFOUR (A.). — Le Vieux-Château et la Sainte-Chapelle de Saint-Louis à Corbeil. Paris, 1907, in-8°.

Extrait du bulletin de la Société de Corbeil-Etampes, année 1907, pp. 159 160.

DUBOIS-CORNEAU (Robert). — Le Comte de Provence à Brunoy, (1774 à 1791), d'après les documents inédits des archives nationales et des mémoires manuscrits ou imprimés. — Paris, Jean Schemit, éditeur, 52, rue Laffitte, 1909. Un vol. in-4° de v-362 pp., illustré de 28 planches hors texte et de 24 reproductions dans le texte, tirage à 300 exempl.

Ce beau volume, richement illustré, est le fruit de longues et patientes recherches conduites avec succès par l'auteur, habitant de Brunoy, qui a su retrouver, dans des fonds jusqu'alors inexplorés, des renseignements et des documents anecdotiques d'un grand intérêt pour l'histoire de la région voisine de Corbeil.

Etampes. Les usages locaux de l'arrondissement. — Versailles, Cerf, 1907, in-8° de 108 pp.

FORTEAU (Ch.). — La paroisse de Saint-Pierre d'Etampes. Paris, 1907-1908, in-8°.

Extrait du bulletin de la Société de Corbeil-Etampes ; année 1907, pages 31 à 56 et 77 à 100, et année 1908, pp. 5 à 31.

GAILLY DE TAURINES (Ch.). — Père et fille. Philippe de Champagne et Sœur Catherine de Sainte-Suzanne à Port-Royal. — Evreux, imp. Herissey et fils. Paris, Hachette, 1909, in-16° de 266 pp. avec 8 planches hors texte.

GAILLY DE TAURINES (Ch.). — Aventuriers et femmes de qualité, — Paris, 1907, un vol. in-12 avec planches hors texte.

On relève dans cet ouvrage, pages 79 à 156, un chapitre dont le titre suivant intéresse notre région : *Poisson et Pompadour* ; c'est une histoire inédite de la famille de la célèbre marquise, où il est aussi question de son séjour au château d'Etiolles.

GAZIER (A.). — Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVII^e siècle (1630-1663) publiés par A. Gazier. Tome cinquième. — Paris, 1909, in-8°.

GAZIER (A.). — Abrégé de l'histoire de Port-Royal d'après un manuscrit préparé pour l'impression par Jean-Baptiste Racine, avec un avant-propos, un appendice, des notes et un essai bibliographique, par A. Gazier. — Poitiers et Paris (libr. 15, rue de Cluny), 1908. Un vol. in-18° Jésus, XIII-324 pp. avec portrait et plan.

GIRARDOT (G.-M.). — Le Mousquetaire et les pêches de Montreuil. Extrait du journal *l'Éclair* du 28 août 1908.

Les pêches de Montreuil ont, en quelque sorte, succédé aux pêches de Corbeil qui étaient très réputées autrefois ; alors que Montreuil n'avait aucune réputation à ce sujet, on disait déjà *Corbeil-les-Pêches*, selon le dicton des arquebusiers de cette ville. Girardot, le Mousquetaire, a dû mourir à Corbeil en 1789 ; il y était peut-être venu pour étudier la culture et les différentes espèces des pêches de notre pays.

GILLET. — Eolithes recueillis à Arpajon (S.-et-O.). — Le Mans, Monnoyer, 1907, in-8° (8 pp.).

HAMELIN. — Les rues de Corbeil, nouvelles recherches par E. Ha-

melin, huissier honoraire. — Corbeil, imp. Créte 1908. In-16° de xvii-141 pp.

JORET (Ch.) membre de l'Institut. — Correspondance inédite de l'helléniste d'Anse de Villoison avec la Duchesse douairière Anne-Amélie de Saxe-Weimar. — Paris, 1909 (28 pp. in-8°).

Extrait de la *Revue Germanique*, N° de Mars-Avril 1909.
D'Anse de Villoison est né à Corbeil en 1750.

LEFÈVRE (L.-E.). — Le portail d'Etampes et les fausses scènes de l'Ascension, du XII^e siècle. — Versailles, Aubert, 1907 (16 pp. in-8°).

LEFÈVRE (L.-E.). — Peintures décoratives du temps de Jean de Berry, dans l'église de Notre-Dame d'Etampes. — Versailles, Aubert, 1907 (8 pp. in-8°).

LEFÈVRE (L.-E.). — La façade occidentale, portails et fortification de l'Eglise Notre-Dame d'Etampes.

Extrait du bulletin de la Société de Corbeil-Etampes, année, 1907, pp. 17 à 31. In-octavo, 3 gravures.

LEFÈVRE (L.-E.). — Etampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles ; Mémoire pour servir à l'étude archéologique des plus anciens monuments Etampoïis. — Paris, Picard, 1908, in-8°, 176 pp. avec gravures.

Tirage à part de cette intéressante notice, publiée dans les annales du Gâtinais.

LEMOINE (Jean). — Madame de Montespan et la légende des poisons. — Paris, 1907, petit in-4°, 2 portraits.

LEMOINE (Jean). — Primi Visconti. Mémoires sur la Cour de Louis XIV, traduits de l'italien et publiés avec une introduction, des appendices et des notes, par Jean Lemoine. — Paris, Calmann-Lévy s. d. un vol. XLVIII et 443 pp. in-8°.

Primi Visconti, Comte de Saint-Mayol, devint, en 1687, par son mariage avec Marguerite Léonard, fille de l'Imprimeur du Roi, châtelain de Neufbourg à Evry-sur-Seine, où il était voisin, d'un côté, de Madame de Montespan, Propriétaire du Château de Petit-Bourg, et de l'autre, de la Duchesse de Portsmouth, propriétaire du Château de Mousseau. Il fut inhumé, le 6 Décembre 1713, dans l'Eglise d'Evry en présence de Messire Pierre Lemercier, Docteur de Sorbonne,

Curé de Corbeil et Doyen de Montlhéry, de M^e Jean Texier, prêtre chapelain d'Evry et du Curé de la paroisse.

MALLET (Auguste). — Des haches en grès. A propos de la coche polie et du piquage des haches en grès. — Le Mans, imp. Monnoyer, 1908, in-8° de 4 pp.

Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séance du 23 juillet 1908.

MALLET (Auguste). — Rainures énigmatiques de Boigneville (Seine-et-Oise). — Le Mans, imp. Monnoyer, 1908, in-8° de six pages avec figures.

Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séance du 26 mars 1908.

MALLET (Auguste). — L'Atelier du Pont (Seine-et-Oise). Industrie paléolithique de la région des grès de Fontainebleau. — Le Mans, imp. Monnoyer, 1907, in-8° de 8 pages, avec 13 figures.

MALLET (Auguste). — Industrie paléolithique des grès et des meulières de la région des grès de Fontainebleau. — Paris, 1907, in-8° de 10 pp. avec une planche.

Extrait du *Bulletin de la Société de Corbeil-Etampes*, année 1907, pp. 121 à 130.

MARTIN-SABON. — Promenade artistique en Seine-et-Oise. Monuments et objets d'art du département. — Paris, 1906. Un vol. in-8° avec 150 photographies de monuments de Seine-et-Oise.

Ce vol. forme le T. VII des *Mémoires et documents* de la Société de Corbeil-Etampes.

MOTTHEAU (Charles). — Brunoy, esquisse historique, par Ch. Mottheau, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes. 1^{re} partie, la Ville. — Paris 1909. 1 vol. in-8° de 135 pp. avec plan et gravures dans et hors texte.

Cet ouvrage forme le T. VIII^e des *Mémoires et documents* de la Société de Corbeil-Etampes.

NOUAILLAC (J.). — Villeroy, secrétaire d'Etat et ministre de Charles IX, Henry III et Henry IV (1543-1610), par J. Nouaillac, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Docteur ès-lettres. — Paris, Champion, 1909, in-8°, xxiii-595 pp.

Bibliothèque de la fondation Thiers.

RIVIÈRE (E.). — Les Menhirs de Brunoy, par M. Emile Rivière, brochure de 16 pp. avec 3 gravures.

Extrait du *Bulletin de l'Association française pour l'avancement des Sciences*.

RIVIÈRE (E.). — Les Menhirs des Bosserons (Seine-et-Oise), in-8° de 7 pp.

Extrait des *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*.

RIVIÈRE (E.). — Le Menhir de Boussy-Saint-Antoine et nouvelles recherches à Brunoy ; in-8° de 8 pp. avec plusieurs dessins.

Extrait du *Bulletin de l'Association française pour l'avancement des Sciences*.

SOURIAU (Maurice). — La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau par Bernardin de Saint-Pierre. Edition critique publiée, avec de nombreux fragments inédits, par Maurice Souriau. — Paris, libr. Cornely, 1907, in-16° de xvi-192 pp.

THOISON (E.). — Recherches sur les artistes se rattachant au Gâtinais ; Pierre Gibert, portraitiste, supplément au Catalogue de son œuvre. — Extrait de la réunion des Sociétés des Beaux-arts des départements, 1906, pp. 296 à 305, avec 3 pl.

VIEILLARD (C.). — Essai sur la Société médicale et religieuse au XII^e siècle. Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste et Chanoine de Notre-Dame (1140-1224), par C. Vieillard, Préface de Ch. V. Langlois. — Paris, Champion, 1909, in-8° de xix-456 pp. avec un fac simile.

PÉRIODIQUES

JOURNAUX ET REVUES.

Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France.

Bulletin, T. XXXIV et XXXV, 1907 et 1908.

Mémoires T. XXXIII et XXXIV, 1906 et 1907.

Paris, libr. Champion. 4 vol. in-8°.

Société historique et archéologique du Gâtinais.

Annales, T. XXVI, année 1908, Fontainebleau, imp. Bourges.
1 vol. in-8°.

Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix.

Bulletin 13^e et 14^e années, 1907 et 1908. Paris, libr. Picard, 2 vol. in-8^o.

Mémoires T. VII. Promenade artistique en Seine-et-Oise, T. VIII. Histoire de la Commune de Brunoy. T. I.

Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Mémoires, T. XXIX, 1908. 1 vol. in-8^o.

Documents : les Elections du Bailliage secondaire de Pontoise en 1789, par E. Mallet. Pontoise, 1909. 1 fort vol. in-8^o de plus de 400 pp.

Commission des antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

Mémoires T. XXVIII. Versailles 1908. Un vol. in-8^o.

La Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 10^e année, 1908. 1 vol. in-8^o gravures.

Almanach, annuaire de l'arrondissement de Corbeil et des cantons limitrophes pour 1908.

Corbeil, imp. Crété, 1908, in-8^o gravures.

Annuaire de Seine-et-Oise pour 1908. Versailles, Cerf, 1907.

Publié sous les auspices de l'administration préfectorale et encouragé par le Conseil général.

Le Semeur de Seine-et-Oise, année 1908.

Journal publié à Versailles.

L'Abeille de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil et d'Etampes, paraissant les jeudis et les dimanches. Année 1908. Corbeil, imp. Crété.

Le Journal de Corbeil, organe hebdomadaire des intérêts locaux et des Comités républicains-démocratiques, et progressistes. Année 1908, Corbeil, imp. Crété.

L'Indépendant de Seine-et-Oise, organe républicain de Corbeil-Essonnes et de l'arrondissement, paraissant le dimanche. Année 1908. Corbeil, imp. Drevet.

Brie et Gâtinais, revue régionale, mensuelle et illustrée. 1^{re} année N° 6, 15 juin 1909. — Editée à Meaux par G. Lepillet, grand in-8°.

La Dépêche de Dourdan, organe des intérêts des cantons de Dourdan (Nord et Sud), Limours, Rambouillet, Chevreuse, Arpajon et des cantons voisins. Journal hebdomadaire. Première année, N° 1, 14 mars 1908, in-fol. 4 pp. à 6 colonnes, imp. Dormann à Etampes.

Département de Seine-et-Oise. Recherche et publication des documents relatifs à la vie économique de la révolution. Comité départemental de Seine-et-Oise, liste des membres du Comité, procès-verbaux des séances de 1907 et 1908, rapports, mémoires et instructions ministérielles, 2^e fascicule, Versailles, imp. Aubert, 1908, in-8° de 96 pp.

L'Echo catholique d'Igny (Seine-et-Oise). Mensuel, 1^{re} année, N° 1, 1^{er} avril 1908, in-8° de 16 pp.

Journal de Juvisy, Athis-Mons, Draveil, Viry-Châtillon, Savigny, du Canton de Longjumeau et de Boissy-Saint-Léger, hebdomadaire, 1^{re} année, N° 1, 21 mars 1908, in-fol. 4 pp. à 4 colonnes. Brunoy, imp. Muller.



CHRONIQUE

UNE VUE DE CORBEIL EN 1793.

Dans une vente de tableaux anciens et modernes, qui eut lieu à l'Hôtel Drouot le 23 mars 1908, se trouvait une peinture qui attirait l'attention ; elle figurait au catalogue sous le N^o 41 et était ainsi décrite :

ROSSET. — Ecole française (xviii^e siècle).

Vue de Corbeil en 1793. — Signé et daté.

Toile : Haut. 55 cent. larg. 80 cent.

Ce titre piqua la curiosité du conservateur du musée Saint-Jean ; aussi alla-t-il, le 21 mars, à l'exposition particulière, qui précédait la vente, afin de voir et d'étudier ce tableau qui avait de l'importance pour notre ville de Corbeil ; il reconnut que c'était une bonne peinture, donnant la vue de Corbeil, prise des bords de la Seine, sur le quai de la porte de Paris. La halle au blé, construite en 1784, y figurait au 1^{er} plan. Les détails de ce tableau étaient intéressants, aussi il décida d'en faire l'acquisition pour le musée Saint-Jean et, dans cette intention, il se rendit à la vente, qui avait lieu le 23 mars. Mais là il eut une déception ; il avait déjà mis quelques chiffres sur le tableau, quand un concurrent se présenta qui couvrit chacune de ses enchères. La lutte fut chaude ; le conservateur poussa jusqu'à 195 fr. et devant la persistance de son adversaire, il dut renoncer à l'acquisition de ce tableau, qui fut adjugé à 200 fr. Il était sans ordres, n'ayant pu consulter son conseil d'administration et craignait d'être blâmé s'il avait poussé ses enchères plus loin ; il eut donc le chagrin de revenir bredouille, regrettant de n'avoir pu

mettre cette peinture dans le musée Saint-Jean, où elle aurait certainement fait bonne figure et attiré les regards.

Quelques recherches ont été faites au sujet de l'auteur de ce tableau, et voici ce que l'on a trouvé dans le *Dictionnaire des peintres*, de Siret :

« ROSSER. — Ecole française, 18^e siècle. Paysage. Peintre de mérite. Employé à la manufacture de Sèvres ».

PORT-AVIATION.

En cette année de grâce 1908, on s'est beaucoup occupé de ballons dirigeables, d'aéroplanes et de machines diverses appelées à voyager dans les airs.

Juvisy s'était déjà fait connaître depuis quelques années par des régates intéressantes sur la Seine, c'est pourquoi, mis en vedette, il fut choisi par la société d'encouragement à l'aviation qui vient d'y établir un aérodrome dans un vaste terrain situé entre Juvisy et Savigny-sur-Orge, et non loin de Viry-Châtillon, localités faisant partie de notre arrondissement et presque voisines de Corbeil.

Déjà des bâtiments, des hangars sont construits où ont été amenés des monoplans, des biplans et autres genres d'aéroplanes. L'endroit a été baptisé du nom de *Port-Aviation*.

Il y a eu, le 1^{er} avril 1909, une cérémonie d'inauguration, avec bénédiction par l'Archevêque de Paris; plusieurs réunions, avec ascensions, y ont eu lieu déjà, et avec l'engouement qui se manifeste partout pour ce futur mode de transports, les foules vont accourir à Port-Aviation, et notre pays y gagnera une notoriété à laquelle il n'était point habitué.

FORET DE SÉNART. — LE PARC DES BOSSERONS.

Les grandes propriétés de nos environs s'en vont une à une. Hier c'était le château d'Etiolles qui tombait sous la pioche des démolisseurs; aujourd'hui c'est le parc des Bosserons qui vient à son tour d'être mis en lotissement au prix de 3 fr. 50 le mètre, avec paiement, au gré de l'acquéreur, depuis 15 fr. par mois. Les lots sont de 350 mètres et tout cloturés, *remise de la clé au premier paiement*.

C'est ainsi que disparaissent tous ces beaux parcs aux grands arbres, abattus hélas ! qui donnaient de si beaux aspects à notre pays. Il n'en restera bientôt plus aux environs de Paris, et à la place de ces belles allées ombreuses, on ne verra bientôt plus que des petites maisons plus ou moins laides, sans ombres ni verdure. C'est une des tristes conséquences des chemins de fer, de la facilité et du bon marché des transports.

L'HOTEL-DE-VILLE DE CORBEIL.

On a décidé d'entourer l'Hôtel-de-ville par des grilles, les travaux sont adjugés, ils vont commencer prochainement.

Viendront ensuite les travaux de nivellement de l'ancienne place St-Guenault, agrandie encore par les terrains cédés par les Grands moulins. C'est sur cette place que se trouvait la tour de Louis-le-Gros, dernier vestige du Château Royal de Corbeil, dont elle était le Donjon. Notre société a fait l'impossible pour la sauver, sans pouvoir y réussir ; ce vénérable monument a disparu, mais, après entente entre la société de Corbeil-Etampes et la ville, il a été décidé que, lors du nivellement de la place, déjà commencé, l'emplacement de la tour serait indiqué par des lignes visibles dans le pavage, comme cela s'est fait à Paris pour le Louvre et la Bastille. Le voyer de la ville, M. Gervaise, a d'ailleurs relevé avec le plus grand soin la place occupée par les murailles de cette antique forteresse.

En outre, la Société fera placer sur l'un des murs les plus voisins, une plaque rappelant le souvenir et l'emplacement du monument disparu.

A. D.



NÉCROLOGIE

Ce n'est point sans tristesse que nous commençons cet article, car la liste funèbre qui le motive suit une marche ascendante qui justifie les craintes et les regrets que nous exprimions dans la nécrologie de 1907, année pendant laquelle dix vides par décès s'étaient produits dans notre société. En 1908 nous devons en inscrire neuf, et nous craignons bien que cette série funèbre ne soit pas close, car nous aurons encore à rendre compte en 1909 de la mort de M. le Comte de Dion, de Montfort-l'Amaury; de MM. Fernand Bournon, de Paris; Trochu, d'Arpajon; Delaunay, de Saintry et Henry de Courcel, de Paris, soit cinq nouveaux décès qui ouvriront l'article nécrologique de 1909.

Voici les noms des neuf collègues que nous avons perdus en 1908 :

M. l'abbé Muret, curé de Brunoy,
M. G. Mauban, de Soisy-sous-Etiolles,
M. Oudiou, architecte à Corbeil,
M. Petit Félix, de Corbeil,
M. Paul Darblay, de Saint-Germain,
M. Victor Delorme, de Saint-Germain.
M. E. Guébin, de Corbeil,
M. l'abbé Isbecque, Archiprêtre d'Etampes,
et M. François Coppée, de Paris.

L'abbé Muret avait été curé de Brunoy pendant plus de 35 ans; il y était justement estimé, et sa mort a causé de vifs regrets parmi ses paroissiens.

M. Oudiou était depuis longtemps l'architecte de la ville de Cor-

beil ; sa bonté et l'aménité de son caractère lui avaient attiré l'estime générale et de nombreux amis.

M. Petit Félix était pour nous un compatriote, car il était né au Plessis-Chenet, village tout voisin de Corbeil ; il était bon et aimait à rendre service, aussi a-t-il laissé beaucoup de regrets à Corbeil où il était très aimé.

M. Darblay Paul, le grand industriel de Corbeil et d'Essonne était connu et apprécié bien au-delà des limites de notre pays de France.

L'éloge de cet homme de génie, de cet ingénieur éminent a été fait et imprimé partout. Pour nous, nous ne devons nous souvenir que des grands services qu'il a rendus à notre région, à Corbeil surtout dont il a été le maire apprécié pendant plus de 15 ans, et à Essonne, où ses immenses papeteries ont apporté l'aisance à la nombreuse population ouvrière de cette ville.

M. Mauban, Georges, était membre fondateur de notre Société. Il habitait Paris l'hiver, mais, dans la belle saison et pendant la plus grande partie de l'année, il résidait dans ce beau village de Soisy-sous-Etiolles, où sa famille, une des plus anciennes de cette commune, jouissait d'une estime justement méritée. Très aimé dans notre pays, M. G. Mauban n'y a laissé que des regrets.

M. Guébin, dont la mort si rapide et si inattendue a causé un grand chagrin à tous ceux qui l'ont connu, avait acquis par son long séjour parmi nous, l'estime générale, non seulement de ses confrères les avoués, mais encore de ses nombreux amis. Nous avons tous été péniblement affectés par la mort de cet homme de bien, de cet excellent père de famille dont la perte est si douloureusement ressentie par sa veuve et ses enfants, auxquelles nous envoyons, avec émotion, nos condoléances bien attristées.

M. Victor Delorme, ancien fermier dans la Brie, était revenu à Saint-Germain-lès-Corbeil habiter la maison de ses parents, il aimait notre pays et s'intéressait à son histoire, c'est pourquoi il avait demandé à entrer dans notre société où il n'est resté que fort peu de temps.

La mort de M. l'abbé Isbecque a été un deuil pour la ville d'Etampes où il était aimé et apprécié. Il avait été autrefois vicaire à Corbeil, puis, pendant de longues années, curé de la Ferté-Alais. Les habitants de cette ville, qui le regrettaient toujours, se sont unis à ceux d'Etampes pour déplorer la perte de cet homme de bien qu'une mort subite venait d'enlever à leur affection.

Nous terminons cette triste série par notre regretté Président, François Coppée, membre de l'Académie Française.

Il était le poète parisien par excellence, le poète des humbles, justement admiré. Sa réputation était universelle, son éloge a été imprimé partout. Pendant plus de dix ans, il a été le Président honoré de notre Société. Lors de notre assemblée générale du 25 mai 1908, notre Vice-Président, M. le D^r Boucher, s'est fait l'interprète de notre Société tout entière en exprimant, en termes éloquents, les regrets que nous cause la perte de notre illustre Président.

A. D.



TABLE DE LA 14^e ANNÉE

Statuts et règlement de la Société	VII
Liste des membres.	XIII
Conseil d'administration, bureau, comité de publication.	XXIII
Sociétés correspondantes	XXIV
Compte-rendu des séances.	I
La Paroisse de Saint-Pierre d'Etampes, par M. Ch. FORTEAU (suite).	5 et 98
Recherches sur les Enseignes et les Vieilles Hôtelleries de Corbeil, par M. Emile CREUZET (Suite).	31 et 122
Tableau d'histoire. Au relai d'Essonnes (1647, par M. Claude COCHIN.	69
Assemblée générale du 25 mai 1908.	73
Excursion archéologique à Ponthierry, au Château de Montgermont, à Pringy et à l'Abbaye du Lys, le 22 juin 1908.	82
La Marquise de Pompadour au château d'Étiolles, par M. A. DUFOUR.	90
Souvenir rétrospectif, par M. A. DUFOUR.	127
Bibliographie.	129
Chronique: <i>Une vue de Corbeil en 1793. — Port-Aviation. — Forêt de Sénart. Le parc des Bosserons. — L'hôtel de Ville de Corbeil.</i>	138
Nécrologie.	141

GRAVURE

Château de Montgermont (Seine-et-Marne	83
Les ruines de l'Abbaye du Lys (Seine-et-Marne).	88
Château d'Étiolles (façade principale	91
Voltaire chez Madame de Pompadour au château d'Étiolles	94
Madame de Pompadour.	94
Génie militaire, gravure de Madame de Pompadour	94
Château d'Étiolles, façade latérale gauche.	96
L'église Saint-Léonard à Corbeil, avec les 103 prisonniers amenés de Choisy-le-Roy par les Prussiens (1870).	127

1894

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

14^e Année — 1908

1^{re} LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMVIII

SOMMAIRE DU 1^{er} BULLETIN DE 1908

Statuts et règlement de la Société	VII
Liste des membres.	XIII
Conseil d'administration, bureau, comité de publication.	XXIII
Sociétés correspondantes	XXIV
Compte-rendu des séances.	I
La Paroisse de Saint-Pierre d'Etampes, par M. Ch. FOR- TEAU suite	5
Recherches sur les Enseignes et les Vieilles Hôtelleries de Corbeil, par M. Emile CREUZET Suite	31
Tableau d'histoire. Au relai d'Essonnes (1647, par M. Claude COCHIN.	69

Les demandes de rectifications ou modifications des noms ou adresses de la liste des membres, ainsi que de tous renseignements se rapportant à la Société ou au Bulletin, doivent être adressées à M. DUFOUR, Secrétaire général, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.

Pour ce qui regarde les cotisations et la comptabilité, on devra s'adresser à M. POPOT père, Allées de Saint-Jean, à Corbeil.

Le Conseil d'administration laisse aux auteurs l'entière responsabilité des opinions qu'ils pourront émettre dans leurs écrits.



PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL,
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN SEMESTRIEL

ANNÉE 1895, livraisons I et II.	ANNÉE 1902, livraisons I et II.
ANNÉE 1896, livraisons I et II.	ANNÉE 1903, livraisons I et II.
ANNÉE 1897, livraisons I et II.	ANNÉE 1904, livraisons I et II.
ANNÉE 1898, livraisons I et II.	ANNÉE 1905, livraisons I et II.
ANNÉE 1899, livraisons I et II.	ANNÉE 1906, livraisons I et II.
ANNÉE 1900, livraisons I et II.	ANNÉE 1907, livraisons I et II.
ANNÉE 1901, livraisons I et II.	ANNÉE 1908, livraison I.

MEMOIRES ET DOCUMENTS

Tome I. — 1897

L'Eglise de Saint-Germain-lez-Corbeil, par L. VOLLANT, monographie accompagnée de 24 héliogravures de DUJARDIN.

Tome II. — 1900

- a. La Délégation des Ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre Franco-Allemande 1870-1871. — Ouvrage traduit de l'allemand, avec introduction et notes par A. DUFOUR.
- b. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs au XVI^e siècle, par J. PANNIER.

Tome III. — 1901

Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel, par Aymé DARBLAY.

Magnifique ouvrage in-4^o, enrichi de 54 héliogravures.

1903. — Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise.

Tome IV. — 1904

Histoire d'un village. — Villecresnes (Seine-et-Oise), par Fr. BOËTE.

Tome V. — 1905.

Liber testamentorum Sancti Martini de Campis.

Tome VI. — 1907

Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, par Em. CREUZET.

Tome VII. — 1908

Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE J. BELLIN

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

14^e Année — 1908

2^e LIVRAISON



5997

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
Rue Bonaparte, 82
—
MCMVIII

SOMMAIRE DU 2^e BULLETIN DE 1908

Assemblée générale du 25 mai 1908.	73
Excursion archéologique à Ponthierry, au Château de Montgermont, à Pringy et à l'Abbaye du Lys, le 22 juin 1908.	82
La Marquise de Pompadour au château d'Étiolles, par M. A. DUFOUR.	90
La Paroisse de Saint-Pierre d'Étampes, par M. Ch. FORTEAU (<i>suite</i>).	98
Recherches sur les Enseignes et les Vieilles Hôtelleries de Corbeil, par M. Emile CREUZET (<i>suite</i>	122
Souvenir rétrospectif, par M. A. DUFOUR.	127
Bibliographie.	129
Chronique: <i>Une vue de Corbeil en 1793. — Port-Aviation.</i> <i>— Forêt de Sénart. Le parc des Bosserons. — L'hôtel</i> <i>de Ville de Corbeil.</i>	138
Nécrologie.	141

GRAVURES

Château de Montgermont Seine-et-Marne	83
Les ruines de l'Abbaye du Lys Seine-et-Marne	88
Château d'Étiolles (façade principale).	91
Voltaire chez Madame de Pompadour au château d'Étiolles Madame de Pompadour.	94
Génie militaire, gravure de Madame de Pompadour	94
Château d'Étiolles, façade latérale gauche.	96
L'église Saint-Léonard à Corbeil, avec les 103 prisonniers amenés de Choisy-le-Roy par les Prussiens (1870).	127



Les demandes de rectifications ou modifications des noms ou adresses de la liste des membres, ainsi que de tous renseignements se rapportant à la Société ou au Bulletin, doivent être adressées à M. DUFOUR, Secrétaire général, rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil.

Pour ce qui regarde les cotisations et la comptabilité, on devra s'adresser à M. POPOT père, Allées de Saint-Jean, à Corbeil.

Le Conseil d'administration laisse aux auteurs l'entière responsabilité des opinions qu'ils pourront émettre dans leurs écrits.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL,
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

BULLETIN SEMESTRIEL

ANNÉE 1895, livraisons I et II.	ANNÉE 1902, livraisons I et II.
ANNÉE 1896, livraisons I et II.	ANNÉE 1903, livraisons I et II.
ANNÉE 1897, livraisons I et II.	ANNÉE 1904, livraisons I et II.
ANNÉE 1898, livraisons I et II.	ANNÉE 1905, livraisons I et II.
ANNÉE 1899, livraisons I et II.	ANNÉE 1906, livraisons I et II.
ANNÉE 1900, livraisons I et II.	ANNÉE 1907, livraisons I et II.
ANNÉE 1901, livraisons I et II.	ANNÉE 1908, livraisons I et II.

MEMOIRES ET DOCUMENTS

Tome I. — 1897

L'Eglise de Saint-Germain-lez-Corbeil, par L. VOLLANT, monographie accompagnée de 24 héliogravures de DUJARDIN.

Tome II. — 1900

- a. La Délégation des Ambulances volontaires à Corbeil pendant la guerre Franco-Allemande 1870-1871. — Ouvrage traduit de l'allemand, avec introduction et notes par A. DUFOUR.
- b. Études historiques sur la Réforme à Corbeil et aux environs au XVI^e siècle, par J. PANNIER.

Tome III. — 1901

Villeroy, son passé, sa fabrique de porcelaine, son état actuel, par Aymé DARBLAY.

Magnifique ouvrage in-4^o, enrichi de 54 héliogravures.

1903. — Les Sources de l'histoire de Seine-et-Oise.

Tome IV. — 1904

Histoire d'un village. — Villecresnes (Seine-et-Oise), par Fr. BOËTE.

Tome V. — 1905

Liber testamentorum Sancti Martini de Campis.

Tome VI. — 1907

Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, par Em. CREUZET.

Tome VII. — 1908

Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.

MONTDIDIER. — IMPRIMERIE J. BELLIN
